

Compte rendu intégral Atelier citoyen Samedi 25 juillet 2020

SALLE/ADRESSE : Hôtel Mercure 76000 Rouen

PARTICIPANTS : 23 personnes

DÉBUT > FIN : Durée de l'atelier citoyen : 4h21

QUESTIONS-RÉPONSES :

CPDP

Mme Hélène HERZOG STASI

Animatrice missionnée par la Commission particulière
du débat public

M. Francis BEAUCIRE

Président de la Commission particulière du débat
public

Mme Louise-Marie CABAL

Membre de la Commission particulière du débat public

M. Luc PICOT

Secrétaire général de la Commission particulière du
débat public

Intervenants :

M^{me} Laetitia SAVARY

DREAL- Rouen

M. Damien LEVALLOIS

DREAL- Caen

Mme Aude LAURENS

RTE



Aucune présentation des intervenants du public - la plupart sans micro**Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice**

Bonjour, bienvenue, merci à tous d'être venus malgré ce soleil éclatant qui donne envie de se baigner sur les côtes de la Normandie. On va parler de ce littoral pendant toute la journée. Je me présente, on s'est déjà rencontrés mercredi soir : Hélène HERZOG STASI, je travaille dans une agence de communication qui travaille, qui accompagne la Commission nationale du débat public sur un certain nombre de débats. Si vous le permettez, sauf si vous y voyez une objection, je vais parler beaucoup aujourd'hui en restant à distance de vous, je vais enlever mon masque, comme on fait dans les émissions de télévision, parce qu'autrement, je vais manquer de souffle.

On est là aujourd'hui pour faire de la concertation, concertation, c'est une façon – comme on vous l'a expliqué mercredi – de donner son avis, d'être consulté sur les grands projets qui peuvent concerner l'énergie comme aujourd'hui, les transports, etc. Aujourd'hui, nous allons réfléchir ensemble à l'implantation des éoliennes au large de la Normandie : est-ce que c'est souhaitable, où est-ce qu'on peut envisager un site maritime entre Cherbourg et le Tréport et quelles sont aussi les conditions à réunir pour un tel projet ? Plus précisément, notre atelier, on vous l'a expliqué mercredi, il intervient un peu en bout de course de ce débat. L'objectif, c'est d'examiner ce qui a été produit par les précédents ateliers qui se sont tenus un peu partout en Normandie, examiner ce qui a été proposé par les participants, mais aussi enrichir cette production et au bout du compte, réussir à la synthétiser, puisqu'on arrive en bout de débat pour faciliter évidemment le travail de synthèse qu'aura elle-même à faire la Commission particulière du débat public.

Francis BEAUCIRE que vous connaissez également, qui était parmi nous mercredi, Président, est-ce que vous nous dites un petit mot d'introduction, et après, je vous expliquerai la manière dont notre journée va se dérouler.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Je vais faire la même chose, je vais retirer mon masque pendant 30 secondes. Bonjour à toutes et tous, une nouvelle fois, merci d'être présent, je ne vais pas épiloguer dans la mesure où on s'est déjà parlé, mais je suis content de vous voir en 3 dimensions plutôt qu'à plat dans une petite case de l'écran d'ordinateur. Franchement, je n'ai pas envie d'introduire longuement, on l'a fait mercredi, ce qui est intéressant à rappeler, en amont de tout, c'est que c'est le premier débat public dans lequel le Maître d'ouvrage ne vient pas avec un projet ficelé, et c'est la première fois qu'on demande aux publics – au pluriel – d'apporter leur contribution à ce que pourrait être le projet.

Donc, si vous êtes en bout de chaîne, ce n'est pas parce qu'on vous a oubliés, c'est parce qu'on va vous demander d'évaluer le travail fait par les gens qui ont répondu en travaux pratiques en quelque sorte aux questions de la saisine du Maître d'ouvrage. Donc, on compte beaucoup sur votre regard, probablement, vous représentez une population plus large que les gens que nous avons rencontrés qui sont directement impliqués par ces projets sur le littoral et c'est cet aller-retour entre des populations un peu différentes – populations au sens statistique du terme – qui nous intéresse aujourd'hui. Donc vous allez regarder le travail des autres et finalement, nous donner votre lecture du travail de ces personnes qui du Tréport jusqu'à Cherbourg ou jusqu'à Barfleur effectivement ont tenté de répondre à la question posée par l'État, à savoir : quels sont les emplacements possibles pour des parcs éoliens futurs. Voilà, je redonne la parole à Hélène, mais je suis là toute la journée et je suis à votre disposition, mais on est surtout là pour recueillir, pour écouter et puis je pense qu'Hélène va présenter dans quelques secondes les représentants du Maître d'ouvrage.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Bien sûr, j'allais le faire, je vais vous présenter aussi la manière dont va se dérouler la journée et vous aurez évidemment l'occasion, parce que vous vous êtes vus sur un écran d'ordinateur, de vous présenter entre vous. Mais avant, Président, j'ai des informations beaucoup plus importantes que la présentation du Maître d'ouvrage à faire qui est notre déjeuner de ce midi qui est quand même une chose très sérieuse. On va manger ce midi, ce qui est prévu, je voulais vous faire part du menu pour que si quelqu'un a un problème par rapport à ce qui est prévu, il le signale dès maintenant, soit parce qu'il est végétarien, soit pour des problèmes d'allergie. Il est prévu du poulet, des tomates à la provençale avec des pommes de terre. Objections ? Madame.



Intervenante dans la salle

Je ne mange pas de viande.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc un menu plutôt végétarien, pas de viande, c'est ça ?

Même intervenante dans la salle

Ou du poisson, s'il y a.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ou du poisson, et en dessert, tarte aux pommes, est-ce que ça va à peu près à tout le monde ? Super, donc un menu sans viande, et puis, on en a typiquement l'exemple ici, moi j'ai un micro, je vais vous donner la parole à plusieurs reprises aujourd'hui, on a un micro qui peut circuler, il y a le problème des consignes sanitaires, évidemment, alors vous avez un masque, voilà, on va faire au mieux. Si vous pouvez parler très fort quand vous parlez, ce serait super, parce qu'on enregistre toute la réunion pour pouvoir faire le compte rendu, si vous éprouvez le besoin qu'on vous tende un micro, on va vous envoyer quelqu'un pour le faire, mais ça va mobiliser quelqu'un qui va devoir passer entre vous. L'idéal – et je me permettrai de vous le rappeler – c'est de parler vraiment bien fort, peut-être vous lever pour que ce soit plus clair et compréhensible pour tous.

Nos Maîtres d'ouvrages, vous les connaissez déjà donc en commençant par Aude LAURENS qui travaille chez RTE, réseau de transport d'électricité qui est donc l'établissement public qui est chargé d'acheminer, de construire, d'entretenir le réseau d'électricité nationale et dans le cadre du projet éolien, d'acheminer cette électricité jusqu'à la terre ferme et Damien LEVALLOIS qui est un peu Monsieur « éoliennes » en général ou qu'en mer, Damien ? Plutôt en mer, à la DREAL Normandie qui n'est pas loin qui est juste en face, il suffit de traverser la Seine pour aller dans vos bureaux, non, vous n'êtes pas d'accord ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Intervention inaudible – hors micro

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La DREAL étant le service déconcentré du Ministère de la Transition énergétique, il y en a dans chaque région et en Normandie, il y a des bureaux à Rouen et à Caen.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Et Laetitia également.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Excusez-moi, Laetitia, vous êtes là aussi représentante de la DREAL. J'ai dit, il faut parler bien fort, Damien, parce qu'on n'entend pas bien. Alors, comment on travaille ensemble aujourd'hui, on va travailler en 3 séquences, quand je dis travailler, c'est parce que vous voyez, on vous a mis autour de petites tables, vous allez vous aussi produire du travail. Ce matin, nous allons laisser s'exprimer, aller chercher, creuser vos points de vue sur l'éolien en mer, savoir ce que vous en pensez, est-ce qu'il faut selon vous le développer en général, est-ce qu'en particulier, il faut développer au large de la Normandie et comment prendre en compte les différents impacts. On va faire un petit travail pendant une heure et demie à partir de documents qui sont déjà sur votre table, document qui s'appelle mon point de vue sur l'éolien. Vous allez travailler en groupe, évidemment essayez de synthétiser par tables, c'est vous qui vous êtes installés à ces tables, l'idéal serait de produire un document ou en tous les cas de désigner quelqu'un qui va rapporter soit votre accord sur les sujets soit évidemment la diversité de certains points de vue. Ça, ça va nous occuper ce matin.

À cheval sur le déjeuner, on commencera avant notre célèbre poulet tomates provençales et on continuera un peu après, on travaillera cette fois sur les cartes des zones d'implantations. Donc avant de déjeuner, pour vous mettre en appétit, on vous présentera toutes les cartes d'enjeux dont on vous a parlé la dernière fois qui synthétisent la multiplicité des enjeux dont doivent tenir compte les Maîtres d'ouvrage quand ils ont en ligne de mire un projet de parc éolien : les fonds, la pêche, la biodiversité, les vents, etc. Si on imaginait qu'on superpose absolument toutes ces cartes, dans l'idéal, on aurait des zones qui se dégagent pour pouvoir implanter un site. Évidemment, ce n'est pas aussi simple, il faut choisir, c'est comme vous savez, la démocratie, le moins pire de tous les systèmes de gouvernement, par-là, choisir le moins mauvais site d'implantation au regard de ces différents enjeux.



Donc on va vous les présenter et après le déjeuner, interdiction de faire la sieste, vous allez regarder quels sont les sites qui ont été préconisés par tous les gens qui ont travaillé avant vous. D'ailleurs, une petite question, est-ce que vous avez une idée, Président, du nombre de personnes, du nombre d'avis que ça représente à ce jour, le débat ? Si on devait donner un chiffre comme ça, je vous prends un peu au dépourvu.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Comme ça, au flanc, 60, 70 contributions, mais le Secrétaire général est

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais plus que ça, avec les réunions, les ateliers territoriaux, etc.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Attendez, de cartes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

De cartes, vous avez 60, 70, d'accord, mais le nombre de personnes qui pour l'instant ont contribué ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

On est sur un millier.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, parce que je me disais 60 ou 70, alors qu'on est 20 déjà aujourd'hui. Donc avec 60 ou 70 propositions de sites, c'est ça ? D'accord. Donc vous allez regarder tout ça, et on va vous demander en début d'après-midi de regarder si des zones de lieux se distinguent, si vous deviez faire la synthèse un peu de ces propositions de sites, quels sont les zones et les secteurs qui concentrent le plus grand nombre de propositions et puis faire un travail aussi d'assortir ces zones des impacts que vous identifiez, qu'il va falloir quand même traiter ou en tous les cas, prendre en compte et puis des conditions aussi d'utilisation de ces zones. Vous verrez, on vous réexpliquera tout ça au fur et à mesure, ne vous inquiétez pas. Là, je donne un peu le menu en général. Enfin, on conclura notre journée en nous posant une question qui n'est pas simple, et là je pense que nos représentants de la Maîtrise d'ouvrage vont nous écouter attentivement, c'est : que doit faire l'État de ce qu'on envoie à l'issue des débats. Il aura plein d'avis, de contributions, votre propre contribution d'une manière un peu plus synthétique, selon vous qu'est-ce qu'il doit faire et quelles sont les premières choses à mettre en œuvre à l'issue immédiate de ce débat.

Vous ne vous connaissez pas trop, vous avez peut-être un peu échangé en attendant que tout le monde soit arrivé, vous avez vos prénoms sur les chevalets. Moi, j'aimerais quand même vous poser quelques petites questions, je crois être à peu près sûre, on est bien d'accord, que vous habitez tous en Normandie ?

Réponse positive collégiale.

Ça, c'est ce qui s'appelle de l'unanimité. Qui habite près de la mer ? Ce que j'appelle près de la mer, c'est de 10 à 15 km maximum, quelque chose comme ça. 10 personnes, donc à peu près la moitié des personnes habite près de la mer. Est-ce que je peux vous demander où, les 10 personnes qui ont levé le doigt, rapidement, pour que les autres le sachent, en faisant l'exercice de parler bien fort. Par exemple, vous, Madame.

Intervenante dans la salle

Moi sur le Havre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous habitez le Havre même, ça, c'est ce qui s'appelle près de la mer.

Intervenante dans la salle

Moi, autour de Caen.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Autour de Caen, donc on n'est effectivement pas loin.



Intervenante dans la salle

Caen.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Caen également, monsieur ?

Intervenant dans la salle

Deauville.

Intervenant dans la salle

Carentan, on est à 15 km de l'Utah Beach.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, 15 km des plages du débarquement.

Intervenant dans la salle

Pareil, les plages du débarquement.

Intervenant dans la salle

Moi, c'est l'autre côté, la côte ouest j'habite à Agon-Coutainville à 100 m de la mer.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc là, on est dans la Manche ? C'est ça, on est dans la Manche.

Deux autres intervenants habitent Caen et un autre à Honfleur

Intervenant dans la salle

Le problème, c'est Caen, le sud de Caen est à plus de 10 km.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc il y a beaucoup de Caennais, il y a pas mal de Caennais. Du coup, vous Monsieur, c'était où ?

Intervenante dans la salle

Saint André-sur-Orne.

Intervenante dans la salle

Cormeilles.

Intervenante dans la salle

Près d'Étretat.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est quand même bien représentatif. Alors les personnes, pardon, vous êtes d'où, Madame ?

Intervenante dans la salle

C'est à 5 km de Caen aussi.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Du coup, pour les personnes qui n'ont pas levé la main, est-ce qu'il y a des Rouennais ? Donc il y a 3 Rouennais, est-ce qu'il y a des personnes qu'on a oubliées qui habitent quelque part en Normandie, mais plus dans les terres ?

Intervenante dans la salle

Yvetot.

Intervenante dans la salle

Vieux Manoir, près de Buchy.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est ça, on est juste au nord de Rouen. D'accord, pour les personnes qui sont près de la mer, je vous l'accorde, les 19 km, ça me va bien, est-ce que vous avez l'impression que votre proximité justement du littoral influence d'une manière ou d'une autre votre point de vue sur l'éolien en mer ? On est bien d'accord, on parle ici d'éolien en mer, est-ce que quand vous avez déjà été amenés à entendre parler de projets, de suivre des émissions à la télé, il y a déjà des projets en Normandie évidemment et qui sont plus qu'avancés, est-ce que votre proximité a influencé en positif, comme en négatif votre avis sur l'éolien. Je veux bien quelques avis à ce sujet. Vraiment il faut que vous parliez plus fort parce que là, on ne va pas vous entendre, ou alors, est-ce qu'on tend un micro ? Parce que si moi je me balade avec le mien, ce n'est pas terrible.

Intervenant dans la salle

Moi en négatif.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et en négatif pourquoi, Monsieur ?

Même intervenant dans la salle

Parce que je trouve que c'est dangereux pour la biodiversité, comme pour les pour les oiseaux.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous pensez que ça porte atteinte à la biodiversité et les oiseaux.

Même intervenant dans la salle

Les emprises pleines de câbles, les substrats, tout ça, les huîtres et le système acoustique par rapport aux éoliennes, comme pour les oiseaux.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc que ça perturbe notamment les oiseaux. Je pense qu'il va falloir qu'on amène effectivement un micro, parce que je vous restitue vos propos, mais ce serait bien que tout le monde les entende. Quelqu'un d'autre ? Vous, Monsieur.

Intervenant dans la salle

Moi j'habite à côté de la mer, puisque je suis de Deauville, mais en positif, j'ai un a priori positif des éoliennes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et pourquoi donc ?

Même intervenant dans la salle

Parce qu'il nous faut bien de l'électricité. Il faut qu'on puisse changer un peu ce qu'on a aujourd'hui en tant qu'énergie et ça fait partie des énergies...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc vous pensez que ça fait partie des énergies de l'avenir, et que bien que vous habitiez près de la mer, il faut réfléchir en tout cas à de tels projets. Alors, quand vous avez un micro, vous le mettez vraiment bien près. Est-ce qu'il est branché ? Je pense qu'il faut peut-être appuyer sur le petit bouton rouge. Je veux bien un autre avis en positif, en négatif, peu importe, mais qui soit peut-être un peu différent, vous, Madame ?

Intervenante dans la salle

Du même avis que le monsieur, à moment donné, on ne veut plus du nucléaire, on ne veut plus de fossiles...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc qu'est-ce qui nous reste si on veut allumer l'électricité et s'entendre dans les micros.

Même intervenante dans la salle

Il y aura forcément des problèmes, c'est là que ce sera intéressant de savoir...



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

À quelles conditions et comment on implante ce type de projet. Vous, Monsieur ?

Intervenant dans la salle

Oui, évidemment moi aussi, il y a le pour et le contre dans toute chose, on soupèse les éléments, mais à un moment donné, effectivement, soit on réduit drastiquement notre consommation d'électricité, soit on cherche de nouveaux moyens. Mais je pense qu'il y a une chose intéressante c'est qu'il faudrait pour que les populations acceptent ces projets qui ne sont pas évidemment sans nuisance, ni pour l'environnement, ni pour l'esthétique, ni pour les paysages c'est que l'énergie produite soit aussi un impact sur l'économie locale du territoire, puisque maintenant on est organisés en communauté de communes avec des territoires assez vastes...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, que les territoires y trouvent un bénéfice et un retour sur investissement.

Même intervenant dans la salle

Bien sûr, puisque les territoires et collectivités sont en manque d'argent pour diverses raisons, c'est qu'il y ait un impact direct sur les territoires et que chaque territoire évalue sa consommation d'énergie et sa production, que chaque territoire puisse arriver à dire maintenant j'arrive à un territoire à énergie zéro...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ou positive, comme on le dit pour des bâtiments, par exemple. Si on prend l'exemple de la Normandie, c'est à condition que la Normandie y retrouve ses petits sur différents niveaux, vous parlez de l'emploi mercredi dernier, enfin, d'avoir des retombées économiques favorables.

Même intervenant dans la salle

Et pour la question d'emploi, la Normandie est bien placée avec Cherbourg. Il faudrait tous les territoires de la Normandie. On est fiers parce que nous, on produit de l'énergie en quantité suffisante pour nos populations.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est bien entendu, Monsieur.

Intervenant dans la salle (M. Philippe BOUET ?)

Je ne m'estime pas assez qualifié pour pouvoir répondre à ce genre de questions.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais en tant que citoyen, par exemple, vous savez, quand on vote pour un Président de la République, des fois on ne connaît pas tous ces dossiers, spontanément c'est quoi, vous êtes plutôt pour, plutôt contre est plutôt pourquoi ?

Même intervenant dans la salle

Pour l'instant, je n'ai pas d'avis.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, ce sera intéressant peut-être à la fin de la journée, évidemment, on n'aura pas tout tranché à la fin de la journée. Donc vous venez aussi pour vous renseigner.

Même intervenant dans la salle

Si j'ai déjà un avis avant d'avoir les informations, ce sera biaisé.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, c'est respectable. Est-ce que quelqu'un d'autre...

Intervenant dans la salle

Je voudrais juste ajouter que j'apprécie beaucoup cette démarche qui est nouvelle, j'ai connu le nucléaire dans La Hague il y a quelques années, et les manifestations et tout ça, et aujourd'hui, on voit l'EPR et tout ça, toutes ces questions-là, et demander, si le débat n'est pas biaisé en fin de course, c'est très intéressant.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Tiens, ça, c'est une bonne question. Président, est-ce que vous pensez que le débat est biaisé en fin de course ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Si le débat était biaisé, c'est que la Commission du débat public n'aurait pas fait son travail, elle s'est engagée à quelque chose.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et quelles sont les garanties ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Pour les garanties, il faut nous faire confiance. Il faut nous faire confiance, si, il y a quand même une loi récente qui s'appelle l'État au service d'une société de confiance. C'est une loi qui a 2 ou 3 ans ESSOC en langage raccourci, c'est dans ce cadre-là aussi que ce débat a lieu, c'est-à-dire qu'en fait, le projet n'est pas achevé par l'État. Il faut nous faire confiance, les membres de la Commission, peut-être...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est ce que j'allais vous demander, c'est qui ces fameux 7 membres de la Commission du débat public ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Alors, ce n'est pas un métier, c'est une mission temporaire, finalement, nous sommes des citoyens comme vous, et on est chargés de recueillir ce que des citoyens comme nous ont envie de dire et bien sûr d'organiser la discussion entre le Maître d'ouvrage qui est là pour fournir de l'information, pour enregistrer aussi en direct, sans filtre ce que vous avez envie de lui dire, puisque le Maître d'ouvrage est présent à toutes les réunions. Les 7 membres de la Commission viennent d'horizons extrêmement différents. La seule chose vraiment visible de loin, c'est autant d'hommes que de femmes, comme on est 7 évidemment, ça ne tombe pas juste...

Intervenant

Il y a un transgenre, dites-le !

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Voilà, c'est ça, peut-être le Président, tout simplement ! Bon, n'allons pas jusque-là tout de même. Moi, je suis professeur de géographie à la retraite depuis 7, 8 ans, j'ai été professeur de géographie à la Sorbonne où je pilotais une formation d'aménagement du territoire. Peut-être que l'intérêt pour ce débat quand on me l'a proposé, je ne suis pas venu en disant moi je veux absolument être Président de quoi que ce soit, je me suis dit oui, c'est un sujet important et peut-être que pour un géographe, c'est quelque chose qui a un sens. Mais je suis le seul de cette catégorie. On trouve des gens qui ont travaillé dans la communication, il y a quand même en gros les 2/3 de retraités, parce qu'il faut pouvoir donner du temps et les gens qui sont salariés pendant ce temps-là ont un mal de chien à dégager du temps.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que les membres peuvent avoir travaillé dans le domaine de l'énergie et même de l'éolien en mer ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

J'ai envie de dire que ce n'est pas souhaitable. Moi, je ne vais pas vous lâcher à la fin de cette séance. On n'est pas censés avoir un avis, ce qui est parfois assez difficile, on n'est pas censés imprimer une position aux gens qu'on rencontre comme vous. Ça m'avait amené à dire un jour à des journalistes qu'on n'est pas là pour vous faire avaler un projet, bien. En fait, c'est mieux si on n'est pas spécialiste du sujet, parce que du coup, on a un regard neuf, mais en revanche, on rencontre dans les réunions de débat public des gens qui sont très pointus sur le sujet. Voilà, est-ce que ça va comme réponse, donc pas de spécialistes, plutôt des retraités pas encore complètement cacochymes, parce que ça nous prend quand même plus qu'un plein temps pendant 6 à 8 mois.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce que vous venez de dire est important, et c'est pour ça que nous avons une configuration d'atelier un peu différente aujourd'hui, les autres réunions ont été ouvertes, c'est bien ça, ouvertes à qui voulait. Ils voyaient une affiche, réunion tel jour à telle heure alors évidemment, avec la parenthèse du confinement... Aujourd'hui, c'est un peu différent, on vous a « recrutés » sur la base de critères géographiques pour essayer d'avoir une répartition à peu près homogène, hommes, femmes, mais justement, on sait qu'il peut y avoir des personnes comme vous, Monsieur, qui n'ont pas forcément d'avis et qui n'auraient pas forcément ouvert la porte d'une réunion publique sur l'éolien, si on ne l'avait pas appelée en disant qu'on aimerait bien que vous veniez donner votre avis. Parce que dans les réunions de concertation, quelles qu'elles soient on sait qu'évidemment que viennent en premier lieu les opposants au projet, parce qu'ils sont fortement motivés, les gens qui sont favorables se déplacent généralement assez peu, ce n'est pas tellement leur souci, et les gens qui sont très spécialistes. Mais du coup des fois, on peut avoir des représentations qui sont un peu biaisées, donc on essaye de mixer au mieux les participations.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Autrement, rapidement, pour que vous fassiez un peu plus connaissance, qui est encore actif, qui est retraité ? En commençant par les personnes qui sont retraitées, 5 personnes donc tous les autres, vous êtes actifs, vous travaillez, ou il y a par exemple des femmes au foyer des personnes en recherche d'emploi ? Madame, vous recherchez un emploi.

Intervenante dans la salle

Moi, je suis étudiante.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Étudiante en quoi ?

Même intervenante dans la salle

Je viens d'avoir mon concours de prof, donc je suis mi-étudiante, mi-professeur.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc avec la rentrée qui s'annonce dès septembre prochain, bon courage ! Et rapidement, pour les personnes qui travaillent, c'est dans quel secteur, un peu à la volée comme ça ? Professeur des écoles, dans le domaine des transports, fonctionnaire, logistique, vous avez des petites connaissances sur ces sujets-là, ça s'est senti à la visioconférence, de mon point de vue. À cette table-là : fonction publique, assistante d'éducation, dans la grande distribution, donc, c'est varié. Là : retraité, retraité aussi, aide à la petite enfance, et ici, agence pour l'emploi, ou travailler au sein d'une agence pour l'emploi, d'accord, dans l'industrie, vous êtes retraités et là-bas, fonctionnaire territoriale et agences d'intérim, donc c'est assez varié. Vous vouliez dire quelque chose, Président ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Oui, je voulais dire que le profil que vous représentez est très différent du profil des réunions publiques qu'on a pu tenir, bien qu'on ait fait attention. Par exemple, quand on va à Fécamp, quand on va au Tréport, on fait attention aux horaires des marées pour fixer l'heure de la réunion de telle façon que les pêcheurs puissent participer à la réunion. Sinon les pêcheurs sont dans la mer, ils ne sont pas là. On fait aussi attention à ne pas être toujours trop tôt dans l'après-midi, pour permettre à des gens qui travaillent de finir, il y a beaucoup de contraintes, mais on voit principalement venir des personnes retraitées, donc on a une moyenne d'âge assez élevé. L'intérêt d'aujourd'hui du panel qui a été fait par une entreprise spécialisée, c'est qu'en fait la moyenne d'âge est beaucoup plus jeune, donc là, on est très satisfaits, on s'est adressé aussi aux universités pour avoir des réponses de la part d'étudiants en licence 3, en master.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On avait animé notamment à l'université de Rouen.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Tout à fait, mais là, je pense que vous représentez vraiment quelque chose de tout à fait différent par vos origines professionnelles et par les tranches d'âges qui sont représentées et ça pour nous, c'est vraiment important, parce que sinon on avait une population quasi clonée, j'ai envie de dire.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et encore qu'il est relativement difficile, je présente mes excuses à ceux que j'ai pu vexer mercredi en visioconférence en disant : on n'a pas beaucoup de jeunes, ça dépend à partir de quand on situe jeune, mais ce que je voulais dire, c'est qu'on a eu du mal à trouver, on a posé la question pour participer ce matin, ce que j'appelle des jeunes, c'est des jeunes qui sont encore à l'école ou étudiants. C'est vrai que ce n'est pas facile, et on le voit dans toutes les concertations, ce n'est pas facile d'associer des « jeunes » à ce type de débat.

Intervenant dans la salle

L'âge, c'est dans la tête.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Non, mais ce que je veux dire, oui, bien sûr, et puis nos avis se valent tous quand je parle de représentation. C'est important aussi de discuter avec des gens qui assisteront à tout ce déploiement de nouvelles énergies dont on parle maintenant et qu'effectivement vous comme moi on verra peut-être moins. C'est bien aussi de diversifier ces points de vue.

J'avais prévu une petite demi-heure pour qu'on fasse connaissance, il reste un peu 5 minutes, je vais vous laisser une minute pour réfléchir aux 3 mots que vous évoque l'éolien en mer, personnellement, pas au niveau de la table. Personnellement, si vous deviez donner 3 mots sur le sujet, vous avez du papier, des crayons. Vous pouvez aussi, un exercice qui est intéressant, c'est que vous avez 3 mots qui vous viennent en tête, vous les mettez de côté et vous choisissez les 3 suivants, parce que ceux-là seront vraiment originaux, alors que les 3 premiers peuvent être plus banals.

C'est bon ? Qu'est-ce que vous avez mis ?

Intervenante dans la salle

Métaux lourds, temps et éléments

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Un mot d'explication rapide ? C'est une crainte, c'est quoi ? Une crainte de pollution ?

Même intervenante dans la salle

Oui, le temps, c'est que j'imagine que ça va durer longtemps et les éléments, c'est que c'est censé être en accord avec le vent, l'eau.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, les éléments naturels. Serge, vous séchez ? Je reviens vers vous plus tard.

Intervenant dans la salle

Alors, j'ai du positif comme du négatif, j'ai inquiétude que j'ai mise en premier, énergie verte et entretien.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Très bien, alors je crois que ça n'a pas besoin d'explication.

Intervenant dans la salle

Énergie renouvelable, biodiversité, flore et faune sous-marine

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Quand vous dites flore et faune sous-marine, c'est sous l'angle d'une inquiétude ?

Même intervenant dans la salle

Oui c'est une inquiétude.

Intervenant dans la salle

Imposant, vent et nuisances sonores.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pourquoi imposant ?



Même intervenant dans la salle

Imposant du plus et du moins dans la mesure où c'est [mot incompris] de l'électricité mais d'un point de vue visuel, ça va être conséquent le vent parce que [suite incomprise] et les nuisances sonores [suite incomprise].

Intervenante dans la salle

Gigantesque, intrigant, innovant.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qu'est-ce qui vous intrigue par exemple si on devait...

Même intervenante dans la salle

Toutes les choses qui vont découler de l'implantation d'éoliennes en mer sur le plan de la faune, la flore, la biodiversité, qu'il n'y ait pas suffisamment d'éléments en substance.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc vous abordez cette réunion avec une certaine curiosité.

Intervenant dans la salle

Moi j'ai mis propre, préserver et intégrer

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qu'est-ce que vous voulez dire par préserver ?

Même intervenant dans la salle

Préserver la diversité...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est une demande de votre part ?

Même intervenant dans la salle

Oui, c'est une inquiétude en même temps.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et le dernier mot ?

Même intervenant dans la salle

Intégrer, dans le paysage.

Intervenante dans la salle

Immense, pourquoi et dangereux.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, et pourquoi pourquoi ?

Même intervenante dans la salle

Pourquoi les éoliennes, pourquoi on ne peut pas plutôt, je ne sais pas, faire de nouvelles normes de construction sur des maisons individuelles, enfin pourquoi on ne part absolument que sur les éoliennes ?

Intervenante dans la salle

Avenir, énergie et paysage.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Les 2 premiers sont assez clairs et paysages, c'est plutôt sous l'angle d'une inquiétude ?

Même intervenante dans la salle

Une inquiétude, parce que là quand je vois au Tréport, on est quasiment sur la plage, moi je vais souvent sur le littoral, ça me ressource, je n'ai pas envie de voir les éoliennes.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc ce qui ressort déjà beaucoup en termes d'inquiétude, c'est la biodiversité et les paysages. On le sent bien, on pourra donner des éléments là-dessus.

Intervenant dans la salle

Comprendre, arguments et vigilance

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Comprendre, c'est une des raisons pour lesquelles vous êtes là.

Même intervenant dans la salle

Argument, ce sont les éléments, j'aime bien faire les parallèles et une fois que la décision est prise, vigilance.

Intervenant dans la salle

Avenir, écologie et démesure pour moi, parce que ça représente un peu jusqu'où on va maintenant pour produire propre et tout ce que ça peut engendrer en à-côté.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et qu'est-ce qui vous paraît démesuré dans un projet de parc éolien ?

Même intervenant dans la salle

Lorsqu'on a parlé par exemple du coût de production d'électricité avec tous les moyens engendrés pour s'implanter, pour l'entretien, tout l'ensemble des à-côtés qui va dans le bon sens, écologique, je suis plutôt pour, mais c'est un peu une caricature de jusqu'où on doit aller maintenant pour produire de l'énergie propre.

Intervenant dans la salle

Moi j'ai marqué nécessité, controverse, avenir.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Controverse, c'est-à-dire ?

Même intervenant dans la salle

Ça implique systématiquement une discussion avec des gens qui ont des idées complètement opposées. Il faudrait quand même retrouver un consensus.

Intervenante dans la salle

Alors moi, j'ai mis avenir, futur, autonomie, il va falloir un moment être autonome. Ce qui m'ennuie, c'est que c'est éphémère, 30 ans pour moi, c'est éphémère.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, donc vous interrogez sur le rapport ampleur des projets par rapport à leur durée.

Même intervenante dans la salle

Il faudra tout recommencer à zéro, je ne sais pas peut-être.

Intervenante dans la salle

Moi j'ai mis écosystème, biodiversité écologie et énergie.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, est-ce que les 2 premiers ça traduit une préoccupation chez vous ?

Même intervenante dans la salle

En fait, je sors d'une licence écologie et moi, je suis très basée écologie, c'est ce qu'il me vient en premier après, le reste, je ne connais pas assez pour dire quelque chose dessus.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et quand vous marquez énergie ?



Même intervenante dans la salle

C'est toujours mieux que l'énergie fossile, mais après, je rejoins Madame à côté, 30 ans, c'est peu, donc, à voir.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pas mal d'interrogations, sans opposition radicale, mais on sent que vous vous posez plein de questions.

Intervenante dans la salle

Pareil l'énergie, la mer, le littoral et la hauteur.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La hauteur, ça vous a étonnée ce qui a été dit ? Ce qui vous a été présenté l'autre fois ?

Même intervenante dans la salle

J'ai l'habitude d'en voir régulièrement, c'est vrai que quand on passe vraiment à côté...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais vous passez régulièrement à côté de parcs éoliens en mer ?

Même intervenante dans la salle

Pas spécialement en mer.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce serait important peut-être, Damien, à un certain moment de nous donner aussi un peu des échelles, c'est vrai que quand on passe à côté d'éoliennes terrestres, on ne peut pas les rater, je sais qu'il y a des photomontages qui sont là.

Serge, du coup, est-ce que vous avez un peu avancé ?

Intervenant Serge

Oui, ponctuellement durable, la rentabilité est possible, l'effet est positif ou négatif.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, ça veut dire quoi, c'est autant de questions que vous vous posez, sur lesquelles vous attendez un peu.

Intervenant Serge

Oui, parce que le fonctionnement, est-ce que ça va être durable, savoir combien de temps ça peut durer, est-ce que c'est 20 ans, 30 ans plus ? La rentabilité, est possible, c'est aussi une question et les effets sur la faune.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Un peu cette balance avantage/inconvénient. Je vous ai tous interrogés, je crois. Madame.

Intervenant dans la salle

Écologie, visuel, économie.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est pareil, est-ce que vous pouvez nous traduire un peu ces termes-là, soit en termes d'affirmation ou de préoccupations ?

Même intervenante dans la salle

Écologie, pour moi, c'est plus écologique que le nucléaire par exemple, le visuel, il faut les voir s'implanter pour que ça n'ait pas d'impact, et puis l'économie, pour moi c'est plus économique qu'autre chose.

Intervenant dans la salle

J'ai énergie, protéger et préserver



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Énergie parce que vous avez ajouté « faire » [incompris], à côté ? Pardon, énergie, d'accord.

Même intervenant dans la salle

Protéger les espèces.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Protéger avec la notion de diversité et la faune, et après préserver ?

Même intervenant dans la salle

Préserver le charme de la côte.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, donc aussi des questions d'impact.

Intervenante dans la salle

J'ai mis planète, paysages et énergie.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pourquoi planète ?

Même intervenante dans la salle

Planète, parce que notre planète n'est pas en bonne forme, je pense, et on essaye de trouver des alternatives, ça rejoint aussi l'énergie pour qu'on puisse toujours évoluer, mais tout en protégeant aussi notre planète.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Avec toutefois une inquiétude sur les paysages, c'est ça ?

Même intervenante dans la salle

Tout à fait, je ne sais pas du tout à quoi ressemble parc éolien en mer et si oui, tout à l'heure, on pouvait avoir des images, ce serait très intéressant.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On en a.

Intervenant dans la salle

Moi les 3 mots qui me sont venus spontanément, c'est vent, énergie et blanc, on comprend les 2 premiers, j'ai la référence des parcs éoliens en terre, les éoliennes sont toujours blanches. Ce serait bien, une idée comme ça, qu'en mer ce soit gris bleu, que ça se fonde dans le paysage, parce que le blanc, ce n'est pas forcément la bonne couleur.

Intervenante dans la salle

J'ai choisi avenir, évolution, puissance, pour moi, c'est un moulin à vent moderne, ce n'est pas [suite incomprise].

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors, je retiens, rapidement, parce qu'après, on va passer à notre première séquence de travail, Messieurs, Mesdames les Maîtres d'ouvrage, est-ce que vous pouvez nous dire combien dure un parc éolien en mer ? Ça, c'est vraiment important, et puis cette question, effectivement, j'allais dire toute bête, mais à laquelle on n'avait pas pensé, est-ce que les éoliennes en mer sont blanches et pourquoi elles sont blanches ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

La durée d'un parc éolien en mer, c'est difficile, parce que les parcs éoliens commencent seulement - on va dire - à sortir de l'eau, même si ce que je dis est déjà dépassé. Les premiers parcs éoliens qui ont été construits, c'est au Danemark dans les années 90 et ils ont été démantelés il y a 2 ans et ils n'ont pas reconstruit d'éoliennes au même endroit, puisqu'en fait l'endroit ne correspond plus à ce que l'on fait aujourd'hui. Les éoliennes de 1990, c'était du 0,3 MW, aujourd'hui, même à terre, on est sur du 2 MW, on ne va pas refaire le même type de structure. Aujourd'hui, quand on s'engage dans un



projet éolien, quel que soit le pays européen, les industriels qui vont mettre en place des champs d'éolien, ce sont des machines qui sont là pour une durée de 30 ans. Une durée de 30 ans, si on regarde sur d'autres industries, par exemple le nucléaire, on était parti sur 40 ans. Après, on voit ce qu'il se passe, est-ce qu'on change d'énergie, déjà, est-ce que dans 30 ans, on n'aura pas trouvé autre chose ou est-ce qu'on fera un 2^e site, je ne sais pas donc, ce n'est pas évident de se projeter dans l'avenir. Il y a 30 ans l'éolien balbutiait au Danemark et aujourd'hui, il est sorti.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc c'est plutôt par sagesse qu'on fixe cette durée théorique.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Globalement les industriels essayent de répondre à cette durée de vie de 30 ans et à terre, ce qu'il se passe aujourd'hui, c'est que les parcs assez anciens passent en - le terme anglais que vous utilisez - en « robroing » [mot incompris], de réutiliser l'endroit sur des machines plus puissantes, c'est-à-dire qu'on réutilise le sol, on réutilise peut-être une partie du mat et on remet une machine plus puissante, puisqu'elle a fini sa vie, mais on continue à utiliser l'endroit qui était exploité. Peut-être qu'entre-temps ces parcs éoliens seront soit arrêtés et démantelés, soit réagencés pour utiliser une technologie plus productive.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, est-ce que les machines sont conçues pour faire un peu des caméléons ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Alors, on a le choix entre 2 couleurs, pourquoi, parce qu'en fait il faut qu'elles soient visibles, il y a d'autres usagers de la mer, il y a les navires mais il y a aussi de l'aérien, donc il faut qu'elles soient visibles, donc on a droit à deux couleurs, c'est un gris clair et un gris foncé. En mer, ce sont les 2 couleurs, c'est notamment l'arrêté des balisages aériens qui définit les couleurs.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, ils se fondent, parce que bon, en Normandie, je suis rouennaise, le ciel n'est pas toujours absolument bleu, donc ça veut dire que ça se fond quand même un petit peu globalement dans le paysage marin.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Si on avait un vert dégradé gris blanc, je pense qu'on ne les verrait plus.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On ne les verrait carrément plus mais ce serait dangereux pour d'autres raisons. D'accord. Merci à tous, ce que je vais faire, c'est que je vais récupérer votre petite feuille, parce que comme vous en avez d'autres, vous en aurez besoin, mais comme ça, je vais récupérer les mots clés que vous m'avez donnés. On est répartis en 5 groupes et on va entamer notre première séquence de travail qui va nous emmener... est-ce que des personnes qui sont dans les tables à 5 peuvent regagner une table à 3 pour que les groupes à 3 passent à 4, je ne sais pas si j'ai été claire, mais pour rééquilibrer un peu les groupes. Désolée, parce que vous aviez fait connaissance avec votre table, et on vous sépare déjà. D'ailleurs, pourquoi pas, on pourra changer les tables cet après-midi, si on veut.

Vous avez sur vos tables un petit document, un beau petit document qui s'appelle, on va le redonner à Guillaume, parce qu'il appartient à Guillaume, un document qui s'appelle : « mon point de vue en 9 étapes ». C'est un document qui est à disposition sur le site Internet du débat...

Intervenante dans la salle

J'ai juste une petite question, en fait, le parc va approvisionner 800 000 foyers dans la région, je voudrais savoir combien il y a de foyers en Normandie ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On est à combien d'habitants en Normandie, pour moi, on était autour de 800 000 en Haute-Normandie et ça doit être un peu de tiers en basse, je vous le fais à 1,5 million, non, un peu plus ? 1,6 ?

Intervenant tribune

On va regarder Wikipédia.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Après, la notion de foyer, je ne sais pas comment.

Même intervenante dans la salle

Ou alors, vous pensez que ça va alimenter quel pourcentage ?

Intervenant tribune

Pour le parc de Courseulles, dans mon souvenir, ça alimentait le Calvados.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors, est-ce que la notion d'alimenter le Calvados existe quand on a un parc éolien, c'est-à-dire que l'électricité, une fois quelque part dans le réseau c'est l'équivalent de c'est ça, on est d'accord.

Intervenant tribune

Il y a 3,300 millions de personnes en Normandie.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Je sous-estimais complètement, donc c'est plutôt 1,5 millions effectivement. Donc ça va alimenter l'équivalent de 800 000 foyers, je pense qu'un foyer, on le compte à 2 ou 3 personnes, j'imagine ?

Intervenant dans la salle

Ça fait ¼.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Oui, mais un foyer, pour moi, ce n'est pas un individu, j'imagine, ça doit être une donnée INSEE, on regardera, et on va essayer de vous répondre.

Donc le document « *Mon point de vue sur l'éolien en 9 étapes* », ce que je vais vous donner c'est, disons 40 minutes, je pense que ça suffira et puis surtout, si vous avez fini avant, vous nous faites signe, comme ça on discutera d'autant plus pour faire 2 choses, d'abord travailler un peu individuellement en répondant aux questions ou échanger tout de suite, vous organisez comme vous voulez par table, le but du jeu étant de remplir ce questionnaire. Les 8 premières questions, pas la 9^e, parce que vous allez voir, la 9^e on y travaillera plus tard en groupe. Luc ?

Intervenant Luc

C'est plutôt collectif par table.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est plutôt collectif, oui, mais ce que je voudrais, c'est d'abord que les gens prennent connaissance individuellement, parce qu'ils vont découvrir le document, de vous mettre d'accord, d'accord, avec des réserves, il peut y avoir une personne qui donnera son avis un peu différemment des autres et ensuite, on vous demandera de restituer par table ce que vous avez répondu aux 8 questions.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Moi, je suis le Secrétaire général, je ne me suis pas présenté, Luc PICOT, Secrétaire général du débat, juste pour que vous compreniez bien ce document, on a 8 questions qui résument un peu les grandes questions, ça a été produit par la Commission du débat public pendant la période du confinement, ça a été nos travaux de confinement. Vous avez sur la partie gauche et en dessous ce que l'État dit, ce qu'on appelle le porteur de projet, donc l'État et RTE disent à la question, c'est leur réponse et sur la partie droite, vous avez la réponse des publics entendus pendant la première partie du débat. Ce ne sont pas des réponses qu'on a inventées, ça correspond à vraiment des citations qui ont été dites dans des réunions publiques, sur la plate-forme Internet, etc. Cela résume un petit peu une sorte de cartographie des différents arguments aux questions. Nous, on est très intéressés avec des ateliers citoyens comme vous, des personnes qui ne sont pas particulièrement impactées par le projet au premier abord, alors que là, ce sont peut-être des publics qui sont très impactés qui ont répondu, c'est de vous situer et de voir s'il y a des arguments qui manquent, des nuances à compléter, parce que c'est ce qu'on a entendu, est-ce qu'on n'a peut-être pas tout entendu non plus ? Pas complètement exhaustif. Donc l'idée, c'est qu'à votre table vous puissiez en discuter, vous prenez connaissance individuellement, puis vous discutez collectivement, question par question et vous



essayez d'avoir une réponse collective si c'est possible par table. Donc ça veut dire que vous commencez déjà un peu à discuter des réponses.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce qui veut dire, vous savez, 8 questions, ça va passer assez vite, quand je dis 40 minutes, ce serait 4 minutes par question, ça veut dire, si j'ai bien compris, Luc, soit ils se reconnaissent pleinement dans un avis qui a déjà été donné où ils en formulent un qui n'existe pas pour l'instant où ils complètent un avis existant. Ensuite, l'idéal étant que votre table nous restitue son avis ou ses avis, parce qu'on peut imaginer qu'il y ait effectivement des personnes qui auront des choix très différents. Est-ce que les choses sont claires, est-ce que vous avez des questions, de toute façon, on est là. Donc, on vous donne jusqu'à, il est 45, donc ce que je propose, c'est qu'on fait un premier point à 11h15 et puis à partir de là, on vous redonnera 5 minutes si besoin.

Il y a des participants qui viennent d'arriver, vous vous joignez, Madame, à une des tables. Dans ce cas, notez-le en tant que tel, les questions que vous vous posez à ce sujet, c'est-à-dire cette réponse, je la vois comme ci ou comme ça, et nous citoyens, ce que je ne sais pas, c'est ça ou ça. Évidemment, vous n'avez pas connaissance de tout, ce qu'on vous demande, c'est votre avis justement de citoyens.

Partie restitution

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Là, il y a une table qui a l'air prête. Ici, je sais qu'il y a eu des débats, il y a des gens qui ne sont pas d'accord, et ça, c'est vraiment bien aussi. Est-ce que toutefois vous êtes d'accord sur quelqu'un pour rapporter, y compris rapporter les oppositions ou les polémiques à votre table. Rapidement, essayez de nous synthétiser vos questions et ensuite, on essayera de voir s'il y a des points de convergence, si c'est très différent.

Intervenante pour restitution – première table

1 - Selon vous, faut-il développer l'éolien en mer ? On est 5 à la table, il y a 3 personnes qui ont dit que l'éolien en mer est une nécessité et éventuellement pour mélanger le solaire et l'éolien, c'est une proposition. Une autre personne est sur la réserve - c'est moi en fait - je me demande si ça vaut vraiment le coup de faire ça.

2 - Faut-il développer l'éolien en mer en Normandie ? Là, pour le coup, on n'était pas d'accord avec les 3 propositions on en a proposé une autre en se demandant si les centrales plus les parcs éoliens suffisent à la consommation des Normands.

3 - Faut-il investir dans l'éolien en mer ? Là, c'était...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce qu'on va faire, effectivement, on va faire question par question, comme ça, ça synthétisera. Sur voulez-vous développer l'éolien ? On passe à une autre table.

1 - Selon vous, faut-il développer l'éolien en mer ?

Intervenant pour restitution – deuxième table

On a marqué, suis d'accord avec Esther.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Esther, qu'est-ce qu'elle nous dit Esther ?

Intervenante

Faisons preuve de prudence.

Intervenant pour restitution – deuxième table

Nous, on a 3 pour celle-là et un pour Bernard.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Bernard : la priorité n'est pas l'éolien, il faut préserver les activités existantes et l'environnement, d'accord. OK, 2 avis différents à votre table.



Intervenant pour restitution – deuxième table

Voilà, j'ai mis on a besoin de plus de précisions et on n'a pas assez de recul sur le sujet.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, ça revient souvent effectivement, le manque de connaissance qui fait qu'on se sent un peu humble pour répondre à ce sujet. Ici à votre table, qui peut répondre à la question ?

Intervenant pour restitution – troisième table

On est d'accord avec Esther, faisons preuve de prudence, expérimentons, on s'est posé la question de l'expérimentation qui est évidemment indispensable, on se demandait les retours du Danemark, par exemple, est-ce qu'on a des éléments ? On se posait également la question, ce n'est pas vraiment le sujet d'aujourd'hui, mais la comparaison entre le terrestre et le marin.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

À votre table, qui veut bien rapporter ?

Intervenant pour restitution – quatrième table

Nous avons mis sur la question 1 : l'éolien en mer est une nécessité, juste un bémol sur le mot nécessité qui paraît un peu fort, on n'a pas forcément le recul pour dire ça, et prendre en considération toutes les contraintes et également le coût, puisque là-dessus, on est encore ...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

OK. Donc j'entends quand même pas mal de circonspection, c'est-à-dire, il faut voir. Et donc à votre table sur cette question ?

Intervenante pour restitution – cinquième table

Du coup, il y a 2 personnes qui ont voté pour Jean...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qui dit quoi, Jean ?

Intervenante pour restitution – cinquième table

Que l'éolien en mer est une nécessité et que donc pour le moment, il n'y a pas d'alternative à l'éolien, donc le sens de nécessité, c'est une nécessité actuellement plutôt. 2 personnes pour Esther faisons preuve de prudence, expérimentons et évaluons, donc il faut prendre du recul et faire attention, notamment la biodiversité, faune, flore et l'écosystème.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, je vous propose de garder le micro, on va passer à la question deux.

2 – Selon vous, faut-il développer l'éolien en mer en Normandie ?

Intervenante pour restitution – cinquième table

On a eu une personne qui est d'accord avec Jeanne, l'éolien en mer est une opportunité économique, pour cette personne, ça apporte une ressource financière qui est intéressante, même si elle est éphémère et 3 personnes dont on a fait un peu un mix : préserver des côtes et la pêche, faire attention, mais pas de là à tout délocaliser quand même.

Intervenant pour restitution

Pour la question 2, il y a 3 personnes qui sont d'accord avec Jeanne, l'éolien en mer est une opportunité économique, on a dit beaucoup d'emplois, de créations d'emplois, une durée au moins sur 4 ans, ce qui est intéressant. Une personne a dit que la création d'un parc éolien c'était mettre la pêche en difficulté.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Merci pour votre effort de synthèse, ici

Intervenante pour restitution

Du coup, j'avais dit tout à l'heure qu'on n'était pas d'accord sur les 3, et on avait proposé que les centrales et les parcs éoliens suffisaient à la consommation des Normands.



Intervenant pour restitution

Question 2, tous les 4 d'accord avec Jeanne, l'éolien en mer est une opportunité économique, on a seulement Jacques : un parc éolien, c'est mettre la pêche en difficulté, on ne sait pas l'impact sur les poissons en termes de migration, en termes de pêche.

Intervenant pour restitution

Sur cette question-là, on a été très partagés, on a plutôt répondu dans « autre », oui, mais si son implantation est vraiment justifiée en termes de rendement et pas seulement se limiter aux cadres de la Normandie. Si c'est vraiment justifié en termes de productivité d'énergie, oui.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce que je comprends dans ce que vous dites, c'est que ce n'est pas une opportunité à n'importe quel coût. On fait pareil, vous gardez le micro pour nous parler de la question 3.

3 - Selon vous, faut-il investir dans l'éolien en mer ?

Intervenant pour restitution

Là-dessus, on est plutôt sur la 2^e réponse, celle de Quentin : l'éolien en mer et un investissement d'avenir, la 3 était également cochée : choisir les zones d'implantation les plus efficaces et rentables possibles. Le bémol, c'est de prendre en compte l'environnement, c'est ça le point crucial.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc plutôt oui sur le fait d'investir, mais à condition de tenir compte des enjeux environnementaux.

Intervenante pour restitution

De notre côté, on a mis la même chose, on a tous voté pour Karim, mais tout en prenant en compte aussi les autres critères...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Karim dit quoi ?

Même intervenante pour restitution

Choisir les zones d'implantation les plus efficaces et rentables possible, tout en ayant les autres critères, pas seulement le coût.

Intervenant pour restitution

On a 3 avis favorables pour je suis d'accord avec Quentin : l'éolien en mer et un investissement d'avenir, nous, on a dit surtout c'est pour se sortir du nucléaire. Une personne était d'accord avec Karim, choisir des zones d'implantation les plus efficaces et rentables.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Merci, sur cette question des sous ?

Intervenant pour restitution

On était tous les 4 d'accord avec Karim : choisir des zones d'implantation les plus efficaces et rentables possible, et on prenait l'exemple de la ville de Malaunay où le maire a mis un financement participatif avec la population en leur disant que s'ils investissaient dans les panneaux solaires, il y aurait un retour sur investissement au bout de 2 ou 3 ans, on pourrait peut-être faire la même chose aussi avec l'éolien en impliquant les gens qui habitent à proximité des zones concernées, qu'il y ait un retour sur investissement aussi.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, d'impliquer y compris financièrement les citoyens.

Intervenante pour restitution

Nous aussi on est partis sur Karim : choisir des zones d'implantation les plus efficaces et rentables possibles, parce que c'est un coût énorme, autant bien les cibler.

Intervenant pour restitution – même table



Moi j'avais ajouté qu'aujourd'hui l'EPR par exemple on a fait un investissement, mais on ne sait toujours pas le faire fonctionner, c'est 12 ou 13 milliards aujourd'hui. Donc si on compare un parc éolien avec un réacteur EPR, on sait faire fonctionner le parc éolien tout de suite. Voilà.

4 - Peut-on faire cohabiter l'éolien avec les autres usagers de la mer ?

Intervenante pour restitution

C'était un peu compliqué sur la table, il y a un peu de tout, un avis sur Patrick : la présence d'un parc éolien serait incompatible avec les autres usagers de la mer, parce que le but pour cette personne, c'est vraiment de protéger la nature. Après, il y a je suis d'accord avec Thomas : la transition énergétique doit primer, et sur Mathilde : le maintien des activités existantes est une priorité, parce qu'en fait, si on met un parc, ça crée d'autres soucis. Question très compliquée.

Intervenant pour restitution

Sur cette question, on est 3 personnes à avoir mis « autre », nous, on a mis : plutôt faire plusieurs petits parcs flottants offshore, hors des zones de pêche. Il y a un avis d'accord avec Mathilde : le maintien des activités existantes est une priorité.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Merci, sur cette question des activités existantes ?

Intervenant pour restitution

On est tous les 4 d'accord avec Mathilde : le maintien des activités existantes est une priorité, on a dit qu'il fallait qu'on s'adapte aux activités existantes.

Intervenant pour restitution

Comme le groupe précédent, on a une réponse unanime sur la réponse de Mathilde : le maintien des activités existantes et une priorité. Même si on doit s'orienter vers l'énergie éolienne, c'est à elle de s'adapter à l'environnement...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Dans lequel elle installe.

Intervenante pour restitution

2 personnes ont voté pour Thomas, : la transition énergétique doit primer, pour les 2 autres, on est plutôt parti sur Mathilde : le maintien des activités existantes et une priorité, mais trouver une zone la plus satisfaisante possible.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Du coup, vous gardez le micro.

5 - Que faut-il faire au vu de l'impact qu'un parc pourrait avoir sur les activités de pêche ?

Même intervenante pour restitution

À l'unanimité, on a voté pour Aurore : tous les usages de la mer doivent cohabiter, il en faut pour tous et que ça convienne à tout le monde.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que pour vous aussi tous les usages doivent cohabiter ?

Intervenant pour restitution

Je vais dire oui, tout à fait, unanimement aussi la réponse d'Aurore : tous les usages de la mer doivent cohabiter.

Intervenant pour restitution

Nous, on a mis à l'unanimité je suis d'accord avec Roxane : les parcs éoliens doivent être interdits à la pêche pour protéger la faune marine, c'est-à-dire que le poisson va se développer et va donner un coup à la pêche et la pêche sera meilleure, et prendre en compte l'impact de l'environnement.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On sent que c'est un souci fort chez vous, effectivement.

Intervenant pour restitution

On a choisi aussi Aurore : tous les usages et usagers de la mer doivent cohabiter. On se posait la question de savoir réellement les répercussions sur la pêche, l'avis des pêcheurs, ce qu'il en est réellement des problèmes que ça pose.

Intervenante pour restitution

Du coup, nous, 2 personnes étaient d'accord avec Thierry : pêcheur, je suis opposé à un nouveau parc éolien en mer, parce qu'on n'en a déjà trop en Normandie, à force de réduire les terrains de pêche, c'est vrai qu'à force il y en aura plus, il faut peut-être aller voir ailleurs. 2 personnes étaient d'accord avec Roxane, en misant sur l'avenir que l'éolien et la pêche pourrait être très bénéfique par la suite et une autre personne est d'accord avec Aurore : tous les usagers de la mer doivent cohabiter.

6 – Comment prendre en compte l'impact sur l'environnement et la biodiversité ?

Même intervenante pour restitution

On était tous d'accord sur l'impact sur l'environnement et la biodiversité avec Pauline : privilégier les emplacements qui perturbent le moins possible les espèces réfléchissent aux bons emplacements pour ne pas perturber la biodiversité.

Intervenante pour restitution

Nous, pareil que pour les 2 premiers groupes, on a un avis convergent avec Pauline

Intervenant pour restitution

Je crois pouvoir dire qu'on a tous répondu à la première, la réponse d'Alice : l'éolien peut avoir des effets positifs sur l'environnement. Après, juste une question dont on n'a pas parlé, est-ce que ça sera ouvert aux zones de pêche ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, ce sera peut-être bien dans dire un mot tout à l'heure par rapport à toutes ces questions qui se posent sur la pêche. Ici, on n'a pas vu la question 6

Intervenant pour restitution

On a choisi l'avis d'Alice, : l'éolien peut avoir des effets positifs sur l'environnement, mais on a choisi Pauline également : privilégier les emplacements qui perturbent le moins possible les espèces, dans la mesure où les porteurs de projets n'étaient pas forcément en mesure de bien renseigner.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Du coup, je vous laisse le micro pour la question 7

7 - Selon, comment traiter l'enjeu du paysage, la vue depuis la côte ?

Même intervenant pour restitution

On est d'accord tous les 4 avec Louise : les éoliennes n'impacteront pas les paysages, dans la mesure où l'impact visuel était plutôt sympa, en tout cas neutre, il n'y avait pas un côté négatif dans la mesure où c'était assez loin des côtes aussi. Ça avait même un côté relaxant.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

De voir les éoliennes tourner pendant qu'on fait bronzette.

Intervenant pour restitution

À cette question, on a 2 réponses unanimes, Louise : les éoliennes n'impactent pas les paysages. Pollution visuelle, on s'est posé la question et il y en a un en accord avec Marcel, il faut trouver un compromis pour que l'installation des parcs ne coûte pas trop cher, on a pensé surtout au coût de raccordement. Plus l'éolienne est loin, plus c'est cher, forcément.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Par contre, moins on la voit.



Intervenante pour restitution

Nous, pour cette question on a eu 3 réponses. 2 personnes sont d'accord avec Bastien : notre lien à la mer va changer et quelqu'un a souligné qu'il fallait que nous aussi on change notre vision des choses, qu'on apprenne à se déconstruire, parce qu'on évolue et c'est aussi à nos mentalités d'évoluer, il y a eu un exemple avec la tour Eiffel, quand la tour Eiffel est arrivée, on a bien su s'adapter et maintenant, on est très content. Une autre personne est d'accord avec Isabelle : les éoliennes ne doivent pas nuire au patrimoine et deux personnes avec Marcel, il faut trouver un compromis pour que l'installation des parcs ne coûte pas trop cher.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pour les Rouennais, par rapport à ce que vous dites, ça me fait penser aux polémiques qu'il y avait eu au moment de l'installation du Panorama sur les quais qui avait fait pousser des hauts cris. Alors, sur ces questions de paysages ?

Intervenante pour restitution

À l'unanimité, on a voté pour Louise : les éoliennes n'impacteront pas les paysages, on a noté qu'il valait mieux privilégier pour nous les écosystèmes plutôt que les paysages.

Intervenant pour restitution

Là, il n'y a pas l'unanimité, il y a la 2 et la 3, Isabelle et Bastien : notre lien à la mer va changer et les éoliennes ne doivent pas nuire au patrimoine. De mon côté, j'avais coché la première en notant qu'il faut juste faire l'effort de préserver le cadre des côtes en les éloignant.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous gardez le micro pour la dernière question

8 – L'éolien en mer, opportunité ou handicap pour l'économie régionale ?

Même intervenant pour restitution

J'ai rempli plutôt la case « autre », c'est un parti pris de mon côté, je trouve qu'il ne faut pas se tromper de débat, on n'est pas là pour savoir s'il y aura un gain en termes d'économie, que ce soit pour la Normandie ou pour telle ou telle entreprise. On sait à peine ce que ça pourrait engendrer au niveau construction et entretien et le but en apportant des éoliennes, c'est d'avoir une énergie propre et une énergie propre, ce n'est pas pour la Normandie, c'est au-delà de ce cadre. Donc moi ça me gêne de parler de volets économiques, pour moi, on est hors sujet.

Intervenante pour restitution

Pour notre part, on a voté à l'unanimité pour Céline : l'éolien en mer est une opportunité pour le territoire normand tout en gardant un avis aussi pour Valentin en protégeant tout de même la filière pêche.

Intervenant pour restitution

Pour répondre à la question précise, on a à l'unanimité un accord avec Céline : l'éolien en mer est une opportunité pour le territoire normand, c'est bon pour le territoire et l'économie, par contre, on a un doute sur la maintenance, est-ce que ce sera fait par la région, par l'Europe ? Voilà, une question pour le suivi.

Intervenant pour restitution

On a choisi à l'unanimité l'avis de Céline : l'éolien en mer est une opportunité pour le territoire normand et en termes d'opportunités économiques, la création d'emplois.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et voilà la dernière table.

Intervenante pour restitution

Nous sommes d'accord avec Céline, donc l'éolien en mer est une opportunité pour le territoire normand.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Francis voulait faire un petit rapport d'étonnement rapide par rapport à...



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Je synthétise un peu ce que j'ai entendu, justement. Moi, je ne suis pas Présidente de la CPDP, ce que j'ai entendu, c'est à nouveau pas mal de questions qui rendent difficile le fait de se positionner sur toutes ces questions-là, c'est évident. Les préoccupations sont très fortes dans le domaine environnemental, biodiversité, très, très fortes concernant la pêche. Le sentiment que la Normandie peut bénéficier d'un projet comme celui-là, à condition évidemment que toutes les autres conditions dont on vient de parler : pêche, biodiversité, etc., soient réunies. Donc voilà, des positions assez – comment dire – sagement positives, mais avec plein de questions, et je pense qu'on aura besoin d'éclaircissements, d'éclairage supplémentaire justement sur ces questions de pêche qui sont revenues souvent, est-ce que ça a un impact pas et comment on en tient compte. Vous, en tant que Président, Francis, comment avez-vous vu et entendu les choses ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Ce qu'il faut voir, c'est que les membres de la Commission ont en vue maintenant un rapport à faire à l'issue de ce débat public. C'est important pour nous de vous entendre et de vous comprendre. Il y a beaucoup de questions, moi, je ne suis pas capable de dire aujourd'hui ce qui ressort globalement de ce que vous avez fait, tout simplement parce qu'il y a beaucoup de questions et vous êtes nombreux. Alors, une première chose simple qui va être faite, vous avez fait remonter des questions factuelles qui sont pour nous des interrogations, les Maîtres d'ouvrage sont là pour apporter des réponses qui vous conviendront ou pas, d'ailleurs. Je laisse ça de côté, on va aménager un temps pour ça, parce que sur un certain nombre de vos interrogations, il y a des réponses. Simplement, vous ne les connaissez pas encore, comme vous l'avez dit tout à l'heure, vous ne connaissez pas le dossier dans son intimité.

Simplement, quand j'avais des étudiants, on faisait beaucoup d'enquêtes en géographie, quand j'avais des étudiants je disais attention, quand vous faites un questionnaire d'enquête attention à ne pas inventer des questions « bébés phoques ». Qu'est-ce que j'appelais questions « bébés phoques », êtes-vous pour ou contre le massacre des bébés phoques, il y a du sang partout sur la banquise et ça crie très fort ? 99 % des gens répondent non, on n'est pas pour le massacre des bébés phoques, il y a 1 % qui trouve que c'est très bien et il y a ceux qui n'ont pas compris la question. Dans les questions qui vous sont posées, certaines ont l'air de ressembler un peu à ça, parce qu'on vous dit est-ce que vous préférez que ce soit mieux ou que ce soit moins bien ? Néanmoins, ce que j'entends, c'est qu'il y a une diversité de réponses dans ce que vous avez apporté et quand on passe d'une question à l'autre, c'est pour ça que cet exercice n'est pas du tout simple, quand vous passez de la première à la 2^e. à la 3^e question, on change de registre à chaque fois. Si moi je reprends les réponses que vous avez apportées par table ou individuellement à chacune de ces questions et que je me reporte sur la question d'après, je me dis oui, je ne suis pas sûr que là, ce soit dans la continuité. C'est la raison pour laquelle cet exercice finissait par le scénario global.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais on va en parler.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Je pense que c'est ce qu'il faut faire maintenant.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce que je vais vous demander à partir de ces 8 questions, c'est maintenant de vous pencher sur la 9^e, mais tous ensemble, c'est-à-dire au-delà des tables et d'essayer, on a un petit quart d'heure pour le faire, en échangeant, en donnant des points de vue, de répondre à la question suivante, sans se préoccuper pour l'instant de la zone précise sur laquelle serait implanté ce futur parc. Vous aujourd'hui, atelier citoyen, en ce 25 juillet 2020, plutôt favorable et à quelles conditions évidemment, plutôt défavorable et pourquoi à un projet de nouvelles éoliennes en mer en Normandie. Je dis bien encore une fois les 23 collectivement, j'aimerais qu'on produise un avis collectif sur cette question. Qui se lance par rapport peut-être à ce qu'on a entendu d'une manière générale, moi je n'entends pas – mais vraiment, démentez-moi - d'avis férocement opposé, peut-être vous là, Madame, au fond n'êtes-vous pas très favorable à un projet, mais d'une manière générale, je n'ai pas ce sentiment. Mais donnez des arguments, démentez-moi, et répondez à cette question.

Intervenante (personne qui vient d'être interpellée au fond)



J'ai peut-être paru réfractaire, mais pas du tout, en fait, je suis venue comme le monsieur et la dame, vierge, je n'avais aucune opinion sur le sujet et c'est en discutant et en échangeant avec les autres qu'on commence à se forger une idée propre, mais moi, je serais plutôt pour finalement. Voilà, ça sort comme ça, c'est à peaufiner, mais non, je serais plutôt pour.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qui enchaîne derrière, moi j'ai ce sentiment.

Intervenant

Alors moi, je suis pour, mais faire de petits parcs, pas forcément de grands parcs flottants, si c'est possible.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc multiplier des parcs, j'ai noté les mots clés que vous avez donnés tout à l'heure dans la première séquence, pendant que vous travailliez, le mot gigantesque, imposant, et effectivement revenu 4 fois, c'est-à-dire que la taille, l'ampleur de ces parcs est un point que vous avez relevé.

Intervenante

Moi justement, par rapport à ce que vient de dire le monsieur, plusieurs petits parcs, on ne sait pas trop en fait l'impact d'avoir un grand parc ou plusieurs petits, on ne sait pas lequel des 2 est le mieux ou si c'est égal.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

En termes d'impact, sur ce qu'on a dit tout à l'heure, la pêche par exemple ?

Même intervenante

Oui. Après, installer un grand parc puis d'autres, je pense qu'il faut d'abord installer un parc et faire des études dessus, voire à terme ce que ça peut donner, faire des calculs, voir des écosystèmes, tout ça avant de se lancer dans d'autres parcs.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir et à nouveau donner son sentiment ?

Intervenant

Moi je serais plutôt pour la proposition de faire un grand parc, de voir tout de suite les avantages et éventuellement les inconvénients.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et que tout soit focalisé en une seule zone, c'est ce que je comprends ? Que tout soit au même endroit et circonscrit pour circonscrire un peu les problèmes éventuels.

Intervenante

Est-ce qu'on sait si ça amène une fermeture des centrales, ça va venir remplacer les centrales, les raffineries, etc. ? Parce que quand on parle d'opportunité sur l'emploi, je me demande, si on ouvre d'un côté et qu'on ferme de l'autre...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Un mot très rapide, Damien, là-dessus ? On est d'accord, c'est une énergie complémentaire pour l'instant, on n'ouvre pas un parc éolien et on ferme les centrales, il y a un programme d'énergie nucléaire. Vous répondez après ? D'accord.

Intervenant

D'ailleurs, sans micro, ça va aller, j'ai vu que dans le nord de la France, Total avait en projet de faire à terre un parc de batteries pour recueillir cette énergie éolienne et pour aussi permettre au réseau d'avoir une marge de sécurité en termes de baisse de rendement des énergies, pouvoir stocker de l'énergie et la redistribuer dans le réseau. Peut-être que la dame qui s'occupe du réseau, je pense que c'est un signe de la part de Total qui veut se diversifier et changer, je ne sais pas si vous avez des informations là-dessus, mais l'idée me paraissait plutôt intéressante. Mais globalement, je pense qu'il est grand temps de faire quelque chose pour le climat.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice



À ce stade, parce qu'autrement, on risque oublier des questions, Damien, vous pouvez répondre succinctement à ces petites questions, là, sur le projet dont parle Monsieur, est-ce que vous en avez eu connaissance vous-même ou pas ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Alors, pas connaissance exactement de ce projet, il y a de la production d'hydrogène qui est en cours, notamment, il y a un site d'essais en Vendée où il y a un parc éolien terrestre, des éoliennes qui ont été déconnectées du réseau et qui sont branchées à une centrale hydrogène. C'est pour justement amener des aspects, en tout cas lutter contre des aspects qui sont dits intermittents, c'est ce qui est reproché aux énergies renouvelables, c'est l'intermittence, le solaire, ce n'est que quand il y a du soleil, c'est un peu plus large, l'éolien, ce n'est que quand il y a du vent, c'est pareil c'est un petit peu plus large. Malgré tout, c'est pouvoir avoir une énergie pilotable, c'est ce qu'on reproche aux énergies renouvelables, de ne pas être une énergie pilotable comme avec une centrale nucléaire ou une centrale thermique. L'Australie a un gros projet de centrale, d'usine batteries en fait, un stockage sous forme de batteries mais ce qui se développe plutôt aujourd'hui, c'est le stockage sous forme hydrogène.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et donc sur cette question, si on ouvre ces parcs, est-ce qu'on ferme d'autant les centrales, comment la politique énergétique se dessine-t-elle à ce niveau-là ? En termes de complémentarité.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

La politique énergétique de la France, la transition énergétique, le but est avant tout de moins émettre de CO2, moins émettre de CO2, c'est avoir une énergie bas carbone, et l'énergie bas carbone aujourd'hui en France, on a la chance, c'est qu'on a le nucléaire qui est bas carbone et les énergies renouvelables. Le but est de remplacer les énergies fossiles, c'est donc pour ça qu'on ferme les centrales thermiques, les 4 ou 5 centrales charbon qui restaient dans une au Havre et bien sûr remplacer la consommation du quotidien, le fossile par 2 électriques. Toutes les dynamiques de politique d'évolution vers les véhicules électriques, mais aussi de faire sortir le fioul du chauffage des maisons, d'aller vers l'isolation thermique et tout à l'heure, il y a eu une question sur les normes de construction, les dernières normes de constructions qui ont été validées sur les logements cette année, c'est faire rentrer de l'électricité, alors que ces dernières années, on était repartie un peu plus sur du gaz.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

L'électricité revient un petit peu à l'honneur.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

L'idée générale, c'est de baisser les émissions, donc ça s'accompagne forcément avec des changements. Aujourd'hui au Havre par exemple, c'est une usine thermique qui ferme, mais c'est une usine de construction d'éoliennes qui ouvre. Il n'y aura jamais toute cette compensation sur tous les territoires, mais malgré tout, c'est dans cette idée.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On revient sur l'autre échange, si on veut donner une réponse à Francis BEAUCIRE qui est ici, moi j'ai entendu pour l'instant qu'on est plutôt favorable, mais on se pose par exemple la question de pourquoi de très grands parcs, voire des parcs gigantesques plutôt que plusieurs petits parcs ? On en est là pour l'instant de la réponse collective, avec prudence évidemment, avec toutes les conditions dont on a parlé auparavant de respect de la biodiversité, respect évidemment des autres activités, notamment la pêche, mais voilà ce que j'ai entendu. Est-ce que vous voulez compléter ?

Intervenant

Moi j'ai une incompréhension sur quelque chose, ce sont les gens qui s'expriment à côté et autres, ce sont des gens qui ont été formés, qui savent ce que c'est que l'éolien en mer. Les porteurs de projets sont forcément positifs sur le process, donc ils vont nous vendre le truc en nous disant que l'éolien, c'est bien. Les gens qui s'expriment à côté, ce sont des gens qui ont donné leur avis, parce qu'ils ont eu l'information. Nous, on nous donne l'avis des porteurs de projets, on nous donne l'avis des gens qui ont été formés sur le sujet de l'éolien en mer, nous on est là, on survole le sujet et on est censés donner notre avis si c'est bien ou pas bien, et c'est ça qui m'embête.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Oui, Président, répondez là-dessus.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

On peut aussi m'appeler par mon prénom, puisque nous sommes entre nous. En fait, les gens qui ont répondu, on a des réunions, on voit des dizaines de gens, et à un moment donné, on fait la synthèse de ce qu'on a entendu par famille d'opinion. Donc les gens qui se sont exprimés ne sont pas plus formés que vous, la plupart du temps, ils viennent dans les réunions, ils ont pu étudier le dossier, lire des articles dans la presse, exactement ce que vous avez pu faire aussi...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est l'effet synthèse qui donne peut-être un peu l'impression que c'est un peu précis et renseigné.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

C'est pour ça aussi qu'il faut se dire qu'à un moment donné on est dans l'opinion et quand on confronte l'opinion un peu spontanée, c'est la question que vous avez posée tout à l'heure, une question vraiment centrale dans un débat public et en général dans la société, il y a des opinions et ensuite, on peut confronter ces opinions à des faits. Après, il y a l'interprétation des faits qui peut modifier l'opinion qu'on a, c'est bien pour ça qu'on attend quelque chose de vous. Donc les gens qui s'expriment dans les 4 familles de réponses qu'il y a à chaque fois à ces questions, on a entendu ça dans le débat public. Mais ce ne sont pas des gens formés pour répondre. En revanche, vous avez raison, le Maître d'ouvrage, lui, il sait de quoi il parle, puisque c'est lui qui a construit le dossier.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais Francis, ce que j'entends derrière la remarque de Monsieur, on est en train d'émettre là, il est presque midi, une opinion générale sur l'opportunité de faire un projet, mais je ne voudrais pas, découvrant un peu le sujet depuis cette semaine, être pris en otage de cet avis collectif, ce que j'entends, c'est cette préoccupation. Cet avis, est-ce que vous pouvez assurer qu'il sera assorti des conditions dont on a parlé tout à l'heure, mais peut-être aussi du fait que les gens qui s'expriment découvrent un peu les choses et se sentent peut-être un peu désarmés ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Oui, c'est une bonne question, la Commission, encore une fois, elle n'est pas là pour dire : on a fait un sondage d'opinion et il y a tant pour cent de gens qui pensent ceci étant pour cent qui pensent cela. Ce que nous rapportons au Maître d'ouvrage, c'est-à-dire à l'État, ce sont des systèmes d'argumentation. Évidemment, dans ces systèmes d'argumentation, quand on est au niveau de l'opinion, on n'a pas forcément la bonne information factuelle. Dans les toutes petites questions que vous avez fait remonter, le Maître d'ouvrage, on va lui donner la parole pour y répondre, parce qu'il y a des réponses. Encore une fois, des réponses qui vous conviennent ou pas, mais il y a des réponses quand on parle de la faune, quand on parle du paysage, quand on parle du coût, etc., il y a des réponses. Du coup, il faut bien être conscient du fait que les 4 points de vue qui sont exprimés question par question sont les points de vue de gens comme vous et nous, on les a enregistrés, synthétisés et reportés en un petit paragraphe.

Je reviens quand même sur la question de méthode de tout à l'heure. Quand vous changez de questions, vous l'avez bien vu, on change complètement de registre. Du coup, vous pouvez être parfaitement en accord avec la question 2 et avoir un problème avec la question 3. Quand, à la fin on vous demande finalement, quel est le scénario que vous voulez proposer avec les conditions à réunir pour que ce scénario vous convienne, on vous demande finalement de façon subliminale, mais vous le rencontrez, d'arbitrer entre les questions, parce que vous n'avez pas eu de réponse unanime de questions en question, vous n'avez pas suivi finalement de question en question le point de vue de personnes qui veulent ou pas. Quelquefois, vous avez dit je suis d'accord avec quelqu'un qui ne veut pas pour telle raison, mais à la question d'après, je ne suis pas d'accord avec cette personne qui ne voulait pas, je suis plutôt d'accord. C'est pour ça que l'exercice est complexe et le scénario final nous oblige arbitrer entre les réponses que vous avez données de question en question. C'est pour ça que c'est un exercice compliqué, malgré les apparences, et les petites images sympathiques qui permettent de rentrer dans cette question.

Donc là, maintenant, ce qu'on vous demande c'est effectivement plus difficile, c'est d'arbitrer, non seulement d'arbitrer chacun d'entre vous, mais arbitrer ensemble, ce qui rend la chose encore plus



compliquée et on se rapproche effectivement de la complexité qui va être reportée au Maître d'ouvrage qui va dire : je fais quoi avec tout ça ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et donc à ce stade, est-ce que cette réponse collective, vous pouvez lever la main et vous y opposer, qui est plutôt favorable, tout en se posant la question des petits et des grands parcs, mais ça, je propose qu'on pose la question au Maître d'ouvrage, pourquoi un grand, pourquoi un petit parc, est-ce que vous estimez que c'est un avis collectif tel que celui que vous attendez ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Alors, je suis en train de me dire, parce que vous voyez, on fonctionne en temps réel. L'intérêt, c'était de ne pas vous enfermer dans des cases. En temps réel, moi j'ai envie de réagir en me disant, c'est peut-être un réflexe de prof, j'ai envie de dire qu'il y avait des questions factuelles qui ont été posées, il faudrait répondre à ces questions avant pour qu'ensuite vous vous décidiez pour un des scénarios qui sont proposés dans la plaquette que vous avez. Parce que si on reporte ces questions factuelles après, vous allez dire : si on m'avait dit ça avant, je n'aurais peut-être pas arbitré comme ça.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Damien et autres, vous aviez listé les choses, on se les rappelle, il y avait des questions concernant la pêche, il y a ces questions de dimension de parc notamment, est-ce que vous pouvez succinctement malgré tout y répondre avant qu'on passe aux cartes.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Donc, les questions sur la pêche, comment faire cohabiter la pêche et les parcs éoliens, ne pas prendre les zones de pêche, en tout cas les laisser aux pêcheurs. La pêche, déjà, si on écoute les pêcheurs, je vais employer leurs mots, on pêche partout. La mer, c'est leur espace, donc déjà sur l'aspect culturel même, tout nouvel entrant est un intrus, l'espace maritime, c'est leur espace. Maintenant, la pêche, elle ne s'exerce pas partout de la même façon. C'est très intuitif, il y a des zones de pêche, « on a nos coins », donc il n'y a pas le même rapport partout. Les études qu'on a pu faire avec la Direction des pêches et l'Institut français de la recherche en mer, IFREMER, c'est qu'on est capable aujourd'hui de définir le poids économique d'une zone de pêche. Donc on est capable de voir l'impact d'une zone de pêche sur l'économie de la pêche normande, et aussi par port, aussi par filière, est-ce que c'est de la coquille Saint-Jacques, est-ce que c'est du chalut...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, on va le voir par les cartes tout à l'heure.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On le verra sur les cartes tout à l'heure. Ça revient sur l'aspect dont vous avez parlé à moment donné, c'est vrai qu'on le voit dans les cartes, on le voit dans le passage d'une question à l'autre, c'est que vous avez abordé aussi l'aspect planification. C'est finalement ce nouvel entrant, à moment donné, il doit comprendre qu'il doit s'adapter à ce qu'il y a, à l'espace, il prend la place qui reste. Déjà, est-ce que c'est la bonne place au titre de l'environnement, par exemple ? Est-ce que c'est la bonne place au titre d'une autre activité, de trafic maritime ? Est-ce que le fait de faire rentrer une activité émergente dans un espace, ce n'est pas revoir tous les usages de cet espace ? Donc, c'est une question qui peut s'élargir. Est-ce que je ne peux pas redéfinir l'usage pour que tout le monde retrouve sa place d'une façon la plus correcte pour chaque filière et de pouvoir faire rentrer ce nouvel acteur...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Un peu comme vous l'avez dit par contre pour l'ascendant sur le paysage, c'est-à-dire que tout ça, c'est aussi des représentations, on parle d'une représentation culturelle du paysage tel qu'on le connaît, mais pourquoi pas faire évoluer, et j'entends dans ce que vous dites, Damien, cette capacité qu'auraient les usages aussi, pourquoi pas, ne pas rester figés dans la même position que celle actuelle avant un nouveau parc.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

La planification des espaces, ça existe, elle doit être réévaluée tous les 6 ans, c'est bien cette idée, c'est que finalement, on fait quelque chose, et même sur le terrestre ça évolue tout le temps, tout change. Donc ce nouvel acteur doit trouver à la fois sa place, mais les autres doivent aussi lui laisser



l'espace, en tout cas il doit y avoir une réflexion collective, finalement intégrer ce nouvel usage de la mer.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pour que la greffe prenne.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Sur le flottant, on est plus embêtés dans cette région, puisqu'on a des fonds marins qui ont une maîtrise faible, on est en dessous de 60 m et on commence à faire des éoliennes flottantes à partir de 60 m. Donc difficile, donc le flottant, c'est ce qu'il y aura en Méditerranée, c'est ce qu'il y aura en Bretagne en tout cas, le débat public s'est ouvert ces derniers jours en Bretagne pour un site d'éolien flottant au large de Belle-Île au sud de Groix et à l'est de Belle-Île, donc ce sera pour des éoliennes flottantes, technologie flottante. Est-ce que les petits parcs ou les grands parcs, c'est mieux ? Le mitage, on peut peut-être réfléchir à ce qu'on a fait dans le terrestre, c'est les critiques qui sont apportées à notre planification de l'urbanisme dans le terrestre, de notre espace terrestre, on a beaucoup mité l'espace, est-ce qu'on doit faire pareil en mer et est-ce qu'on ne doit pas réfléchir à une planification qui reprend encore une fois tous les usages et finalement, voir si on n'a pas des espaces plus larges où on peut regrouper les activités ou peut-être pas, peut-être qu'il y a des secteurs où le mitage est intéressant. Répondre directement, ce n'est pas possible.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais est-ce que vous avez des éléments d'études qui permettent de montrer que – je ne sais pas – 10 petits parcs sont moins nuisibles à l'environnement qu'un parc qui fait 10 fois cette taille ? Est-ce qu'on a des éléments de comparaison quantitatifs et qualitatifs ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On n'a pas d'élément direct aujourd'hui, c'est vrai que les parcs que vous voyez en bleu : Courseulles, Fécamp, Dieppe –Le Tréport, des parcs qui sont autour de 60 à 80 km², c'est ce qu'il se fait de plus petit aujourd'hui, 500 MW, et aujourd'hui, on est plutôt sur du 1 GW, puisque les machines sont d'une puissance plus forte et le mitage augmenterait le raccordement, notamment.

Mme Aude LAURENS, RTE

Je voulais préciser, en fait, les parcs éoliens sont raccordés au réseau terrestre et plus on rajoute de petits parcs dispersés, plus on va multiplier les raccordements et associés à ces raccordements, on a les atterrages, là où le câble marin et le câble terrestre se rejoignent. Ils sont difficiles à trouver sur la côte et ensuite, le raccordement terrestre. Donc l'intérêt d'avoir un parc plus gros, c'est de pouvoir mutualiser les raccordements et de ramener tout d'un seul tenant et réduire l'impact en mer et à terre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Faire quelque chose de plus intensif, comme dans d'autres raisonnements agricoles et autres. Est-ce qu'il y avait d'autres précisions ? Je vais revenir après vers nos participants pour leur poser la question.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Il y avait une question sur la maintenance et sur l'emploi. Alors, la maintenance sur des parcs éoliens, c'est quelque chose de très domestique finalement, ça reste local. C'est-à-dire que pour les premiers parcs éoliens, on est plutôt sur des bases de maintenance à Ouistreham, Fécamp ou à Dieppe avec des techniciens qui embarqueront à partir de navires qui sont plutôt dans les zones territoriales, donc sous pavillon français, des petits navires de 20 à 25 m et puis les techniciens tous les jours vont sur les éoliennes, donc on voit bien qu'on est plutôt sur de l'emploi local. Quand on est très au large, on est peut-être moins sur l'emploi local, pour le navire-base, les techniciens sont embarqués sur le navire-base, est-ce qu'on est moins sur l'emploi local ? Oui et non, puisqu'aujourd'hui on a les armements français qui travaillent en Allemagne. Je prends l'exemple de Louis Dreyfus Armateurs qui a 3 navires sous pavillon français, des navires de 80 m et qui font la maintenance d'un parc en Allemagne d'un opérateur danois. Donc, est-ce qu'on est moins mal placé ? Non, on ne l'est pas, par contre, c'est vrai que c'est ouvert potentiellement à tout navire européen, puisque ce genre d'industrie est soumis au droit économique européen, c'est l'appel d'offres, et l'appel d'offres est européen. Les opérateurs répondent de façon européenne. Les possibilités, c'est de faire rentrer les PME, mais encore une fois, quand on parle de PME, on parle de PME européennes, on ne peut pas dans notre



appel d'offres dire des PME françaises. On n'a pas le droit de faire ça. Pour toucher une PME dans la région, si, ça peut être anglais, ce sera plus français qu'europpéen.

L'emploi, oui, ici dans notre région normande, ce sont de gros pôles d'emplois qui se créent, à Cherbourg et au Havre. Au Havre c'est une usine Siemens Gamesa qui va produire des turbines et des pales et, je crois, une partie du mât, donc elle qui va alimenter les parcs de Dieppe, Fécamp, pour Courseulles, pour Saint-Brieuc et pour Noirmoutier. Voilà, ce sont les premiers parcs. Pour l'usine de Cherbourg, c'est une usine de pales, puisque l'usine de turbines est à Saint-Nazaire, donc, c'est General Electric, c'est eux qui mettent en place le champ de Saint-Nazaire aujourd'hui sur une turbine de 6 MW et qui sont en train de faire une turbine de 12 MW et donc les plus grandes pales du monde aujourd'hui sont construites à Cherbourg, des pales de 107 m de long. Pour donner des points, le Havre, c'est 750 emplois, aujourd'hui, Cherbourg, ils sont à 250 en montant à 500 et devraient passer rapidement à 750, pourquoi ? Parce que la machine n'est pas encore construite, elle n'est pas encore homologuée, qu'ils ont déjà 300 commandes fermes pour un opérateur danois, mais cette fois-ci c'est au Royaume-Uni et ça veut dire qu'ils ont un plan de charge de 5 ans. Aujourd'hui, cette entreprise à Cherbourg ne peut plus répondre à un seul appel d'offres pendant 5 ans. Donc ce n'est pas possible industriellement, je ne sais pas si vous voyez dans l'industrie ce que ça peut représenter, un plan de charge de 5 ans lorsqu'en règle générale quand on a 1 ou 2 mois d'avance, c'est déjà beaucoup.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors, avant de passer à la présentation des cartes et ensuite, on ira déjeuner, moi je vous repose la question 9 et puis on va voter, est-ce que ça vous va si on fait un vote à main levée, comme ça on verra quel est le scénario qui se dégage.

Intervenant

Juste une petite question technique, quelle est la matière utilisée pour la fabrication des pales ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Il y a plusieurs matières, c'est fait en quoi les pales ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Les pales sont principalement faites en fibre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Fibres de carbone, c'est ça ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Ce sont des mélanges, il y a plusieurs composants. Le sujet derrière ces pales, c'est souvent le retraitement. On se retrouve dans la même position que l'on est avec les navires plastique, tout ce qui est plaisance, parce que c'est beaucoup plus la plaisance que les navires de commerce, mais le retraitement n'existe que quand il y a une filière, c'est la filière qui a été lancée avec la déconstruction des navires et la filière de déconstruction des pales n'existe pas en tant que telle pour l'instant, parce qu'on n'est pas encore sur le changement, on n'est pas encore sur la rénovation, tant qu'il n'y a pas la matière première, il n'y a pas de filière qui se crée derrière. Maintenant, on est sur quelque chose de connu, de réalisable, en sachant que ce qui ne peut pas être retraité directement est généralement brûlé sur les centrales d'incinération ou de production d'énergie.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça répond à votre question, Monsieur ? On passe au vote et ensuite, vous nous présentez les cartes d'enjeux.

Intervenante

J'ai une question.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Oui, mais il faut qu'on avance, Madame.

Même intervenante

Qu'on soit d'accord ou pas, de toute façon le projet se fera, n'est-ce pas ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice



Ça, c'est une excellente question, Président, écoutez la question de Madame qui dit que de toute façon, qu'on soit d'accord ou pas le projet se fera, ce qui est souvent une inquiétude dans les concertations.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Je peux répondre pour le Maître d'ouvrage, il faut voir le schéma global de ce type de projet. On a d'abord un système démocratique parlementaire, qui met en place des lois, et après, au titre de l'énergie, des ordres sont donnés à l'administration, donc un décret pour la programmation pluriannuelle de l'énergie qui donne à l'administration sa règle de route. Le décret a subi, après tout le dialogue parlementaire qui a eu lieu sur les lois, le décret lui-même a subi un débat public. Ce débat public a conclu notamment que l'éolien devait se faire, il devait aussi se faire en mer. Aujourd'hui, on est à l'étape du projet où ce projet subit aussi son débat public. Donc l'opportunité même du projet, en tout cas, tel que le voit le Maître d'ouvrage, c'est que si globalement on doit le faire, l'opportunité se crée plutôt sur le projet en lui-même et donc sur la zone maritime en lui-même, puisqu'aujourd'hui on parle de maritime. Maintenant, il y aura peut-être un retour arrière sur ce qui a été dit au débat public au titre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, mais ce serait...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce serait revenir sur un précédent débat public.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Sur un précédent débat public, alors c'est pour ça qu'aujourd'hui, le Maître d'ouvrage est plutôt centré sur l'opportunité même de la zone à recevoir ce type d'équipement.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Francis, vous voulez peut-être rajouter quelque chose là-dessus ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Non, c'est très clair. Mais finalement, la conclusion, c'est oui, ce projet se fera, parce qu'il est inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie qui a fait l'objet d'une loi. C'est bien ce qui vient d'être dit.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qui elle-même est issue d'un processus démocratique.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Si on veut. On reste quand même en France dans un état colbertiste, avec une forte emprise de l'État. Il ne faut pas oublier ça. Mais là, l'opportunité se décline, c'est-à-dire qu'on ne se demande pas s'il faut faire de l'éolien dans la mer, l'opportunité, c'est où peut-on le faire ? Et c'est ça qu'on vous demande...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Quand je lis le scénario A, ce n'est pas de parc supplémentaire.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Oui, parce que c'est vrai qu'on ne peut pas au titre de...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Je vais demander aux gens de voter, ils vont peut-être me dire : pas de parcs supplémentaires.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Tout à fait, et c'est l'argument qui sera apporté, pas de parcs supplémentaires et ce que je vois bien, ce n'est pas de parcs supplémentaires, parce que la zone maritime n'est pas favorable pour pouvoir accueillir ce type de sujet. Mais pas de parcs supplémentaires, simplement parce que je suis contre – je ne sais pas – contre les énergies renouvelables...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, ça ne va pas.



M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas l'objet même du débat, mais je sais qu'on va se reporter, la Ministre va se reporter aux débats précédents, aux lois qui ont été votées en disant : notre objectif, c'est la baisse de l'utilisation du fossile, cet objectif-là a été validé et encore validé dernièrement par l'atelier citoyen national qui vient juste de se terminer...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La convention pour l'environnement.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

La convention citoyenne. Les argumentaires dont l'état aujourd'hui a besoin, c'est plutôt les argumentaires propres à la zone, et s'il n'y a pas de parc, c'est parce que – je ne sais pas – il y a la biodiversité qu'il faut absolument conserver dans cet espace...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc ce qu'il faut comprendre dans le scénario A, c'est : pas de parcs supplémentaires au large de la Normandie spécifiquement, c'est ça, il y a une petite subtilité, c'est important.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

On a dit aux gens qui participaient à cet exercice de cartographie, la réponse nulle part ne fait partie des réponses possibles. C'est-à-dire que nous, à la Commission, on ne met pas de carte, ça peut être partout à condition que, et ça peut être nulle part pour telle raison et entre les 2, tout ce que vous allez faire. Donc voilà, la Commission, son rôle n'est pas de vous enfermer, c'est l'inverse.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On passe au vote ? Alors, sur la base de tout ce qu'on s'est dit, de toutes les subtilités, parce que c'est vrai qu'on est dans un débat complexe, quel scénario choisissez-vous, et je vous propose là de voter, on dégagera un avis collectif. Donc, pas de parcs supplémentaires, en tous les cas un parc nulle part, scénario A, qui vote pour lui ? On le fait à main levée, je vous propose. Une voix.

Scénario B, un ou plusieurs petits parcs éoliens. 3 voix

Scénario C, installer un dernier parc de 1 GW/h. 7 voix.

Scénario D, installer un parc d'un gigawatt/H, puis pourquoi pas d'autres. 7 voix également.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Je vous propose, Hélène, de ne pas figer vos opinions, puisque l'idée est de mûrir collectivement et d'évoluer, on posera la question peut-être à la fin de la journée.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est ce que j'avais prévu, Luc.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Parfait, super. Comme ça, on peut évoluer.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Enfin, je propose mon propre scénario, j'ai envie de dire autre chose et je veux bien entendre. Du coup, je veux bien vous entendre.

Intervenante

Moi, mon idée, c'était plutôt que chacun pouvait produire sa propre énergie individuellement en mettant un panneau solaire sur un immeuble.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

De tendre vers l'autoproduction, c'est ça ? En tous les cas de plus petites...

Intervenant

À ces scénarios, j'ai mis sans avis, ce serait une nulle part ou plus tard, quand il y aura une plus grande expertise.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Un peu l'équivalent de « ne se prononce pas ». 20, j'ai tout le monde, là ? On est 22, non ? J'ai 21 avis. Tout le monde a voté, a levé la main ?

Intervenant

Je ne suis pas d'accord avec eux.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Non, mais là, c'est votre avis à vous qu'on vous demande. Est-ce que vous êtes plutôt pour le...

Intervenant

Pas de parc supplémentaire.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, je vous rajoute, et effectivement, Luc, c'est ce que je...

Même intervenant

De toute façon, je n'y crois pas, étant donné qu'il y a un décret éolien qui a déjà été voté, ma réponse elle est bidon.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous pensez que votre réponse est bidon ? Francis, soyez plus convaincant pour Monsieur.

Même intervenant

En réalité, ce n'est pas un débat démocratique, ça ne sert à rien du tout.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Mais nous, on n'a pas du tout pour objectif de faire avaler quoi que ce soit, on n'a pas à être convaincant, on entend ce que vous êtes en train de dire et effectivement, il y a une suspicion qu'on a entendue pendant le débat, vous n'êtes pas le seul, ni le premier à avoir dit ça, il y a une suspicion, parce que la parole publique aujourd'hui est mise en question, pas seulement à propos d'éoliennes, à propos de tas d'autres sujets, c'est un état de l'opinion. Un état de la société aussi, nous, on recueille ce que vous dites et on n'a pas pour objectif d'être convaincant pour vous amener sur une autre opinion, bien sûr. Oui, Monsieur.

Intervenant

Ça, c'est un débat très intéressant, c'est un autre débat, moi je suis suffisamment âgé, j'ai connu Tchernobyl, c'était quand même le plus gros « fake news » d'État, et un Gouvernement, s'il veut être crédible, il faut avoir une parole toujours la même et sérieuse, il ne faut pas énoncer des choses fausses et de dire après qu'il y a des fake news, ce n'est pas possible.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

En tous les cas, on note ce doute qui entraîne les débats publics de façon générale. Il faut qu'on passe..., on va arrêter, parce qu'on est très retard, parce qu'il faut qu'on vous présente et on reposera ces questions à la fin de la journée. Vous présenter donc les cartes d'enjeux dans un temps de record, Damien, mais en même temps, c'est important que vous en ayez bien connaissance, pour vous montrer quels sont les différents paramètres dont il est tenu compte pour choisir ensuite un emplacement.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Oui, alors je voudrais poser des questions sur le commentaire de cette carte, parce que c'est la carte d'où dérivent toutes les autres, ensuite, je laisserai la parole à Damien. Peut-être que c'est parce que ça fait 8 ans que je n'ai pas fait le prof de géographie, je ne peux plus tenir. Donc là, on a une carte qui est assez compliquée et d'autres qui soulèvent question. Damien, vous pouvez répondre à ces questions. Donc vous voyez, il y a une zone avec des angles droits en violet. Cette zone, la zone complexe, c'est ça qui est soumis au débat. À la CPDP, le Maître d'ouvrage nous dit : voilà la zone, le périmètre sur lequel on doit réfléchir. Ça fait, si je me rappelle bien, à peu près 10 000 km². Un parc, le parc dont on parle, les parcs futurs dont on parle, ces 150 km², donc ça se loge là-dedans. Après, je vois bien que le Maître d'ouvrage sur sa carte nous montre ensuite des zones en orangé que vous voyez bien à l'intérieur de cette zone de 10 000, et il appelle ça les zones préférées par l'État. Donc



moi je voudrais demander à l'État : qu'est-ce que c'est qu'une zone préférée, pourquoi nous avoir donné 10 000 km² pour nous dire ensuite de regarder seulement la moitié. En particulier, pourquoi on n'a pas en orange toute la bande qui est située au nord, entre le filet orangé, le filet violet qui est plus loin dans la mer, pourquoi on a relevé 5 des zones privilégiées ? Je pense qu'une fois qu'on a compris ça, on voit effectivement le contexte purement géographique. Donc, c'est de la description pure et simple, pourquoi l'État montre 10 000 et ensuite un peu moins avec des trous, et puis des espèces de petites fenêtres à l'intérieur de la zone. Il faut bien se mettre ça en tête pour ensuite passer aux cartes suivantes. Voilà, c'est tout.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Alors, je vous ai parlé tout à l'heure de programmation, de planification de l'énergie, aussi, je vous ai parlé de planification de l'espace maritime. La carte magenta, la zone magenta correspond à des travaux de planification de l'espace maritime. C'est-à-dire qu'on a terminé les travaux de planification de l'espace maritime en octobre 2019, là, on a terminé la phase stratégique, aujourd'hui on est en train de faire la phase opérationnelle, donc la mise en œuvre, et les travaux de planification de l'espace maritime, c'est bien le fait d'agencer, de faire cohabiter l'ensemble des activités en mer. Donc les zones 3, les zones 5 sont 2 espaces maritimes qui ont la capacité d'accueillir au titre des travaux qui ont été effectués, travaux qui concernent à la fois des usages socio-économiques et surtout les aspects environnementaux, parce qu'en fait, le découpage de ces zones correspond à un découpage qui était lié à une homogénéité environnementale de l'espace. Donc la zone 3 qui est très côtière correspond à une zone Natura 2000 et une zone de protection d'oiseaux. La zone 5 est beaucoup plus large, elle correspond à une homogénéité au titre des mammifères marins. Ce sont principalement ces points-là. Quand on a fait notre replanification, on a plutôt pris une entrée environnementale pour découper l'espace maritime, et après, pouvoir décrire dans cet espace si les activités pouvaient se développer. Donc voilà pourquoi la genèse administrative – on va dire – on part d'une étape de planification maritime, on sait que l'éolien peut se développer dans cette zone-là et on arrive aujourd'hui au projet, et pour que ce projet ait une continuité, on est obligé de s'appuyer sur le document de référence, le document opposable, donc la planification des espaces maritimes, donc on est dans le magenta.

Malgré tout, tout cet espace maritime, au titre de l'éolien, puisqu'il porte plusieurs vocations, par exemple, la zone 5 a une vocation de trafic maritime – on va y revenir – elle a une vocation pêche, elle a une vocation environnementale, je vous l'ai dit, au titre des mammifères marins et elle a une vocation éolienne. Malgré tout, dans cet espace, pour la vocation éolienne, ce n'est pas tout l'espace qui est préféré pour l'État aujourd'hui, puisqu'on est bien sur la continuité de ces travaux. Il y a d'abord une bande qui est tout au nord où, entre le magenta et l'orange, il y a une bande où l'État a préféré ne pas aller, pourquoi ? Parce qu'il y a le rail de transport maritime, tous les navires qui arrivent de Chine et qui montent vers les ports d'Anvers ou Zeebrugge ou Rotterdam et Hambourg, passent au large et en cas d'avarie de navires, on veut être sûrs que finalement, le temps d'aller chercher, le temps d'envoyer une abeille de Cherbourg ou de Boulogne, il faut qu'on ait le temps d'aller chercher ce navire avant qu'il dérive vers le parc éolien. Voilà, il y a une bande de 18 km, on va la voir.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Il faut qu'on les présente assez vite, Damien, même si c'est...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Après, dans cet espace, il y a des petits carrés, là, c'est un petit carré de zone de granulats, il y a des carrières en mer, donc il y a des navires qui vont chercher des granulats pour construire nos routes et autres immeubles. Il y a des zones un peu en arc de cercle, ce sont des protections de radars, c'est la Défense nationale, donc la Marine qui a des radars et on veut protéger la vue de ces radars. Il y a des voies d'entrée stratégique militaires, là, sur Dieppe, il y a une coupure. Il y a des zones de tir aussi qui donnent un peu la forme du triangle. Voilà, donc plein d'autres usages qui sont par définition considérés par l'État, je dis bien considérés par l'État non compatibles avec l'éolien.

Vous voulez que j'aille plus loin dans toutes les cartes ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Peut-être qu'on passe en revue les cartes qui ont été utilisées par les autres participants pour aboutir à la carte qu'on aura en début d'après-midi avec des zones préférentielles.



M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Donc là, on commence à mettre des zones d'exclusion en gris foncé, on le voit bien, zone d'exclusion prévue par l'État. On voit les zones de raccordement, on pourra peut-être en reparler, on voit qu'on a des postes électriques qui peuvent accueillir l'énergie, on voit qu'on a des fuseaux de raccordement, c'est pour ça qu'on met plusieurs flèches, parce que comme ce n'est pas déterminé, il faut finalement déterminer des zones très larges. On peut passer à la carte suivante, donc là, les zones en magenta, les voies d'accès stratégiques pour les grands ports, et en petits pointillés une zone de tir, zone d'exercice et au nord de Cherbourg, une zone d'exercice également. On peut passer à la carte suivante, je vous ai parlé tout à l'heure des fonds en mer, donc vous voyez en termes de dégradés, on est sur des fonds autour de 30 à 50 m sur notre zone du débat public avec odeur de Cherbourg des fonds qui arrivent à 70 ou 80 m et là on sait qu'on ne pourrait pas faire d'éolien posé, il faudrait passer au flottant dans cette zone-là, mais la majorité de la zone est plutôt sur de l'éolien posé.

Le vent, on voit bien que plus on va au large, plus le vent moyen est fort, plus il y a de vent, plus il y a de productible éolien. C'est une donnée à prendre en compte, on sait que 1 m/s correspond à peu près 15 € de MWh, le coût moyen de l'énergie sur le marché de l'énergie, c'est entre 40 et 50 € le mégawatt heure. Juste pour vous donner un ordre d'idée, 40 et 50 € le coût moyen de l'énergie, et un mètre/seconde, c'est 15 € le mégawatt heure.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Vous pouvez préciser pour tout le monde, le prix de l'énergie aujourd'hui, si vous voulez acheter de l'énergie, c'est entre 40 et 50 euros le mégawatt heure, c'est une fourchette de prix importante. Vous pouvez rappeler le prix du dernier parc attribué à Dunkerque ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Le dernier parc attribué à Dunkerque, c'est EDF Énergies Nouvelles qui a répondu à l'appel d'offres, qui a proposé un prix de 44 € le mégawatt heure. Donc dans le prix de l'énergie aujourd'hui. C'est le dernier parc, on va être honnête jusqu'au bout, c'est un parc attribué en 2011–2013, on était sur le coût de l'éolien en mer il y a 7 à 8 ans, on était à 140 € le mégawatt heure.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc on est maintenant sur une énergie parfaitement...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Maintenant, la maturité de l'éolien en mer, on est au prix de l'énergie sur le marché.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Vous pouvez rappeler le prix, un EPR, c'est combien ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On n'a pas le prix de l'EPR français, EDF ne le communique toujours pas, par contre la Cour des comptes vient de remettre son rapport d'actualisation, nos anciennes centrales, aujourd'hui, le prix du nucléaire, c'est 56 € le mégawatt heure. Le rapport de la Cour des comptes est sorti le mois dernier, je crois. Le seul élément qu'on ait pour une nouvelle technologie, parce que là, on parle de nouvelles technologies éoliennes. Pour comparer les mêmes choses, aujourd'hui la technologie nucléaire, Hinkley Point, les 2 réacteurs anglais que EDF est en train de construire ont été vendus à 115 € le mégawatt heure pour 30 ans.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Donc, qu'on comprenne bien, les 15 € du mégawatt heure pour 1 m/s de vent, ça fonctionne comment la logique ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

La logique, c'est que les éoliennes vont quasiment tourner tout le temps, mais elles ne vont pas tourner à leur vitesse nominale tout le temps. Globalement, un parc éolien en mer va, selon sa zone d'implantation, va tourner entre 40 % et 55 %, un parc en Nord Europe va tourner à 57 % de sa vitesse nominale. Contrairement à une énergie pilotée, le nucléaire, si je mets mon réacteur en route, je tourne à 100 %, en fait, ce n'est pas ça, avec les maintenances, il tourne entre 70 et 80 % du temps. Un parc éolien, c'est entre 40 et 55 % du temps vitesse nominale, par contre, il tourne un peu tout le



temps. Malgré tout, le fait d'être plus loin, vous allez augmenter, vous allez passer de 40 à 45, de 50 à 55 % du temps et c'est dans ce cadre-là que l'énergie produite va coûter moins cher.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Le coût va diminuer.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

L'investissement est plus rentable.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Donc si je comprends bien, plus il y a de vent, plus le prix de l'énergie sera moins cher.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Voilà, mais le raccordement sera plus cher. Il y a toujours un paramètre négatif ! Il n'y a pas de zone verte.

Intervenant

À un moment donné, est-ce qu'on peut ne pas faire tourner les éoliennes, parce qu'il y a trop de vent ou pas assez de vent ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Déjà, il y a une vitesse de sécurité, elles seront pilotables à distance. Il y a déjà des projets qui prévoient par exemple en termes de migrations d'oiseaux de faire stopper les éoliennes. Il y a quelques parcs terrestres qui sont déjà dans ce sens-là, je pense notamment en Méditerranée le long des côtes méditerranéennes et je crois qu'il y a des discussions sur Dunkerque sur ce sujet-là, sur le fait d'arrêter par intermittence le parc éolien.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On enchaîne sur les cartes, sachant que vous les avez toutes.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Les zones de protection environnementale, je vous ai parlé tout à l'heure du littoral seinomarin où on a une zone de protection spéciale, zone de protection d'oiseaux, on a d'autres zones de Natura 2000, donc l'entrée du Havre, de la Seine, tout l'Est Cotentin. Ces zones de protection environnementale ne sont pas exclusives en environnement, les activités économiques s'exercent. Aujourd'hui, la pêche s'exerce partout, dans toutes ces zones. Il y aura des parcs éoliens dans une zone de protection oiseaux, c'est pareil par exemple en Belgique. La zone de protection oiseaux, c'est une zone très large ou à l'intérieur on identifie des points chauds, des points particuliers à protéger et on va mettre en place une charte et des documents d'orientation qui permettent d'avoir des actions même pour la protection et la restauration de cet habitat de cette faune ou de cette flore. Ce n'est pas exclusif à de l'environnement. Même le parc marin des estuaires picards, les 3 estuaires en face de la baie de Somme, c'est bien une nouvelle façon d'utiliser l'espace maritime pour mieux préserver l'environnement. Ce ne sont pas des réserves où on ne fait plus rien. On peut passer à la carte suivante.

Les aspects mammifères marins, comme je l'ai dit, une zone à peu près homogène, vous voyez en termes de marsouins, la couleur est bleutée quasiment partout avec quelques points chauds jaunes, mais globalement homogène partout, les marsouins et les Grands Dauphins sont présents partout. Maintenant, il y a d'autres espèces, il y a le phoque gris qui se balade partout en Europe, là, ces quelques individus qui sont marqués d'une balise, globalement la carte nous dit qu'ils se baladent partout. Après, les phoques veaux marins qui sont très sédentaires, donc les phoques de la baie des Veys très côtiers et sédentaires et les phoques de la baie de Somme, pareil en rose, très sédentaires.

On est sur les oiseaux, ici, on est sur une synthèse des risques d'effets, ça veut dire quoi ? Sur des parcs en Europe qui existent depuis longtemps, il y a des suivis environnementaux qui sont faits et donc il y a des études qui sont menées. Une méthode a été mise en place par un centre de recherche, c'est finalement analyser le risque à la collision, analyser le risque à la perte d'habitat, un habitat pour un oiseau c'est aussi l'endroit où il va se nourrir. Donc il y a une méthode qui détermine en fonction du type d'oiseaux, de sa hauteur de vol, de sa capacité à éviter les éoliennes ou pas, de sa capacité à passer à travers le parc ou de faire le tour pour aller chercher sa nourriture. Des modélisations ont été faites, et on récupère, on regarde la présence des oiseaux sur l'espace marin, comment il serait



sensible à l'éolien. Donc plus on est dans les couleurs claires, plus le risque est faible. Globalement, les oiseaux sont très côtiers et les espèces qui ont de plus gros risques en termes de perte d'habitat ou de collisions sont plutôt sur l'espace au large du Calvados. Vous voyez finalement nos zones de protection oiseaux, on a des espèces moins sensibles à l'éolien qu'au large du Calvados. Plus on est au large, moins il y a d'oiseaux.

Le paysage, on en a beaucoup entendu parler tout à l'heure, c'est vrai que cette matière est toujours intéressante, parce que le paysage est propre à chacun. Après, on a des aspects culturels par pays qui sont complètement différents. On a répertorié bien sûr tous les sites classés ou tous les sites UNESCO en cours déjà classés. On a déjà 2 sites classés, c'est la ville du Havre et les tours Vauban de Saint-Vaast-la-Hougue, et en cours de classement, les plages du débarquement. Après, on a des sites classés – je dirais – un peu plus classiques autour du phare de Gatteville, Étretat, Grand Site, donc des points assez particuliers à traiter. On sait aujourd'hui le focus que l'on fait sur Saint-Vaast-la-Hougue sur le site de classement UNESCO des tours de Saint-Vaast-la-Hougue, parce que ces 2 tours ne sont pas classées individuellement, c'est tout un réseau, c'est 11 sites en France qui créent le réseau UNESCO et aujourd'hui ce site, ce réseau UNESCO, il va passer en international, parce que 2 sites en Allemagne vont être classés dans ce réseau, donc on aura un site UNESCO international au titre des constructions Vauban. Donc, on y fait attention finalement, comment est-ce qu'un projet éolien dans une zone qui serait plutôt au large, on dit au large de Barfleur, c'est la pointe la plus connue, pourrait impacter ce site et comment est-ce qu'il faudrait pouvoir être sûr de construire ce projet jusqu'au bout, parce que ce n'est pas la peine d'aller aujourd'hui faire ce projet et que le juge administratif nous dise dans 5 ans : terminé, ça ne passe pas au titre du classement UNESCO des tours Vauban. Donc aujourd'hui on essaye et on mène des études complémentaires pour voir l'impact d'un parc éolien sur ce site et les distances auxquelles ce parc devrait se trouver, d'avoir des conseils complémentaires sur ce sujet.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors pour information, quand on prendra la pause déjeuner, vous avez sur le côté une photo montage que l'État a réalisé et on pourra vous montrer 2 photos, notamment de Barfleur, un parc hypothétiquement proche et un autre qui est hypothétiquement au large et vous pourrez voir de visu ce que ça produit.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

C'est vrai que le photomontage permet de se rendre compte un peu. Pour nous, ça nous a conduits à mettre des parcs fictifs en mer et franchement, on l'a posé au regard du paysage, on ne s'est pas intéressé aux autres activités, on fait quelque chose que pour le paysage, j'en mets un au bord de la côte ici, j'en mets un peu plus loin, et puis j'en mets un derrière l'autre, et comme ça, ça permet de voir les superpositions, mais la Maîtrise d'ouvrage n'a pas décidé d'endroit.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est vraiment comment se représenter en fonction de l'éloignement, l'impact visuel.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Voilà, je vais vous dire même pour Barfleur, je me suis amusé à en mettre un vraiment proche de la côte, je me suis dit, on va faire réagir la population, on va les voir. On ne les a pas vues, c'est dommage, on ne le ressent pas bien, mais quand on va sur Internet et qu'on regarde les éoliennes, elles sont quasiment devant. On a essayé de faire des photomontages qui étaient les plus impactantes pour justement vous faire réagir.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et puis, point important, des cartes qui concernent la pêche.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Tout à l'heure, on n'en a parlé, on voit bien qu'il n'y a pas une homogénéité de l'action de la pêche, par contre, ils sont bien partout – même dans les endroits interdits, ils nous le disent – donc ici on a la présence des pêcheurs par nombre d'heures et par an. La pêche, ça se déplace, les poissons se déplacent, donc on a une carte sur 3 ans et on a fait le choix de prendre le carré le plus fort sur 3 ans, donc la carte est « maximisante » par rapport à l'activité de pêche. Plus c'est foncé, plus ils sont présents, globalement, on retrouve toute la coquille Saint-Jacques dans la baie de Seine, un peu au nord de la baie de Seine et après, les actions de chalutage qui sont un peu plus fortes en centre Manche et au nord de Cherbourg, il ne se passe rien en termes de pêche. Mais voilà, ça vous donne



la présence, donc on est d'une heure à plus de 124 heures de pêche par an et par carré d'un mile sur un mile, ça fait 1,5 km².

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Tous les bateaux de pêche normands.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Tous les bateaux de pêche normands, tous les navires étrangers. Quand on est en très proche côtier, il peut nous manquer d'information sur cette carte, puisque les petits navires de pêche de moins de 12 m qui ne font ni la coquille Saint-Jacques ni la sole ne sont pas répertoriés. Quelqu'un qui fait sa vente à l'étal et qui a un petit navire de 7 à 8 m, il ne va pas être sur cette carte-là. Quand on est très au large en fait, ce navire-là, on ne le voit pas, parce que ce navire est limité à 5 miles de la côte, Courseulles et entre 6 et 12 miles, donc 5 miles de la côte, c'est cette distance-là, ça vous donne une idée des petits navires. Mais dès qu'on est au large, on a forcément tous les navires.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Allez, on conclut sur la pêche avec les notions...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Les dernières productions de l'IFREMER, l'institut français de la mer. Donc, de nouveaux croisements qui nous permettent de voir l'activité pêche, mais d'un point de vue économique et de la production de la zone. Donc, on est sur des carrés un peu plus grands, 3 miles par 3 miles, cette méthode de traitement de données a été faite pour voir un peu l'impact du Brexit sur la filière française. Ça a été pensé en 2016 et les premiers travaux sont sortis en 2018. Là, on voit bien qu'on a une activité de pêche qui n'est pas comme tout à l'heure, qui n'est pas homogène, on a des carrés qui font jusqu'à 500 000 € par an et le plus bas, 5000 €, ce sont les carrés les plus clairs.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors, si je comprends bien, ça veut dire que toute la pêche ne rapporte que 5000 € sur ce carré-là.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Voilà, et il faut à peu près 5 carrés pour faire un parc de 150 km². Le poids économique de la pêche en Normandie, c'est 200 millions d'euros. Pour le trafic maritime, je vous ai parlé tout à l'heure des voies de transport maritime qui passent au large de nos côtes pour alimenter les grands ports du nord Europe. On voit bien l'entrée du port du Havre, donc les navires qui quittent le rail des Casquets, ils passent au nord de Cherbourg, ils plongent vers les grands ports du Havre et de Rouen. On voit aussi que ces navires repartent parfois vers les ports de la mer du Nord ou redescendent les ports de la mer du Nord pour refaire une escale avant de repartir en Asie. On voit aussi des routes de ferry, Ouistreham – Portsmouth, Le Havre – Portsmouth et puis après, un nuage de points, puisque là, les gros navires de plus de 15 m aussi ont une balise de suivi de navigation en plus de la balise de pêche et c'est donc c'est pour ça qu'on a ce nuage de points et de couleurs très claires, il n'y a jamais un endroit où il n'y a pas de navires. Il y a toujours quelqu'un qui se balade quelque part en une année, ce sont toujours des cartes sur une année.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Vous pouvez rappeler, on a expliqué le rail, cette petite zone d'incertitude ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On a le rail dit le rail montant, la partie la plus sud, la grosse trace rouge. Le rail montant, les navires arrivent de l'Ouest, ils partent vers l'est et montent le Pas-de-Calais. En cas d'avarie de navires, il pourrait dériver par vent de nord-ouest ou vent de nord-est, l'été il y a un peu de vent de nord-est, donc dériver vers le sud et c'est pour ça que l'État se réserve une voie d'arrêt d'urgence, on va dire, qui permettrait de récupérer le navire pendant sa dérive via l'utilisation d'un remorqueur.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Voilà, et on est d'accord que les ateliers précédemment ont travaillé avec toutes ces cartes pour aboutir à cette carte qui va nous occuper en début d'après-midi qui est un ensemble de propositions de sites d'implantation. Ce que je vous propose, il va falloir qu'on aille déjeuner, faire une pause. Je pense que tout le monde est un peu fatigué.



M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Oui, mais ça m'est complètement égal pour travailler. Plus on passe de temps sur ces cartes maintenant, plus vous allez aller vite tout à l'heure pour travailler dessus, puisqu'énormément de questions ont été résolues. Sur celle-là, juste une question pour le Maître d'ouvrage, on voit qu'il y a une espèce de chenal qui correspond à la sortie du port du Havre, mais la trace rouge, elle passe à côté. Comment on explique cette différence ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Je disais tout à l'heure, les navires quittent le trafic des Casquets, ils passent au nord de Cherbourg et ils plongent vers Le Havre et Rouen, ils plongent tous à peu près à la même distance. Ce sont des navires marchands, le navire marchand a une particularité, il est là pour faire de l'argent et donc, il va au plus court. Malgré tout, pour éviter qu'il passe au plus près de la côte, on a mis en place des arrêtés qui leur interdisent en cas de transport de matières dangereuses, le cas de quasiment tous, de ne pas passer à moins de 7 miles des côtes. Donc c'est pour ça qu'ils sont tous à la même distance. On dit que la voie d'accès privilégiée, c'est la voie stratégique. La voie stratégique, elle est militaire, elle est superposée à la voie d'entrée pour les super tankers pour l'accès au port d'Antifer. Mais c'est vrai qu'il y a peu de navires qui l'emploient, parce que ça serait une voie qui serait utilisée en temps de guerre et qui serait privilégiée pour faire rentrer les navires vers des ports en temps de guerre.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

C'est un dispositif issu du temps de la guerre froide.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

C'est l'OTAN, je ne sais pas si l'OTAN c'est la guerre froide, c'est l'OTAN.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On a conscience que tout ça, ça représente beaucoup d'informations à ingurgiter en même temps. Encore une fois, ce n'est pas sur ces cartes directement que vous allez travailler, mais c'est bien que vous sachiez quels ont été les outils, les matériaux de travail des autres groupes et nous, on arrive en bout de course, et donc on va synthétiser le travail qui a été fait par les différents groupes aboutissant à la carte participative que vous avez aussi. Mais pour ça, entre-temps, désolée Président, mais quand même, je pense qu'il faut penser à faire une petite pause et aller se restaurer avec le menu que je vous ai proposé tout à l'heure.

Je vous donne rendez-vous, qu'est-ce qu'on fait, on se donne une heure, où on respecte le timing ? Je me tourne vers vous ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

C'était quel timing initialement ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'était 13h30.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

On va essayer de faire 13h30. N'hésitez pas aussi pendant la pause déjeuner à échanger entre vous a interpellé soit Francis, soit Damien, soit Aude, soit moi, on peut avoir des éléments de réponse, et puis Laetitia aussi.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous aurez forcément des questions complémentaires à leur poser. Donc à tout à l'heure, 13h30.

Reprise après la pause déjeuner.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors, à partir des cartes d'enjeux que l'on vous a présentées avant le déjeuner, tous les participants, environ le millier de participants qui a travaillé soit dans le cadre d'ateliers territoriaux, soit dans le cadre du débat mobile soit dans le cadre des contributions sur le site, on fait des propositions d'implantation de zones qui donnent cette carte que vous avez à la fois à l'écran et sur vos tables. Le but de cette nouvelle séquence de travail, ça va être partageable, de vous donner la mission suivante : essayer de regrouper sur cette carte les unités de lieu qui semblent se dégager. Quand on regarde la carte, évidemment, on voit des choses assez naturelles, des concentrations de couleurs, donc par



table, d'identifier ces unités de lieu qui se dégagent pour l'implantation d'un futur parc éolien en mer au large de la Normandie. D'identifier aussi, à partir des cartes d'enjeux que vous avez aussi dans votre petit document, les impacts de cette ou de ces plusieurs unités de lieu. Quels sont les principaux impacts dont il faudrait tenir compte par rapport à ces unités de lieu et enfin, lister les conditions d'implantation d'éoliennes sur ces unités de lieu ?

Donc, on va faire comme tout à l'heure, c'est-à-dire ne pas aller au terme des 45 minutes tout de suite, vous donnez ½ heure pour travailler par table. Ensuite évidemment, on fera une restitution. Vous regardez individuellement, vous travaillez sur la grande carte qui est sur votre table pour qu'une carte se dégage par table et on essaiera de faire la synthèse de ces 5 grandes cartes pour voir si dans le cadre de cet atelier citoyen vous avez identifié les principales unités de lieu qui se dégagent, les impacts qui y sont associés et les conditions d'implantation également qui y sont associées. Est-ce que les choses sont claires, est-ce que vous avez des questions ?

Intervenant

J'aimerais savoir, c'est ce qu'on a dit tout à l'heure, quand la puissance du vent augmentait, on avait une production plus importante, mais je crois aussi savoir qu'il y a un câblage plus important. Il y a des déperditions avec le câblage, ou, comme les lignes aériennes, moins de perte ? Est-ce que ça se neutralise ou pas ?

Mme Aude LAURENS, RTE

Effectivement, plus le raccordement est long, plus il peut y avoir de perte électrique et plus le raccordement coûte cher. En fonction de la distance, on peut aussi avoir besoin de construire un poste de compensation intermédiaire justement pour limiter ses pertes électriques. Après, je n'ai pas d'ordre de grandeur précis à vous donner. On peut aussi dans certains cas, mais alors là, il faut qu'il y ait des distances très importantes et aussi une puissance suffisamment importante à raccorder, passer sur du courant continu. Mais courant continu, ça veut dire convertir le courant alternatif en courant continu de chaque côté, donc avec une station de conversion qui coûte très cher. Donc ça, ça va dépendre effectivement de la puissance des parcs potentiellement raccordés et de leurs distances à la côte.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, mais si on doit retenir une information, c'est qu'effectivement plus on s'éloigne, plus...

Mme Aude LAURENS, RTE

Ce qu'on peut dire comme chiffre, c'est que si on s'éloigne de 10 km, on augmente à peu près de 10 % le coût du raccordement, sachant que là, on est sur des raccordements de l'ordre de 700 millions d'euros pour un parc de 4 milliards d'euros. Ce sont les ordres de grandeur.

Intervenant

Mais il y a plus de vent.

Mme Aude LAURENS, RTE

Il y a plus de vent, donc il faudrait faire le calcul économique de savoir ce qu'on gagne en s'éloignant.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Toujours beaucoup de paramètres dans la balance.

Mme Aude LAURENS, RTE

Je pense que le raccordement serait plus cher, mais peut-être qu'on gagnerait en productivité et derrière, il y a peut-être d'autres enjeux qui sont gagnants, l'aspect paysager, la pêche peut-être.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Damien, vous validez ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Oui, il y a énormément de paramètres : le type des fonds, est-ce qu'on va pouvoir finalement, est-ce que le fond ne va pas être trop dur pour pouvoir ensouiller le câblage. Ensouiller, c'est enterrer en fait, donc si le fond est dur il faut trancher la roche, si le fond est meuble, il faut enlever les sédiments pour faire une tranchée pour que ça se rebouche et ça, ça permet à la pêche de continuer à pratiquer,



même au-dessus du câble. Il y a tous ces paramètres à prendre en compte, c'est à chaque fois un consensus entre tous les paramètres, on ne peut pas réfléchir sur un seul paramètre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Oui, ça on l'a bien vu, notamment à travers les cartes que l'on regardait tout à l'heure. Donc il est 2 heures moins 10, vous regardez les choses par table pour identifier ces unités de lieu, les impacts et les conditions associés pour travailler après sur la grande carte à votre table. On est d'accord Damien, les zones roses, ce sont les projets de parcs déjà existants ? Au large de Fécamp, du Tréport et de Courseulles ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Existants sur le papier, en construction bientôt.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Déjà décidés.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Et autorisés.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Actés.

Vous reportez cet élément, c'est à peu près la largeur d'une route départementale, on va dire, donc mettez 2 voitures et vous avez la surface du puits d'éoliennes, vous reprenez votre voiture, vous faites 1,5 km et vous avez le suivant. La surface est une chose, c'est plutôt une somme de choses individuelles. C'est très, très espacé. Pour un navire qui pêche, un chalutier ou un dragueur, ça pêche à peu près à une vitesse de 4 nœuds, c'est-à-dire que le marin-pêcheur croise une éolienne tous les quarts d'heure. C'est sa vitesse de déplacement, un patrouilleur ce serait peut-être toutes les 5 minutes, mais voilà, c'est l'idée.

Reprise après l'atelier pour la restitution.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce que je vous propose, c'est qu'on regarde chaque table ce à quoi chaque table est parvenue. Pour la plupart, vous avez à la fois identifié l'unité de lieu, ce que je vous avais demandé et éventuellement poser quelques gommettes à l'intérieur de ces unités de lieu pour définir les sites qui vous paraissent les plus favorables. On s'arrête là, et on écoute chaque table.

Première table

Alors, vous avez identifié comme unité de lieu celle qui est au large de Barfleur que vous avez symbolisée en violet en utilisant un appel couleur qui est à peu près de la taille des autres parcs déjà décidés. Comme avantages, vous avez noté : zone préférée par l'État, aire de raccordement, pas de contraintes liées à la Défense et aux activités, on est dans une profondeur inférieure à 50 m, on est dans une vitesse de vent optimale, il n'y a pas de contraintes particulières d'intérêt écologique, pas de contraintes particulières liées aux marsouins ou aux phoques, peu d'oiseaux, peu de navires (quasi nuls) et une rentabilité liée à l'activité pêche qui est relativement faible. Inconvénients : vous avez noté qu'on était dans une zone de richesses archéologiques, qu'il faudrait peut-être songer à dévier les raccordements et comme on est assez éloigné, c'est plus coûteux. Est-ce que c'est fidèle ?

Intervenant

Tout à fait.

Deuxième table

Intervenant

On est parti du côté de Saint-Vaast, on a vu qu'il n'y avait pas trop de pêche, on a vu que les conditions étaient intéressantes. Après, on est remontés dans les zones déjà prédéfinies un peu plus haut et les conditions étaient assez intéressantes. De ce côté-là, c'était un peu plus proche des côtes,

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Là, on est au large de Fécamp, déjà vers l'est du parc qui est déjà.



Même intervenant

Il y a déjà un parc à côté, ça pourrait être une idée pour [suite incomprise].

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, et à l'intérieur de ça, vous avez noté à travers quelques gommettes des sites qui vous paraissent plus favorables que d'autres. Merci beaucoup.

Troisième table

Intervenante

On a mis la zone violette numéro un parce que c'était, on rejoint le groupe d'en face, zone de pêche, zone à profondeur, venteux, tout ça, toutes les conditions étaient plutôt réunies. On a mis un petit œillet sur la droite de la zone, en fonction de la zone de raccordement qui n'était pas très loin pour économiser le câble - économie, économie - et la zone bleue c'est pareil, on s'est fiés aux points partout, mais on a coupé le choix en deux, parce que c'était plus venteux et plus proche de la zone de raccordement également.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Plus au nord, et vous avez mis une petite gommette

Même intervenante

À l'extrême, parce que la zone de raccordement est à gauche.

Quatrième table

Intervenant

On a choisi comme beaucoup de groupes la zone qui est située au large de Barfleur, délimitée en fait pour qu'elle ne soit pas non plus trop près des côtes, donc là, un minimum de 30 km à peu près, on a fait à l'échelle comme on a pu, et cette zone réunit grosso modo tous les critères, en tous cas, elle a le moins d'impacts possibles sur les activités ou l'environnement.

On a une deuxième zone délimitée, mais c'est dans une zone où la pêche est quand même bien ancrée et après, on n'a pas délimité d'autres zones où les sites se prêtent plus pour nous à une extension par la suite, peut-être de parcs existants, qui vont voir le jour.

Cinquième table

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, une zone au large de Barfleur également, mais pas tout à fait ?

Intervenant Philippe BOUET

C'est ça. Tous les paramètres sont réunis pour celle-ci, même au niveau distance, on n'est pas mal ici et sinon, l'autre zone, on est un peu proche des côtes et le vent est très favorable. Autrement, les paramètres sont réunis au niveau secteur.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Très bien. Alors, Luc, je me tourne vers vous maintenant. À partir de ces 5 cartes, on a des zones qui convergent évidemment, qui sont en tous cas la zone au large de Barfleur et la zone au large de Fécamp, est-ce que vous voulez qu'on demande à l'ensemble cette fois de l'assemblée de faire sa carte, une carte à partir de ces différents scénarios qui sont – encore une fois – relativement convergents. Comment vous voyez les choses ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Merci déjà d'avoir fait cette carte qui est une interprétation des cartes proposées par les citoyens. Moi je voudrais laisser la parole à Francis 10 secondes, parce qu'il a 2 ou 3 petites choses par rapport à la production que vous avez faite et après, on enchaînera sur la discussion collective, parce que là, on a bien noté qu'il y avait 5 propositions convergentes au sein de vos tables et voir les différences et les points de convergence.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

En fonction de ce que vous venez de dire, il m'a semblé, mais c'est difficile d'avoir une vision claire en temps réel la diversité de ce que vous dites, vous êtes beaucoup, beaucoup intéressé à cette zone-là



et j'ai l'impression que là, il y a des gens avant qui ont placé tout un paquet de parcs. Est-ce que vous êtes intéressés à cette zone aux raisons qui ont amené un certain nombre de vos prédécesseurs à placer toute une grappe de parcs à cet endroit-là ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Est-ce que finalement les gens qui ont positionné leur futur parc à ces endroits-là avec tous les éléments, les cartes, avec par exemple les zones de pêche, toutes ces choses-là ?

Intervenant

La même chose.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

C'est une interrogation, ce n'est pas du tout une critique

Intervenante

Non, et puis il y a aussi l'équilibre de la baie de Seine.

Intervenant

Le paramètre ratio distance qu'on ne peut pas déterminer, c'est pour ça qu'on n'a pas forcément été chercher aussi loin.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

D'autres réponses à mon interrogation ?

Intervenante

Du coup, la zone que vous êtes en train de nous dire, on ne l'a pas sélectionnée, parce qu'il déjà une zone ici, alors que là, il n'y en a pas.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

La zone ici dont vous parlez, c'est le parc de Fécamp en violet.

Même intervenante

Fécamp, en plus on a déjà du terrestre aussi.

Autre intervenante.

Ça ferait bouger le raccordement de celui qui a été beaucoup sélectionné aussi, il serait proche du raccordement de Fécamp, donc pour la faune et la flore, ça ferait bouger beaucoup à peu d'intervalles. C'est pour ça qu'on a privilégié aussi près de Barfleur.

Autre intervenante.

Nous, on avait sélectionné la zone dont vous parlez pour de multiples raisons, c'était surtout par rapport au vent, à la présence des oiseaux qui était moindre et puis la profondeur de l'eau. Il y a moins de bateaux qui passent et le raccordement n'est pas très loin non plus, donc voilà.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Très bien, merci de ces réponses sur cette question, puisque nous, on se contente de questions. Je vais repasser le micro à Hélène.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce qu'on va faire, c'est qu'on va accrocher ces cartes, je regardais vos 5 cartes, il y en a 3 qui identifient les mêmes zones avec un périmètre un peu différent selon les zones, mais ces 3 cartes sont les suivantes qui identifient systématiquement la zone au large de Barfleur et la zone ici, on va l'appeler zone du Havre. Cette 3^e carte identifie exactement les mêmes zones, vous en êtes d'accord ? Donc ça, ce sont 3 cartes qui identifient les mêmes zones. Celle-là identifie également la zone au large de Barfleur, mais n'identifie pas l'autre zone et celle-là est légèrement différente, elle identifie une zone qui est un peu plus à l'est, au large de Barfleur aussi, mais un peu plus à l'est et une zone plus au droit de Fécamp.

Installation des cartes.

On fait de la gymnastique dans les ateliers citoyens !



Une fois qu'on aboutit à ce résultat, encore une fois, je me tourne vers vous, la Commission particulière, est-ce qu'on s'en tient là à constater les convergences qui sont quand même très nettes, en tout cas sur ces 3 cartes-là, sachant que le groupe dont Sébastien LECORDIER, le rapporteur a identifié aussi un 3^e site, mais on a vraiment ces zones qui sont les mêmes, sur lesquelles vous êtes d'accord. Cette carte également et celle-là qui sont un petit peu différentes. Est-ce qu'on aboutit à un ou 2 sites, est-ce qu'on en reste là ? La parole est à la CPDP.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Je parle sous le contrôle de Francis qui est le Président, moi je ne suis que le Secrétaire général, donc le chef, c'est lui. Premier point, si on a 5 minutes, je ne sais pas combien de temps on a.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On a jusqu'à 16 heures, avant de passer à la dernière séquence, donc on a une demi-heure pour cette séquence cartes.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Moi, j'aimerais bien qu'on puisse pendant 5 à 10 minutes, qu'on traite déjà une zone qui fait un peu consensus, pas pour tout le monde, mais qu'on la discute, c'est celle de Barfleur et après, on prend un 2^e temps pour regarder la zone qui est juste à côté qu'on va appeler Fécamp Ouest, pour qu'on se comprenne bien, Barfleur, c'est cette zone-là, et Fécamp Ouest, c'est au large de Fécamp. Je propose qu'on fasse un tour de table par rapport à votre appréciation sur Barfleur. Moi ce que je note sur les 5 cartes collectives, sur 4 cartes, c'est identiquement au même endroit à Barfleur, c'est vraiment la pointe nord logée entre le corridor pour aller sur le port et la zone de sécurité maritime, la bande d'arrêt d'urgence. Et puis il y a une carte qui elle est plutôt sur le côté à l'est. J'aurais envie de faire parler en premier cette carte-là, puisque les 4 autres convergent. Donc le groupe qui a produit la carte à l'est.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est la carte qui est rapportée par Philippe BOUET

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Voilà, moi j'ai un petit peu envie...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pourquoi vous vous êtes un peu décentrés par rapport aux autres ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Le rapporteur, mais aussi les 3 autres, puisque c'est un travail d'équipe.

M. Philippe BOUET

On a choisi cette zone-là, parce qu'on était plus proche des côtes et que les paramètres étaient aussi favorables que si on allait un petit peu plus loin. On a essayé de se rapprocher le plus possible des côtes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc le critère, c'est la proximité du littoral.

Intervenante (groupe de Philippe BOUET)

Pour le vent, c'était favorable également, la profondeur des fonds marins aussi, on ne déstabilisait pas a priori les mammifères marins et les oiseaux, il n'y en avait pas trop.

Intervenante

Oui, mais par contre il y a la pêche et le passage des bateaux également.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et Madame dit aussi que sur la carte, il y a une exploitation a priori de carrière à cet endroit.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Oui, il y a une exploitation de carrière qu'on voit bien. Donc pour tout le monde, ça, c'est celui qui fait consensus de 4 groupes sur 5. Ça, c'est la 5^e proposition.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est vraiment sur la zone de carrière, donc la question est : est-ce qu'on peut se mettre sur la zone de carrière ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors, il y a eu des propositions aussi sur la zone de carrière qui pose des difficultés pour l'État. Moi je voudrais continuer sur ce cheminement Barfleur, qu'on purge un petit peu cette proposition de localisation qui a priori est numéro un. J'ai envie de demander un petit peu aux groupes un autre sous-groupe, est-ce que quand vous avez fait vos propositions ici, vous excluez celle-ci ou pas ?

Intervenant

C'est l'éloignement qui a fait qu'on a choisi entre les 2.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vraiment, ce que j'entends, le premier critère, c'est l'éloignement, donc de se rapprocher des côtes. Ce n'est pas exclusif de la zone qui est un peu plus au nord-ouest.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Moi j'ai envie maintenant de vous poser une question un peu de consensus, est-ce que tout le monde converge plutôt sur cette proposition-là, ou est-ce que des personnes ont vraiment une hostilité complète sur cette proposition de localisation ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Sachant que 4 groupes ont identifié, enfin, 4 tables ont identifié cette zone. Est-ce qu'on peut dire qu'elle fait consensus malgré tout, malgré votre avis un peu décalé ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Nous, on n'est pas là pour dire vous aller voter à l'unanimité, pas du tout, on mettra les nuances, parce que tout est dans la nuance dans ce débat, comme vous l'avez noté. On a un Verbatim, on va pouvoir noter toutes les nuances, tout ce que vous dites n'est pas perdu, c'est très important les petits pas de côté.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc on a évidemment envie de vous donner la parole à cette table.

M. Philippe BOUET

Tout est OK sauf pour la pêche et puis [suite incomprise].

Intervenante

Le vent aussi.

Intervenant

La pêche dans la zone de Barfleur est de moins en moins importante, puisque je crois que les bancs de moules, etc. sont [suite incomprise].

Intervenant

Oui, la pêche dans la zone de Barfleur depuis plusieurs années est moins importante, dans la mesure où il y a des bateaux, mais les bancs de moules sauvages qui étaient exploités depuis des années se raréfient, les moules se raréfient très fortement depuis 2 ou 3 ans.

Intervenante

Moi je voudrais poser une question à cette table-là, je ne comprends pas l'histoire de l'éloignement avec le littoral, je n'ai pas compris pourquoi.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La zone est un peu plus proche de la côte.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Merci, moi je propose qu'on passe maintenant à l'analyse pour ne pas trop perdre de temps, parce qu'on a un grand défi, et on en a parfaitement conscience à la Commission de vous donner une



lourde tâche dans un temps précontraint. Malheureusement, on arrive à la fin du débat public, puisque le débat public ferme le 19 août et puis honnêtement, on ne va pas pouvoir mobiliser les gens énormément au mois d'août. Vous êtes à peu près le dernier grand atelier de ce débat public, donc on a des horaires malheureusement un peu contraints.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc maintenant la zone au large du Havre.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

C'est la 2^e qui apparaît...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Sur 3 cartes.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

J'ai envie de donner la parole déjà à cette carte ici, qui a fait la carte ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Je crois que c'est encore eux !

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

J'ai envie de vous donner la parole, parce que vous avez identifié une zone qui est juste un tout petit peu à côté.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Pour être précis, elle est située vraiment juste derrière la zone de Fécamp qui est un projet acté. Vous l'avez située juste derrière.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Moi ce qui m'intéresse, c'est de savoir, pour remettre tout le monde dans l'esprit, là, on parle de cette proposition qui est actée dans 3 groupes. Il y a un 4^e groupe qui a fait une petite proposition alternative un peu à côté.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Située juste derrière le parc de Fécamp.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Moi ce qui m'intéresse, c'est de savoir si par rapport au groupe qui fait juste un peu à côté, est-ce qu'il se retrouve aussi dans celui-là, ou est-ce que c'est vraiment très différent pour eux ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La parole est encore à la table de Monsieur BOUET.

M. Philippe BOUET

On a pris chaque carte et on a assuré tout ce qui était hors secteur, ce qui n'était pas intéressant parmi les critères et parmi les zones qui étaient possibles, il y avait celle-ci qui était à nouveau proche des côtes mêmes si tout à l'heure, le secteur ou on était, on n'était pas si proche des côtes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors même question, est-ce que c'est exclusif, excluant par rapport par rapport à la zone qui est un tout petit peu plus à l'ouest, qui a été mise en avant par les autres tables ?

M. Philippe BOUET

Ça fait partie des zones qu'on aurait pu mettre en complément.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Ça, c'est intéressant, vous êtes d'accord, vos collègues ?

Intervenante

Tout à fait.



M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Donc en réalité, on en est à 3,5, 3,5 propositions. La petite nuance est très importante, en revanche...

Intervenante

Attendez, attendez, pardon, on n'est pas d'accord. On n'est pas d'accord dans le sens où on avait une zone et on a qu'une zone, on nous a demandé d'en mettre d'autres, voilà, ça a été le travail demandé.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous, vous êtes sur quelle carte ?

Même intervenante

Celle d'en bas.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc en fait, vous, il n'y en a qu'une.

Même intervenante

On a mis la 2^e, donc là, on va dire, la pointe de Fécamp, parce qu'on nous a demandé de le faire.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, mais celle-là, avec des réserves.

Intervenant

Non, sans, exclu.

Intervenante

En fait, pour nous, ce n'est pas la meilleure dans le sens où c'est la pêche qui pêche justement, donc il y a en a une vraiment, on n'en tient pas compte du tout.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Donc c'était un défaut de langage quand j'ai dit 3,5, c'était 2,5 en réalité.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

De la même manière, la table de Mathilde ROBERT a mis par contre cette zone qu'on vient d'exclure en choix numéro un, l'autre en choix numéro 2 et là je pense que votre hiérarchie 1 et 2 a du sens.

Intervenant (groupe de Mathilde ROBERT)

De plus, nous avons placé la petite gommette sur la partie est de la zone qui était l'endroit le plus favorable à l'intérieur de la zone.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

D'accord, alors on a une dernière table, vous, vous avez exclu un petit peu comme finalement la table précédente cette zone-là, c'est la proposition qui est donc en haut à droite.

Intervenante

Nous, on ne nous a pas écoutés, vous êtes passé, vous nous avez dit qu'il fallait une 2^e zone et on vous a dit clairement que pour nous, c'était la meilleure et qu'on n'en mettait qu'une.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Une seule et unique. OK.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Parfait, il faut choisir, donc on va considérer que vous êtes dans la même position que la table là, une seule zone, c'est parfait. On va corriger la carte, et on va réintégrer le fait que celle que vous avez identifiée, c'est celle-là.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et on va considérer qu'avec la nuance de la table petit peu dissidente – je dis ça avec beaucoup de... – qui a institué les choses un petit peu plus à l'est, l'atelier citoyen identifie la zone au large de Barfleur comme étant la plus favorable, la moins défavorable, à vous de le dire, mais on arrive à ce relatif consensus. Avec – encore une fois – avec vos remarques par rapport à la distance des côtes.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors pour vraiment ne pas frustrer, et pas que nous, parce que c'est très important que nous, en réception de votre travail, on comprenne parfaitement la nuance, merci d'avoir bien explicité, parce qu'il faut qu'on soit fidèle à ce que vous dites, d'où l'utilité du verbatim. Là je vois qu'il y a une petite zone deux cette table, je ne voudrais pas qu'on n'en parle pas, parce que si vous l'avez mise, c'est que ça veut dire quelque chose. Donc, quel est le groupe qui a émis cette zone-là ? J'aimerais que vous puissiez expliciter un peu à vos camarades.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc avec une zone au large et à l'est de la zone décidée de Fécamp.

Intervenant

On l'a mis, parce qu'il y a déjà une zone à côté et on disait pourquoi pas la raccorder à l'autre, elle est proche des côtes donc ça pourrait être un coup moindre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Une logique un peu cumulative. Mais c'est pareil, est-ce que vous avez une hiérarchie dans vos différents choix, vous n'avez pas mis de numéro, est-ce qu'on pourrait imaginer un choix numéro un, choix numéro 2, le choix numéro 3 ?

Le un Barfleur, le 2 ?

Même intervenant

À côté

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et 3 ?

Intervenante

Mais pour le raccordement, on a dit que ça ne pouvait pas raccorder la zone qui était déjà présente avec une potentielle nouvelle zone.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Maintenant que vous avez ce paramètre-là, vous savez que c'est un critère moins favorable dans le choix de cette zone.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

OK, mais à dire vrai, on ne maîtrise pas tous les paramètres ici, on chemine en fonction, en découvrant les paramètres. Même la Commission découvre des paramètres au fur et à mesure du débat. On est partis avec un certain nombre de paramètres, et puis dans le débat, on en découvre d'autres et c'est ça tout l'intérêt du débat public. C'est qu'on chemine.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce qu'en termes de synthèse, Francis, est-ce que cela vous convient, est-ce que vous avez l'impression d'avoir une réponse à votre question ? À vos questions, en tout cas sur cette carte, la question des localisations ?

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Je ne sais pas répondre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Non, est-ce que vous avez la réponse à la question, je ne vous demande pas de la qualifier.



M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Je ne sais pas répondre à la question de savoir si j'ai ma réponse. J'ai besoin, et c'est bien pour ça qu'on nous enregistre, j'ai besoin ensuite de prendre du recul par rapport à ce que vous avez dit. Toute la Commission va le faire d'ailleurs, regarder ce qui converge, ce qui diverge, sortir ce qui diverge de l'opinion générale, c'est très important, parce que ce sont des nuances souvent révélatrices de tout un raisonnement. Donc maintenant, je ne sais pas répondre, je le redis. Mais je suis content d'être là, j'entends tout et heureusement qu'on enregistre et que j'aurai la transcription de tout ce qu'on est en train de dire, pas seulement moi, tous les membres de la Commission, bien sûr. Donc je suis désolé, j'ai besoin de réfléchir à ce que vous dites.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

De prendre du recul par rapport à tout ça. Alors, par rapport à cette zone privilégiée – on va dire – on va se focaliser maintenant sur cette zone au large de Barfleur je voudrais que vous me disiez quels sont pour vous les 3 ou 4 impacts qui vous paraissent absolument indispensables de prendre en compte. Même question sur les conditions d'implantation d'un parc sur cette zone. C'est-à-dire oui, cette zone est celle qu'on identifie comme étant la meilleure ou la moins négative, vous avez fait un peu, je crois, cet exercice sur la carte, mais quels sont quand même les grands impacts dont il faut tenir compte, et quelles sont selon vous les conditions à adosser à ce choix pour que l'implantation se déroule dans les meilleures conditions possibles ? Monsieur.

Intervenant

La vitesse du vent.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

Même intervenant

La vitesse du vent est plus importante sur la ligne, qu'en dessous.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, c'est plutôt positif, c'est ce qui fait que vous avez choisi cette zone.

Même intervenant

Oui.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Mais quels seraient, quand je dis les impacts, les dommages potentiels de ce choix sur les activités, la biodiversité, les paysages, etc., est-ce que vous en identifiez pour – encore une fois – attirer un peu l'attention de l'État sur un certain nombre de choses, ou quelles sont les conditions pour que ça fonctionne ? Monsieur LECORDIER.

M. Sébastien LECORDIER

J'ai retenu surtout l'inconvénient à Saint-Vaast-la-Hougue, le classement de L'UNESCO, c'est surtout ça qui pour moi prime.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc là, il y a un impact dont il faut tenir compte.

Intervenante

Personnellement, je pense que l'impact premier, ce sont les animaux. Tout le reste passe après.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et pourquoi, parce que vous avez ?

Même intervenante

En fait, peu importe la zone qu'on choisit, je pense que l'impact un, vraiment à prendre avant tout, c'est la faune.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc l'impact de la faune à prendre en considération, quel que soit à la limite le choix de zone.



Intervenant

Je pense que si on part sur cette zone-là, ce qui est vraiment essentiel, c'est de ne pas répéter les « erreurs du passé » sur les autres zones qui sont très proches des côtes et là vraiment, tenir compte d'une distance minimale à respecter pour éviter la pollution visuelle, parce que pour 90 % des gens, même peut-être plus, ça reste quand même de base une pollution visuelle.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc l'impact sur le paysage. Est-ce que vous voyez d'autres impacts à mettre en avant par rapport au choix de cette zone ?

Intervenant

La distance pour raccordement, pour l'électrique.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La distance pour le raccordement électrique, qu'est-ce que vous voulez dire par là, puisque là, vous avez une distance donnée ?

Même intervenant

On est quand même à 40 km de la côte, donc c'est un coût supplémentaire.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, on est dans une distance relativement élevée, vous confirmez, d'ailleurs, Aude, dans ce cas, si on considère ce secteur, on est relativement distant pour le raccordement, ou ça vous paraît être dans les normes, dans les moyennes ?

Mme Aude LAURENS, RTE

On est dans l'aire possible de raccordement

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Autrement dit, est-ce que la distance des côtes est un inconvénient ?

Mme Aude LAURENS, RTE

Côté Barfleur, dans ce secteur-là, on est un peu plus loin que...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On est un peu plus loin.

Mme Aude LAURENS, RTE

On est sur 45...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce que disait Monsieur, 40, 45.

Mme Aude LAURENS, RTE

C'est ça, et c'est un petit peu moins si on est, on se retournerait vers Antifer, quelque chose comme ça. Donc on a un petit peu plus long côté Barfleur...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, mais qui ne paraît pas insurmontable.

Intervenant

Il y a la présence de la ligne 400 000 V aussi dans ce secteur-là, c'est un plus ou un point négatif ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On ne vous a pas bien entendu, je vous passe le micro.



Même intervenant

Il y a là ligne électrique 400 000 V qui part de la centrale nucléaire de Flamanville, du futur EPR qui alimente la Bretagne notamment, je crois, est-ce que c'est possible de se raccorder à cette distance, parce qu'on parle de l'impact de l'éolien sur le visuel, mais les lignes à haute tension, ce n'est pas mal non plus ! Ça traverse le paysage très fréquemment dans notre pays.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est plutôt presque un commentaire que vous faites. Monsieur, je vous entends dire que vous voulez dire quelque chose, je vous donne le micro.

Intervenant

Je voudrais mettre des sécurités sur les éoliennes en plus, et comme les bateaux, le radar.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Des sécurités, pour quoi, pour qui, pourquoi ?

Même intervenant

Les éoliennes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Oui, mais pour protéger qui ? Est-ce que je cherche à comprendre pour bien restituer votre...

Même intervenant

Réponse non comprise. [hors micro]

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

D'accord, donc on va le noter.

Intervenante

Moi je me demandais au niveau de la faune et de la flore terrestre au niveau du raccordement qui sera du côté des côtes et pas du tout sur le littoral, ce sera quoi ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que les raccordements ont un impact ?

Même intervenante

Est-ce que ça va traverser un champ d'agriculteur, est-ce que vous prenez en compte tout ça ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que le raccordement à un impact sur la faune aussi ?

Mme Aude LAURENS, RTE

Tout à l'heure, vous avez pu le voir, à ce stade, ce sont de grandes aires d'études jaunes au sein desquelles le raccordement s'implanterait. Une fois que la zone sera définie, c'est un des secteurs qui sera retenu, donc soit dans la Manche, soit en Seine-Maritime et en fait, il va y avoir toute une phase de concertation pour essayer d'identifier un fuseau moins d'impact. En général, on est sur une technologie souterraine, donc il n'y aura pas de liaisons aériennes qui seront construites et en général, on essaye d'identifier les tracés au niveau des routes existantes. Sinon, au niveau de chemins agricoles, pour essayer de réduire l'impact au maximum sur à la fois la faune et la flore et sur l'activité agricole. Ça, ce sera dans une 2^e étape, que ce soit côté Manche ou côté Seine-Maritime, on aura de l'ordre de 30 à 40 km de liaison souterraine à construire, plus un poste électrique de raccordement et un poste électrique de compensation proche des côtes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce qu'avant qu'on passe à la séquence suivante, vous avez d'autres points de vigilance ? Je parlais aussi des conditions d'implantation sur cette zone dont on a dit qu'elle était la zone la plus consensuelle aujourd'hui, des alertes à signaler à l'État s'il devait approfondir les études sur cette zone.



Intervenante

Je vois qu'il y a quand même des enjeux au niveau de la Défense. J'ai cette impression, je ne me trompe pas, on est bien sûr la zone de Barfleur ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Oui.

Même intervenante

D'un côté, vous avez la zone de tir d'entraînement militaire et de l'autre, c'est une zone de dépôt d'explosifs. Alors je ne sais pas s'il est possible soit de modifier les [mot incompris].

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors, est-ce que cet enjeu est compatible avec cette zone qui a été identifiée, Damien ? En termes de Défense ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors, c'est au large de Barfleur, non, celle au large de Cherbourg, d'accord, c'est au large de Cherbourg.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Non, on parle toujours de notre zone consensuelle !

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Non, Madame a montré la zone de Cherbourg. Est-ce que je me trompe, c'était au nord de Cherbourg ?

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Toujours sur notre site consensuel.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors, c'est où les mines ?

Même intervenante

Zone de dépôt.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Ah, non, c'est là les zones de dépôt, ça, c'est la servitude.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, ça colle.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Une question centrale du débat, et Damien l'avait un petit peu aussi évoqué c'est un point sur lequel Francis est revenu souvent, c'est qu'on voit bien qu'on a 2 zones, à gauche et à droite du chenal. C'est une des questions peut-être qu'a la Commission, est-ce que pour vous, ce chenal doit être respecté de manière absolue parce qu'il est inscrit au titre de la Défense ou est-ce que c'est à la Défense de s'adapter et de libérer un peu de place ou pas. C'est une question qui est revenue souvent dans le débat et on voit bien que les publics qui ont participé à cette carte ont plutôt respecté ce chenal, mais à leur décharge, ils n'avaient pas toujours l'explication de la Commission qui disait : sentez-vous libre pour le mettre vous voulez. L'ultime question que j'aurais pour cette dimension participative, est-ce que ce chenal doit être absolument respecté ou est-ce qu'il est à discuter ? C'est une question ouverte, c'est juste pour nous, nous éclairer pour savoir si c'est un sujet ou pas du débat.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que pour vous c'est un sujet ?

Intervenant

En gros, ça veut dire est-ce qu'il y a une zone dans le chenal qui serait plus intéressante que les autres ?



M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Indirectement.

Même intervenant

Si on éliminait le chenal, est-ce qu'il y aurait des zones qui nous attireraient ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Exact, c'est la question. Damien pourra préciser, c'est une zone où le Ministère de la Défense au sein de l'État ne souhaite pas qu'il y ait d'implantation d'éoliennes, parce que c'est un accès pour le port d'Antifer et du Havre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Il faut le respecter comme tel ou éventuellement demander aux choses d'évoluer.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Le Ministère de la Défense répond au Gouvernement et le public peut demander au Gouvernement de peser sur le Ministère.

Intervenant

Ça peut être discuté.

Même intervenant

Vous rêvez enfin, si vous avez le Ministère de la Défense, vous avez l'OTAN, vous rêvez, Monsieur !

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc plutôt non, on respecte la carte.

Intervenant

Moi j'ai envie de rêver, si vraiment il y a eu l'opportunité de créer un parc là, dans les meilleures conditions possibles, pourquoi pas ? Moi j'ai envie de rêver.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Alors, c'est une question, est-ce qu'en Allemagne ils ont des chenaux autant, aussi larges, parce qu'ils sont quand même dans l'OTAN, l'Allemagne.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

C'est vrai qu'on ne les voit pas apparaître sur leur planification. Tous les ports de Nord Europe ont une particularité, c'est que les voies d'accès des ports sont encadrées. Donc est-ce qu'on ne les voit pas parce qu'ils sont déjà dans les voies de navigation classique, c'est une possibilité ? Vous, comme vous l'avez vu, les navires font ce qu'ils veulent dans cette zone parce que leur navigation n'est pas du tout encadrée, ils se sont libres. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les navires marchands sont là pour faire de l'argent, ils vont au plus court et on n'a pas de voies, la seule voie qui est encadrée, c'est au large de Cherbourg, le dispositif de séparation de trafic puis ça recommence à Gris-Nez, et même au milieu, la voie est libre, bien sûr, ils vont au plus court, donc on voit les 2 gros traits rouges, sinon c'est libre, on ne les voit pas apparaître sur leur planification Nord Europe, mais il se peut en fait qu'ils soient jumelés avec des voies de navigation classique.

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

C'est une information intéressante d'avoir ce que les autres pays européens font. Est-ce que sur ce dernier point, cette dernière question, vous avez d'autres opinions ou pas ? Il y a eu 2 positions, un pour et un contre, on va enregistrer les 2.

Intervenante

Entre 2 éoliennes, est-ce qu'un bateau peut passer où c'est vraiment exclu dans un parc éolien ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Oui, Damien va vous répondre,



M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Aujourd'hui, sur les parcs éoliens de Courseulles, Fécamp, Dieppe – Le Tréport, les grandes Commissions nautiques, les usagers de la mer préconisaient au Préfet maritime d'interdire les bateaux de plus de 25 m dans les parcs et pour les bateaux de plus de 25 m, les obliger à passer à plus de 2 nautiques, c'est-à-dire à 3,6 km du parc et de ne pas s'approcher au plus près. Les parcs de Courseulles, Fécamp, Dieppe – Le Tréport, on est sur un espacement d'éoliennes de 900 m, les machines sont beaucoup plus petites, les futures machines qui arrivent, on est plutôt sur un éloignement de 1,5 km. C'est vrai qu'on a entendu au sein d'une autre instance de concertation, le Conseil maritime de façade, c'est une instance qui réunit les acteurs de la mer, la possibilité d'enlever un rang d'éoliennes pour faire un espace plus large, et de faire passer les navires au milieu. Est-ce que ce seront des choses qui sortiront, peut-être ? Mais l'idée générale est de dire que même si ça reste des objets assez individuels du fait de la grandeur, ce serait que l'espace maritime soit limité en termes de navigation à des navires qui sont relativement faciles de manœuvrer dans ses parcs, donc 25 ou 30 m, c'est quelque chose d'assez intéressant.

Il y a d'autres données intéressantes, c'est l'École centrale de Nantes qui travaille beaucoup sur la résistance des matériaux, elle a fait un travail sur la résistance des éoliennes, à l'origine sur la résistance des éoliennes flottantes, puisqu'ils sont très intéressés par les éoliennes flottantes, mais ils l'ont fait aussi sur les éoliennes posées et finalement, en termes de résistance des matériaux, un navire de 100 m à la dérive n'impacterait pas une éolienne. Il y aurait un choc comme entre 2 navires, mais il n'y aurait pas d'impact sur l'éolienne en tant que telle. Au-delà de 100 m et en vitesse de route, on pourrait considérer que l'éolienne pourrait tomber. Ce sont aussi des éléments qu'on regarde, en termes de risque, finalement quel est le risque ? C'est vrai qu'on n'a pas encore fait une étude de risque en France. Les Danois et les Allemands fonctionnent beaucoup avec des études de risques. Dans les meilleures études de risque, les Allemands vont jusqu'à accepter un risque tous les 100 ans. On regarde la navigation, on regarde les conditions météorologiques, on regarde l'existence de navigation, on regarde les capacités d'assistance aux navires et les Allemands sont partis sur : on accepte la condition qu'on ait potentiellement un risque tous les 100 ans, les Danois ont exprimé un risque tous les 30 ans, donc c'est vraiment du culturel. Le Royaume-Uni dit que le risque appartient à l'industriel, c'est à lui de le négocier, c'est vraiment dans le libéral pur. Nous Français, on est sur notre culture de la prévention, donc un rail de sécurité, des remorqueurs, mais pas forcément dans de l'analyse très fine du calcul de risque.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Merci.

Intervenante

J'avais juste une petite question, tout à l'heure, vous parliez de sortir de la zone, d'être un peu plus haut, j'ai alerté juste sur le fait que c'est un passage très élevé de phoques gris, c'est peut-être pour ça que les gens n'ont pas osé sortir de la zone proposée. Voilà, c'était juste une parenthèse.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Une remarque intéressante. Merci.

On entre dans la dernière heure de notre atelier, ce que je vous propose avant de faire un petit pas de côté dans notre réflexion et d'utiliser une méthode un peu différente, c'est de reprendre le vote auquel on a procédé en fin de matinée. Vous avez encore peut-être vos documents, mais je vais vous les rappeler. La fameuse question 9, voir un peu si après tout ce que l'on s'est dit, l'examen de cartes, le travail sur l'identification des unités de lieu les plus favorables, si votre avis est resté le même ou s'il a évolué. À partir de maintenant sur la question 9, que choisiriez-vous ? On les reprend dans l'ordre, il n'y a pas d'ordre préférentiel : scénario A : pas de parcs supplémentaires du tout.

Intervenante

Moi, j'ai juste une petite question, pour installer un grand parc puis d'autres, les autres, c'est au bout de combien de temps, parce que 30 ans ou 5 ans, c'est quand même différent.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

La programmation pluriannuelle de l'énergie, c'est pareil, elle a une durée de 6 ans et elle est réévaluée après coup. Aujourd'hui elle définit la projection d'un parc et lance la procédure en Normandie en 2020, on y est. 2021, la Bretagne, 2022 la Méditerranée, 2023 le sud atlantique et 2024, on revient en Normandie.



Même intervenante

Mais du coup, les autres parcs qui seraient construits, ce serait après étude, voir les impacts que ça a eu ou non ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

C'est-à-dire, un retour d'expérience ?

Même intervenante

Oui, voilà.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Alors, attendre le retour d'expérience, il faut voir ce que c'est qu'un retour d'expérience en termes d'environnement. Aujourd'hui, nos voisins belges font un retour d'expérience de 10 ans de suivis environnementaux des parcs éoliens qui existent chez eux. Ça veut dire déjà que les parcs ont été construits il y a au moins 10 ans. Là, on commence à avoir un retour d'expérience assez intéressant. C'est quelque chose qui est demandé par la profession de la pêche, c'est attendre le retour d'expérience de Courseulles, Fécamp, Dieppe – Le Tréport pour pouvoir en engager d'autres. C'est-à-dire qu'on a commencé en 2011, on y était déjà en 2007, 2008, l'appel d'offres en 2011, ils vont être construits en 2022 et on va attendre 10 ans pour avoir le premier vrai retour d'expérience environnementale en 2030 pour se demander si on en fait d'autres. Donc non, on ne peut pas fonctionner dans ce sens-là, parce que, quelle que soit la technologie, ce serait le nucléaire, ce serait du pétrole, si on avait fonctionné dans ce sens-là, je pense qu'on n'aurait pas autant d'énergie à notre disponibilité aujourd'hui et on n'aurait pas développé, on n'aurait pas de développement économique à ce niveau-là. On n'attend jamais, par contre on récupère le retour d'expérience au fur et à mesure des procédures.

Aujourd'hui, le retour d'expérience qu'on a de nos parcs, c'est le changement de procédure. C'est l'État, aujourd'hui, ce n'est plus un industriel qui met en place le projet, c'est l'État, c'est l'État qui peut s'attribuer l'autorisation qui peut aller jusqu'à 5, une autorisation assez large, avec un permis à enveloppes, c'est-à-dire s'adapter aux technologies qui seront présentes le jour de l'installation de la machine. Le premier retour d'expérience, notre première étape, c'est là. C'est-à-dire qu'on va bénéficier du retour d'expérience de ces nouveaux parcs dès la construction en 2022 de nos premiers parcs. Donc on aura le retour d'expérience au titre de la construction, on l'a eu au titre de l'administration, et quand on va arriver en 2028, 2029, on commencera à envisager la construction de ce dont on parle aujourd'hui, on aura déjà 7 à 8 ans de retour d'expérience des parcs de Courseulles sur le suivi environnemental. Voilà, retour d'expérience se fait au fil de l'eau, mais on ne peut pas attendre un retour d'expérience globale, puisque là tous les 20 ans on ferait quelque chose de nouveau.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc je reviens à la question, pas de parcs supplémentaires, j'ai noté une main qui se levait

Intervenant

Deux.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Deux mains. Est-ce que vous faisiez partie des gens qui avaient déjà levé la main à cette question ?

Même intervenant

Non.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors pourquoi avez-vous changé d'avis, Monsieur ?

Même intervenant

Parce que je considère que j'ai un manque d'éléments, quels coûts, quels bénéfices, donc, je ne suis pas sûr. Donc j'oscille entre pas de parcs supplémentaires et si on me prouve que le jeu en vaut la chandelle, je suis pour le vote que j'ai fait ce matin : installer un dernier parc de 1 GW. Voilà qu'elle est ma position.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ce qui veut dire qu'il y a 2 personnes qui ce matin avaient levé la main à pas de parcs supplémentaires et qui pour l'instant, ne la lèvent plus, est-ce que...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On n'a pas abordé l'aspect économique des parcs.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est-à-dire ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

C'est-à-dire qu'aujourd'hui, l'État ne construit pas. Aujourd'hui, l'État est Maître d'ouvrage pour aller jusqu'au dialogue concurrentiel et autoriser un parc. Le dialogue concurrentiel mettra en concurrence, déjà, la première étape de dialogue concurrentiel, de pouvoir voir la capacité technique, financière et technique de l'industriel à pouvoir construire un parc éolien de cette envergure. 2^e étape du dialogue concurrentiel, on discute individuellement avec chaque industriel. Chacun propose sa solution. 3^e étape, on se réunit, et on regarde ce qu'on a écouté, on construit le cahier de l'appel d'offres. En fait, l'étape suivante, on publie l'appel d'offres et les industriels viennent répondre et à 70 % de la note, c'est le meilleur prix qui remporte l'appel d'offres.

Le meilleur prix d'achat, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, on vous a dit que le prix du marché était entre 40 et 50 euros, aujourd'hui un industriel arrive à sortir des parcs éoliens en mer avec un coût de l'ordre de 45 € le mégawatt heure. Donc 45 €, ça veut dire qu'on est dans les coûts du marché. Pour être sûr que l'industriel nous vendra pendant 20 ans, c'est à peu près le temps d'un contrat, entre 20 et 25 ans à 45 €, pour être sûr qu'il reste dans cette fourchette, on lui fournit une aide financière. Si le marché de l'énergie est à 30 € et que nous, on va l'acheter 44, finalement la perte économique est pour l'État. On a perdu 15 €. Si par contre le coût de l'énergie est supérieur à 45 €, l'industriel va vendre 45 à l'État et nous, sur le marché, on va le revendre plus cher, parce que la bourse de l'énergie est plus chère, donc l'État va être gagnant. C'est la méthode pour pouvoir soutenir une filière qui se développe, et c'est la méthode qui permet, en tout cas pour l'État, d'assurer un prix stable sur les investissements.

Mais l'industriel va avoir fait son prix par rapport à son rendement global. Comment il a calculé son rendement global ? Déjà, il va avoir le coût de l'installation, son coût d'entretien, son coût de démantèlement, donc ça, ça lui donne son enveloppe de dépenses sur 30 ans, parce que généralement, les machines sont pour 30 ans. À côté de ça, au titre du vent, il calcule sa production, donc il sait combien d'énergie il va sortir pendant 30 ans avec les vents moyens, il fait la différence, il prend une marge de tant, et voilà quel prix je propose à l'État. L'État n'a pas mis un centime dans le projet. Aujourd'hui, toutes les études, le débat public, ça coûte de l'argent à l'État, tout ça à la fin, quand l'appel d'offres va être gagné par un industriel, on va lui dire qu'on a déjà mis tout ça pour le projet, vous le remboursez à l'État, le débat public, les études environnementales, les études devant, vous remboursez à l'État.

Voilà, l'État n'investit pas, aujourd'hui l'État ne s'intéresse finalement qu'au coût final de l'énergie et un industriel de cette énergie de faire ça marge. C'est quand même un autre système de fonctionnement. La seule petite participation que le citoyen pourrait avoir, c'est d'ailleurs ce qui arrive sur les parcs de Courseulles, Fécamp et Dieppe – Le Tréport, on était sur un coup de l'éolien en mer en 2011 autour de 140, 150 €, c'est ce soutien économique entre le prix du marché et les 150 €, là, oui, l'État, les concitoyens, nos impôts, on va payer cette marge, mais c'était le prix à payer pour pouvoir lancer cette filière de l'énergie renouvelable en mer. Toute filière qui se met en place a besoin de soutien à un moment donné. Après, on ne paye pas directement par nos impôts, parce qu'en fait, ce sont les taxes carbone des entreprises et notamment tout ce qui est industrie pétrolière qui paye cette compensation.

Voilà, pour essayer de répondre à l'aspect économique du système.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc tout à l'heure, en fin de matinée, il y avait 2 autres personnes qui avaient levé la main à : pas de parcs supplémentaires, qui pour l'instant n'ont pas relevé la main, est-ce que je pourrais savoir pourquoi ? Tout à l'heure, vous aviez levé la main à pas de parcs supplémentaires et là, vous relevez la main ou pas ?



Duo d'intervenants

Toujours pas de parcs supplémentaires.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, toujours pas de parcs, OK. Donc, il y aurait une personne qui tout à l'heure avait levé la main à pas de parcs et qui là, ne l'a pas relevée. Est-ce que vous vous souvenez l'avoir fait, parce que j'avais noté les votes ? Bon, on va en rester là.

Sur le scénario B : un plusieurs petits parcs, vous étiez 3 personnes à vous être prononcées sur ce choix. Si je vous repose la question maintenant, un ou plusieurs petits parcs éoliens, qui lève la main ? Deux, et est-ce que vous étiez ceux qui avait levé la main tout à l'heure ? Puisque vous étiez 3 tout à l'heure, est-ce que la personne qui a levé la main et qui a changé d'avis se souvient et serait capable de nous dire pourquoi elle a changé d'avis, à moins que ce soit peut-être quelqu'un qui ait rejoint le camp de la première ? Pas spécialement ?

Scénario C : installer un dernier parc d'un gigawatt, combien êtes-vous à lever la main sur cette proposition ? J'en compte 7 et vous étiez 7.

Intervenante

Mais moi, j'ai changé.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Intéressant, est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi vous avez changé d'avis ? Qu'est-ce que vous aviez voté tout à l'heure ?

Même intervenante

Tout à l'heure, j'avais voté pour plein de parcs et là, j'ai voté pour un dernier, parce que vu comment on a galéré pour la localisation, ça risque d'être compliqué, donc un dernier, ça serait bien.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc vous prenez la mesure en fait de la difficulté à choisir des implantations.

Même intervenante

Et si c'est beaucoup, il y aura forcément des critères qu'on ne pourra pas...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Ça, c'est intéressant, parce que ça veut dire que de voir toutes ces cartes d'enjeux vous fait prendre conscience des choses

Sur le scénario D : installer un parc d'un gigawatt, puis pourquoi pas d'autres, vous êtes 5, vous étiez 7 tout à l'heure. Est-ce que des personnes se souviennent d'avoir changé d'avis sur cette question ? C'est-à-dire s'être dit pas d'autres, puisque c'est vraiment la différence avec l'item précédent. Est-ce que vous vous souvenez pourquoi ? Tout à l'heure, vous étiez prêts à en envisager d'autres et plus maintenant, est-ce que c'est parce que le déjeuner est passé par là ? OK.

Je propose mon propre scénario, je vous rappelle que tout à l'heure ça avait été l'occasion pour 2 personnes de s'exprimer : une personne pour dire de tendre vers l'autoproduction individuelle d'électricité plutôt que ces parcs éoliens et une personne avait dit moi je suis sans avis, est-ce qu'elle reste sans avis ? C'était vous 2 effectivement.

Intervenante

Moi toujours pour la production individuelle, surtout là où on se rend compte de toutes les contraintes que ça impacte. Après, je pense que les éoliennes vont se faire quand même.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous disiez tout à l'heure que vous ne saviez pas, que vous n'étiez pas compétents pour, alors, est-ce que ça a fait évoluer un peu les choses, Monsieur BOUET ?

M. Philippe BOUET

Ça n'a pas changé, parce que là, on a vu les localisations, et ça ne me rend pas plus expert dans le domaine.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Merci. Je le note avant d'en perdre la trace.

Très bien, est-ce que vous connaissez les chapeaux de Bono ?

M. Luc PICOT, Secrétaire général du débat

Hélène a noté de son côté, nous, on serait très intéressés, parce que sur la feuille que vous avez vous notiez votre choix de 10 heures du matin et puis le choix de 15 heures, comme ça nous, on va récupérer votre feuille et ce n'est pas perdu, parce que ce qui nous inquiète beaucoup, c'est de perdre de l'information dans le débat public, parce qu'un débat public sans information, c'est moins pertinent. Donc je vous demanderais juste 10 secondes, comme ça Hélène a le temps d'installer la cession d'après, de noter votre position à 10 heures et votre position à 15 heures et on va récupérer le document. Merci beaucoup, c'est très, très utile pour nous.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est bon Luc, tu as ramassé les copies ? Alors, je vous ai mis des chapeaux sur la table, mais tout cela est très symbolique, je ne sais pas, est-ce que des gens parmi vous ont déjà travaillé selon la méthode des chapeaux de Bono ? En fait, ce monsieur est un psychologue neurologue allemand ou autrichien qui vivait au début du XXe siècle et qui s'était rendu compte que quand on veut faire réfléchir un groupe sur une question, n'importe quelle question, mais une question d'importance, les gens se positionnent en fonction d'un type d'avis. Il va y avoir tout de suite la personne qui va être pour et donc qui va plutôt argumenter, donner tous ses arguments en faveur du sujet. Quelqu'un qui va réagir à ce qui vient d'être dit, donc dire des choses négatives et ainsi de suite. En fait, ce jeu de positionnement de rôle ne fait pas forcément avancer de façon constructive la réflexion et qu'on gagne à la découper de façon arbitraire et un peu autoritaire en différentes séquences. Il a symbolisé ça à travers des chapeaux. Normalement, il y a 8 séquences, mais là, on ne vous en propose que 4 et on va commencer, je vais vous les citer les uns après les autres, on va à chaque fois retourner à chapeaux.

Le chapeau blanc, on va commencer par ça, je vais vous demander ce qu'à l'issue de cette journée vous avez appris. Quels sont les faits, c'est-à-dire de vous exprimer, comme la couleur blanche l'indique de la façon la plus neutre et objective possible, voilà ce que l'on sait au terme de cette journée et de la visioconférence qu'on a eue ensemble mercredi dernier.

Ensuite, on prendra le chapeau rose vous vous en doutez, il est plus positif, donc il n'est pas neutre, c'est à partir de cette réflexion collective, quel est l'utopie ? Faisons un rêve, c'est quoi ? Nous, atelier citoyen, évidemment vous aurez plusieurs réponses, mais c'est quoi l'idéal, c'est quoi le scénario, encore une fois l'utopie ?

Le chapeau noir, je pense que vous avez deviné, là, c'est l'horreur. Au terme de cette journée, c'est quoi le scénario catastrophe, ce dont on ne veut absolument pas, ce qu'il serait terrible de mettre en place.

Le bleu, ce sera notre note de conclusion qui va représenter aujourd'hui l'action, je vais vous demander quelle serait la première étape de mise en œuvre pour l'État. La première chose à faire à l'issue de ce débat, quelle est-elle pour démarrer, continuer le projet ?

Est-ce que c'est clair ? On tourne le chapeau blanc ? Quand il y a des réflexions comme ça, on met des petits papiers dedans, mais là ce que je vous propose, c'est qu'on le fasse à l'oral. Est-ce que vous avez appris des choses très objectives aujourd'hui ? Ne me dites pas peut-être tout, mais vraiment les principales, quelles sont les choses qui vous ont marqué et qui sont relativement neutres, qui font partie des débats ? Là, je vous donne la parole à chaque fois.

Intervenante

Le nombre de critères sur lesquels se baser, il y en a auxquels on pensait, mais d'autres pas du tout.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc si je synthétise ce que vous dites, pour mettre en place ce projet, il y a énormément de critères qu'on ne soupçonnait pas forcément en arrivant ce matin.

M. Sébastien LECORDIER

Moi j'ajouterais, je rejoins un peu la même chose, l'éolien est plus complexe qu'on ne le pense et le mettre en place, c'est quand même un sacré challenge.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

L'éolien, c'est complexe.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Moi j'ajouterai que la Commission a fait le choix d'imprimer 10 cartes, il y a entre 70 et 80 cartes sur le logiciel, alors, ce sont les 10 plus importantes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Vous parlez des cartes dont je de tout à l'heure, donc c'est encore pire que ce que vous dites, Monsieur LECORDIER.

M. Sébastien LECORDIER

Les critères, au fin du fin, il y a plus que ça.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et encore, si on va dans ce raisonnement-là, il y a encore plus de cartes sur le site du débat, mais est-ce qu'après, dans les bureaux d'études, dans vos bureaux...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On a essayé de traiter tous les champs, maintenant on essaye d'aller un peu plus précisément dans certains champs, par exemple, sur le trafic maritime, on essaye de faire quelque chose encore plus précis, sur L'UNESCO ça va, mais on essaye de faire quelque chose encore plus précis, mais on les a tous balayés, il n'y a pas de surprise.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc l'éolien, c'est très complexe. Je vois plusieurs personnes qui opinent du chef pour aller dans ce sens.

Intervenante

Moi je voulais juste dire que le littoral, je ne le vois plus de la même manière, j'ai appris des choses et je projette en fait.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Dans quel sens ? Vous voyez comment, avant-après ?

Même intervenante

Oui, avant-après, moi j'habite à proximité de Courseulles, je le vois déjà, ça n'a pas changé grand-chose, je le vois différemment avec tous les critères. Je le vois plus loin que le trait de côte.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que ça veut dire que toutes les cartes qu'on a regardées tout à l'heure, quelque part, quand vous allez ouvrir votre fenêtre demain, vous allez imaginer toutes ces cartes que l'on voyait tout à l'heure et que vous ne vous représentiez pas forcément. Dans ces faits objectifs, les choses que l'on a apprises, est-ce que vous en voyez d'autres ?

Intervenante

Ce qui est bien, en tout cas pour ma part du positif, je vais pouvoir parler des éoliennes avec mon entourage, je vais pouvoir défendre ça, parce que je vois que c'est pire qu'un travail en amont, beaucoup de travail d'écriture, de recherche, etc., pouvoir nous expliquer tout ça et puis prouver que ça ne va pas détruire la planète ou abîmer les fonds marins.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est-à-dire que vous, en tant que citoyenne, vous avez appris des choses et potentiellement, en défense de l'éolien, vous avez eu de nouveaux arguments. Est-ce qu'on a fait le tour, rempli le chapeau blanc ?

Le rose maintenant, parce que vous avez dit tellement de choses aujourd'hui aussi sur vos inquiétudes, sur les conditions, etc., le chapeau rose, c'est l'utopie. Faisons un rêve.



Intervenant

Qu'on trouve un consensus général.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Général entre qui ?

Même intervenant

Tous les participants.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Est-ce que ça veut dire que pour vous, ce n'est pas gagné ? C'est forcément compliqué ?

Même intervenant

Ce n'est pas gagné du tout.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc utopie, c'est au terme d'un débat riche et compliqué que celui-ci de trouver un consensus. Merci Monsieur.

Intervenant

Donc moi, je souhaite une meilleure gestion des ressources un rêve d'écologie et de respect de l'environnement pour le monde de demain.

Intervenante

Moi je pense qu'il faut que la société, comme dans tout changement, il faut qu'elle évolue philosophiquement, c'est-à-dire qu'il faut se déconstruire, comme je disais tout à l'heure, et accepter le changement, parce que tout changement se fait toujours dans la douleur et au final, on ne doit pas voir nous ce qui va changer, un paysage, etc., il faut penser aussi aux générations qui viennent et puis de toute façon, on n'a vraiment pas le choix. C'est mon rêve en fait, c'est que les gens se déconstruisent et ne restent pas sur leurs acquis du passé, puisqu'on sait que la terre a ses limites, il y a des scénarios catastrophes, on voit partout les forêts, donc il faut y aller, il ne faut pas trop se poser de questions. Bien sûr, il faut s'en poser certaines, mais on n'a plus le choix, il y a urgence.

Intervenant

On rêve, on rêve d'un changement de société, de paradigme dans le domaine de l'énergie et puis moi je me dis qu'après tout, puisque j'habite à côté d'une centrale nucléaire, je n'hésite pas une seconde entre un réacteur nucléaire et une zone d'éoliennes, parce que je sais que même si ce n'est pas parfait, on peut le démanteler plus facilement, parce que je crois qu'aujourd'hui, ce que j'ai apprécié, c'est dans ce que vous avez dit, Monsieur, le coût de démantèlement a été pris en compte, ce qui n'a pas été le cas pour les centrales nucléaires et aujourd'hui, on ne sait toujours pas le faire. Ça, ça m'a paru un point très positif.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Le coût du démantèlement, le nucléaire, EDF a provisionné de l'argent pour le faire. Maintenant, c'est vrai qu'il est remis en cause parfois même par la Cour des comptes, malgré tout, il y a eu du provisionnement qui a été fait, mais on verra à l'usage si ce provisionnement était global.

Même intervenant

Le prix de l'électricité augmente fortement pour essayer de compenser la situation financière d'EDF qui n'est pas très brillante, parce que si on prend l'entretien des centrales et le démantèlement, tous les kilowatts vendus sont très largement à perte.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On a un peu changé de modèle économique entre-temps.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

EDF reste une entreprise privée, même si l'État est actionnaire à 64 %. Vous avez entendu parler dernièrement que l'État est en train d'envisager un projet qui s'appelle le projet Hercule qui est finalement une renationalisation d'EDF, la partie nucléaire d'EDF, pourquoi ? Parce qu'en fait, on a non pas forcément le démantèlement à venir, mais tout le grand carénage qui est à faire, notamment



suite à Fukushima et on sait qu'EDF entreprise privée, aura du mal à trouver les fonds nécessaires sur les marchés financiers, il faudra que ce soit l'État qui aille chercher ces fonds financiers. Donc ce serait l'objectif de renationaliser la partie nucléaire, pour que ce soit l'État qui soit garant de ces nouveaux investissements. Aujourd'hui, nous avez des fonds d'investissement, tout le monde veut investir dans du renouvelable, toute grande entreprise qui a besoin d'investir va vers du renouvelable, mais c'est vrai qu'aller vers du nucléaire, ce n'est pas porteur aujourd'hui. Donc la seule entité qui peut le faire, c'est l'État.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On reste encore un peu sur l'utopie, je viens vous voir, Madame, parce que je me souviens que tout à l'heure, dans le petit vote, vous étiez plutôt pour pas de nouveaux parcs éoliens. Donc, si vous deviez faire un rêve par rapport à ces questions d'énergies renouvelables liées à l'éolien en mer, ce serait lequel ? La question est compliquée !

Intervenante

Si on est dans l'utopie, je pense que le changement, s'il doit se faire en douleur, ce n'est pas par l'ajout de pollution supplémentaire, parce qu'on ne parle pas de remplacer les centrales, mais bien d'une énergie complémentaire, mais ce serait que chaque citoyen revoie peut-être ses besoins en énergie. Après, je ne suis pas contre l'éolien, si chacun y met du sien, mais ce n'est pas en créant du besoin, hélas, on se mord un peu la queue.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On a plusieurs objectifs : remplacer le fossile par de l'énergie électrique propre, de l'éolien, du nucléaire, baisser notre dépendance au nucléaire, parce qu'on a eu un incident en 2016 qui nous a obligés à fermer 10 réacteurs d'un coup. Il y a des faits de série, quand on fait une série de matériel et qu'on ne s'appuie que sur une technologie, donc augmenter le mix énergétique, et le dernier point, c'est toutes les réductions de consommation d'énergie et donc principalement l'habitat et sur le transport. L'énergie qui pollue le moins, c'est celle qu'on ne consomme pas et donc, c'est bien tous ces axes qui sont visés par les politiques de l'État aujourd'hui en termes de transition écologique.

Intervenante

Dans 10 ans, on a plus de centrales nucléaires en France ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Non, l'objectif c'est 50 % en 2035, si vous avez vu les dernières prises de parole de la nouvelle Ministre de la transition écologique, c'est en 2035 qu'il faudra faire le choix du 100 % renouvelable ou de conserver une part de nucléaire. Aujourd'hui, je lisais que les pays européens essayent d'obtenir un peu de la Commission européenne une position sur le nucléaire. Mais ça reste aujourd'hui en tout cas une énergie non polluante au titre de l'effet de serre. C'est une énergie qui est estimée comme être une solution, puisque l'urgence c'est plutôt...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

La réduction de ces gaz à effet de serre, le CO2. Je trouve qu'il n'y avait pas énormément de trucs dans mon chapeau rose, le rêve, l'utopie.

Intervenant

Le rêve, ce serait que l'éolien n'ait que des avantages et pas d'inconvénient.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Sans doute qu'il y a des voies de recherche, sans doute encore à exploiter pour limiter.

Intervenant

Ce serait sûrement ça, mais du fait de l'utopie, je ne pense pas qu'on puisse y arriver et ce serait surtout, comme on est entourés de mer, on pourrait être indépendant au niveau consommation électricité.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Merci, est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose de positif ? Idéal ?

Après l'utopie, l'horreur. Le scénario catastrophe, Monsieur, ce serait quoi ?



Intervenant

Ne rien faire.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Développer un petit peu quand même, ne rien faire en termes d'énergies renouvelables, d'éolien ?

Même intervenant

D'éolien, notamment, qu'on laisse tel que c'est, parce qu'on discute trop, on palabre et on n'a avance pas.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc, on agit. Le pire serait de discuter trop longtemps.

Intervenant

Le pire, ce serait que le climat change, qu'on ait des cyclones, et que toutes les éoliennes disparaissent.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Alors question, on ne l'a pas évoqué, est-ce que des études prospectives, en tout cas par rapport au phénomène de changement climatique sont faites pour que les éoliennes dont on parle là, et qui ne sont pas encore en place, loin de là résistent à de futurs événements ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Ce qui est observé par Météo France actuellement, je vais essayer de me souvenir...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On vous en demande des choses, Damien, je suis désolée.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Avec tout ce qu'ils ont pu nous dire, globalement, on a moins de grosses tempêtes par rapport à ce qu'il se passait auparavant, mais par contre, elles sont de plus en plus fortes. Donc les machines sont prévues, plus elles sont grosses, plus elles tournent par vent faible, puisqu'elles tournent lentement, par un simple déséquilibre. L'inconvénient, c'est qu'elles supportent moins les vents forts, mais elles ont des sécurités.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Dans ces cas, on les arrête, c'est ça ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

On les arrête en débrayage, elles passent le temps de la tempête, et elles repartent après.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Elles ne se cassent pas, a priori.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Non, il faut voir le prix d'une machine, vous avez vu le prix d'un parc en règle générale. L'industriel encore une fois, investit sur ses propres fonds pour faire de l'argent à la fin, quand même en ayant, pour l'État, fait attention qu'on ne paye pas notre énergie trop chère, donc son intérêt, c'est que ces machines tiennent, donc il n'est pas là pour mettre une machine qui va tomber au bout de 10 ans. Lorsqu'EDF a répondu à l'appel d'offres sur 44 € le mégawatt heure, la Commission de régulation et de l'énergie qui est une instance indépendante de l'État s'est posé la question sur la réalité économique de ce prix. Elle a demandé à plusieurs autres industriels de faire fonctionner ce modèle, pour voir si réellement il n'y avait pas une prise de marché en dessous du prix normal. Ce qui est ressorti des différents modèles, c'est pour ça qu'EDF a fini par gagner, c'est qu'en fait leur marge va se faire après le coût de rachat fixé par l'État. C'est pour ça que l'État va peut-être être gagnant entre 800 000 et 1 million d'euros, c'est ridicule, en gros, on a peut-être la chance de ne rien perdre sur ce projet. Mais la marge se ferait dans les 5 à 10 ans en fin de fonctionnement de parc, c'est là-dessus que l'opérateur espère faire ça marge. Donc pas d'intérêt à ce qu'elle tombe avant 25 ans.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice



On continue sur le scénario catastrophe, ce serait quoi, Madame ?

Intervenante

Catastrophe, en tout cas pour moi, puisque la parle beaucoup d'argent, d'éoliennes, etc., c'est qu'en fin de compte nous, qu'on soit Normand ou Français on ne profite pas du tout de cette électricité propre à moindre coût.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Et par quel mystère vous n'en profiteriez pas ?

Même intervenante

Écoutez, moi j'ai eu la chance de pouvoir jongler entre des sociétés qui proposent du gaz et de l'électricité, sociétés qui ne sont pas françaises, Belges et autres qui eux vendent leur énergie en France. Donc je ne sais pas si par exemple EDF s'appropriait en tout cas ce parc éolien, je ne sais plus trop comment ça va se passer après. Je ne sais pas si EDF vend son énergie à l'étranger, par exemple.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Oui, oui.

Même intervenante

Donc cette énergie ne sera pas uniquement pour les Normands ou les Français. Est-ce qu'on sait à peu près quel pourcentage sera pour nous ? Proposé à la France ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Aujourd'hui, pour revenir sur la Normandie, dans l'état actuel des choses en Normandie avec son réseau de production d'énergie, on produit 2,5 fois plus que ce dont on a besoin. En fait, l'énergie produite en Normandie et renvoyée dans le réseau national et principalement sur l'Île-de-France. Maintenant, pour stabiliser les réseaux, au vu du développement notamment des énergies renouvelables, l'Europe a mis en place un système d'interconnexion entre les différents pays européens. Aujourd'hui, RTE finalise la mise en place d'un câble entre Caen et près de Portsmouth, une liaison qui s'appelle IFA 2, puisque la première liaison est dans le Pas-de-Calais, elle a plus de 20 ans. Donc il y a des échanges d'énergie entre pays pour stabiliser les réseaux. Alors, stabiliser et déstabiliser, je ne sais pas si l'hiver de temps en temps, vos réveils prennent quelques minutes de retard, parce qu'il y a eu quelques problèmes en Croatie, je ne sais plus trop où, et la fréquence était un peu tombée une ou 2 minutes. Ça se stabilise malgré tout, et ça lisse les réseaux. On échange tous les jours, vous pouvez le voir, il y a des sites Internet où vous voyez les productions de chaque pays en termes d'énergie fossile, nucléaire, énergies renouvelables, les échanges entre pays sont quasiment actualisés en temps réel. Vous y voyez les flux et c'est assez intéressant.

Mme Aude LAURENS, RTE

C'est une application que vous pouvez télécharger qui s'appelle éCO2mix qui a été mise en place par RTE et justement qui permet de voir en temps réel ce que la France produit, ce qu'il y a comme échanges internationaux et puis on a aussi la formation par région. Ce sont des choses qui peuvent être intéressantes.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Très bien, je retiens du coup l'excuse, le jour où on est un peu en retard à un rendez-vous, on peut dire que c'est parce qu'hier, le réseau n'était pas stable.

Intervenante

Moi, mon scénario catastrophe, ce serait en tant qu'individuel, on n'ait pas conscience que l'on consomme de plus en plus et que du coup, il y a de plus en plus de besoins et que peut-être individuellement, on devrait peut-être déjà apprendre à consommer moins, parce qu'on a de plus en plus d'ordinateurs, de tablettes, de téléphones, d'électroménager, pour moi, ce serait ça. C'est qu'on produit beaucoup, mais on consomme encore plus, toujours plus.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Je crois que vous êtes plutôt d'accord avec ça. Qu'est-ce que vous me montrez, Francis ?



M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Je vous montre le Maître d'ouvrage.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qui a un scénario catastrophe à nous indiquer ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Je vais essayer de me souvenir, Aude est en train de rechercher, les bilans de consommation d'énergie électrique en France. On a tendance à dire que l'on consomme de plus en plus, mais c'est plutôt stable, voire en légère baisse. En 2008, il y avait eu une baisse au moment du changement du type d'éclairage, puis c'était remonté dans les années 2011 - 2012 et aujourd'hui, c'est plutôt l'industrie qui consomme moins d'énergie électrique. Sur les bilans de RTE, c'est quelque chose qu'on va retrouver aussi, toutes les consommations d'année en année ou sur les 10 dernières années. Si vous voulez voir les scénarios envisagés pour l'avenir, il y a aussi 4 ou 5 scénarios.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc on n'a pas une ascension en flèche, on a plutôt mis un peu le frein...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Mais l'objectif, c'est plutôt de baisser, si on veut atteindre nos 50 % d'énergie nucléaire, c'est en augmentant certes la production d'énergie renouvelable, mais globalement aussi en baissant notre consommation. Ça ne marchera pas si on ne baisse pas les consommations. Ça reste un rapport de pourcentage.

Intervenante

Avec de plus en plus de véhicules électriques. On fait quoi, on éteint la lumière le soir ?

Mme Aude LAURENS, RTE

Il y a quand même un effet, même si ça ne va pas aussi vite qu'on le souhaiterait...

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est-à-dire qu'on a des voitures, des bâtiments qui sont plus efficaces.

Mme Aude LAURENS, RTE

Qui sont mieux isolés, etc., et pour ce qui est véhicule électrique, si on arrive à développer la recharge la nuit par exemple quand il y a moins de consommation par ailleurs, ça permet d'éviter d'avoir à produire plus, à avoir des capacités supplémentaires, parce qu'on a ce qu'il faut.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Parce qu'on a ce qu'il faut pour recharger les véhicules la nuit.

Intervenante

Ça crée toujours un besoin supplémentaire, quoi qu'il arrive.

Mme Aude LAURENS, RTE

Oui, mais après, qui se substitue à des énergies fossiles.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est-à-dire que cette énergie-là se substitue à celle qui était utilisée à travers votre plein d'essence.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

En fait, il y a à la fois la consommation, mais il y a aussi la production, c'est-à-dire qu'on peut avoir des installations de production qui ne sont pas utilisées. C'est-à-dire que si la nuit on arrive finalement à capitaliser par exemple dans les voitures électriques, la charge qui est en cours qui pourrait être intégrée au réseau arrive finalement à réduire les capacités de production. C'est-à-dire que la nuit, on consomme moins que le jour, mais on va avoir la possibilité finalement de s'appuyer sur ce stockage d'énergie pour justement encore mieux réguler et avoir moins de besoins énergétiques. C'est tout un système de mise en réseau qui contribue finalement à réduire nos installations de production. Je ne parle pas de la production globale, mais des installations en tant que telles qui pourraient n'être utilisées qu'à un certain pourcentage. Aujourd'hui par exemple, on n'utilise les centrales à charbon



que pour venir donner de gros à-coups sur le réseau quand il y a besoin d'une pointe. Demain, on ferme nos centrales charbon, qui va donner cette pointe ? Potentiellement le stockage en réseau, la capacité de piloter ce stockage en réseau. Et ce sont bien tous les enjeux à venir, comment on gère le stockage, est-ce qu'on le gère via l'hydrogène ou bien des batteries ? Il y a tout un travail sur le réseau, et c'est pour ça qu'il y a une interconnexion entre pays. Ça devient quand même un pilotage beaucoup plus fin qu'auparavant. Il suffisait de mettre des capacités, j'en mets 150 pour en utiliser 70 ou 80, mais au cas où, je peux en rallumer une. Demain, ce sera beaucoup plus fin.

Intervenante

Quand vous dites batteries, vous parlez de quel genre de batterie ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Les études qui sont en cours, c'est d'utiliser, lorsque vous chargerez votre véhicule électrique, c'est d'utiliser cette autonomie de la voiture électrique pour lisser le réseau.

Même intervenante

Mais les batteries, elles sont composées de quoi ?

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

La composition des batteries, là, bien sûr, on est sur un autre sujet, sujet...

Même intervenante

Le lithium.

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Je ne sais pas exactement, mais en tout cas les terres rares, c'est un autre sujet environnemental qui est aussi à prendre en compte. C'est un sujet qui existe d'ailleurs sur l'éolien en mer, puisque les éoliennes en mer sont composées d'éléments permanents qui contiennent des terres rares, contrairement aux éoliennes terrestres qui ont très peu d'éléments de terres rares. C'est très simple, c'est technique, c'est en fait pour limiter les entretiens et pour être certain de la fiabilité, on enlève tout ce qui est boîte de vitesse, tout ce qui est engrenage pour les remplacer par des éléments permanents qui permettent de gérer une rotation de l'éolienne plus lente plus rapide, tout en générant la même électricité en bout, sans avoir à découpler. C'est de la mécanique classique. Par contre, le pourcentage de consommation des éoliennes, c'est 2 % de la consommation des terres rares dans le monde. Après, c'est beaucoup plus de pourcentage sur le type de terre rare en question, mais sur l'exploitation globale des terres rares, ça reste ridicule par rapport à toutes nos batteries de téléphone, par rapport à tout ce qu'on utilise par ailleurs en matière de terres rares.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

C'est vrai, quand on clôt un sujet environnemental, on a l'impression qu'on en ouvre un autre.

Même intervenante

Je pense que c'est important d'avoir toutes les données. Tout à l'heure, vous m'avez dit que ça n'engendrait aucune émission de CO2, les éoliennes...

M. Damien LEVALLOIS, DREAL Caen

Non, je n'ai pas dit ça, le GEEC estime que les 2 énergies qui aujourd'hui produisent moins de CO2, c'est le nucléaire et l'éolien. C'est-à-dire qu'on est autour de 10 à 20 g de CO2 par kilowatt, tout le cycle, c'est le cycle de vie, la production de l'acier pour le mât, sa déconstruction à la fin, les bateaux, tout le cycle de vie, c'est ça. Aujourd'hui, pour une centrale thermique comme au Havre, c'est 400 g par kilowatt heure. Aujourd'hui, on demande finalement aux industriels de l'éolien de calculer au gramme près, alors même qu'ils sont en train de diviser par plusieurs centaines la production de CO2. On se demande pourquoi les calculer au gramme près, alors même qu'on est en train de diviser par 400. Mais le renouvelable et le nucléaire, ce sont les 2 seules énergies qui à ce jour ont moins de production de CO2.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

On passe à notre dernier chapeau : le bleu, l'action. Aux termes du débat, selon vous, quelle serait la première étape de mise en œuvre pour l'État ? Que doit faire l'État ?



Intervenant

Agir.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Agir, mais par quoi, Monsieur ?

Même intervenant

Il faut peut-être arriver à trouver un consensus et d'imposer ce consensus. Il y a une démocratie, s'il y a une majorité, développer par rapport à la majorité.

Intervenante

Pour ma part, je sais qu'on parle beaucoup d'écologie, tout ça, on en parle tout le temps, que ce soit la mer de plastique, etc., je pense que si on fait quelque chose avec les éoliennes pour justement passer en transition écologique de plus en plus importante, il faut prendre en compte tous les écosystèmes extérieurs, tout le monde, et pas justement l'activité humaine et économique.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

J'essaye de traduire par rapport à la question, la première étape de mise en œuvre pour l'État, ce sera quoi ?

Même intervenante

Pour moi, c'est de penser à tout le monde dans ce projet, mais pas que l'activité humaine et pas que le plan économique. Pensez à tous les êtres vivants, à tout ce qu'il y a sur terre.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Première étape de mise en œuvre ?

Intervenant

La première étape serait d'informer le citoyen sur les avantages et les inconvénients de l'éolien, en fait.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Donc plus d'informations ou inciter les gens à s'informer, parce que je pense que l'information existe, donc sensibilisation sur ces sujets-là.

Même intervenant

Et des informations neutres.

Intervenante

Moi aussi je pensais que la première action c'était l'information. Pour moi, c'est un maillage du territoire, y compris dans les endroits les plus reculés et organiser des mini réunions publiques, comme ça se fait. Ce qu'on a vu là, sans entrer dans les détails dans lesquels on est rentrés, la trame était bien, je trouve, pour vulgariser les connaissances.

Intervenant

Moi j'attends de l'État qu'il informe et qu'il avance surtout, parce qu'il y a urgence et il faut qu'on arrive vraiment vite maintenant, parce qu'on a beaucoup trop tardé.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Aussi Madame ?

Intervenante

Là, il faut agir maintenant. Tout a été fait, enfin grosse partie, il faut y aller.

Intervenante

Intervenante

Oui, il faut informer, je suis complètement d'accord, mais il faut également penser à former des personnes pour la construction, et tout ça ne se fait pas en une année, donc il y a pas mal de choses à faire.



Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

De préparer ces filières en termes de formation des individus.

Bon, on s'en est dit des choses ! Donc, on a identifié une zone plus favorable que d'autres, on a bien entendu vos messages et évidemment, comme l'a répété plusieurs fois Francis, comme l'a répété également Luc PICOT, toutes vos remarques sont prises en compte, c'est-à-dire que ce n'est pas juste le choix de la zone d'implantation, mais on a entendu aussi vos préoccupations, vos questions, vos suggestions, etc.

L'heure est venue, Francis, pour vous de conclure, nous dire ce que vous avez pensé de cet atelier citoyen, est-ce qu'il a rempli son rôle, de synthétiser, je sais que vous m'aviez dit que vous avez besoin de réfléchir d'ici là, mais le mot de la conclusion au Président.

M. Francis BEAUCIRE, Président de la Commission particulière du débat public

Ce n'était pas ça que je voulais dire, mais ça ne fait rien, je vais dire ce que moi je veux dire, ça va un peu ressembler. Donc quelques mots, d'abord je voudrais dire que je suis impressionné par votre agilité d'esprit. Vous avez pris tout le bazar sur la figure mercredi et puis surtout aujourd'hui, et en très peu de temps finalement, vous êtes en mesure de vous approprier les éléments essentiels de la question, essentiels, je dis bien. C'est peut-être pour ça que j'ai dit qu'il y a eu tellement de choses de dites, et surtout pour la dernière séquence que j'ai besoin de prendre du recul par rapport à ça. Je voudrais aussi redire ce qui a été amorcé ce matin, bien sûr que nous savons dans la Commission que vous n'êtes pas des bureaux d'études, d'ingénierie, on le sait, c'est bien la raison pour laquelle vous avez travaillé sur les grands principes directeurs et pas du tout sur les éléments techniques, puisque comme le rappelait Damien tout à l'heure, l'atlas des services de l'État, l'atlas du CEREMA comporte plusieurs dizaines de cartes techniques très précises. On en a illustré simplement quelques-unes, de toute façon, vous auriez fui à toutes jambes. Donc on est bien sur les grands principes structurants et c'est ça qui est demandé au public et non pas de devenir les ingénieurs de l'énergie et de la mer en quelques minutes finalement.

Avant de poser la question qui me tarabuste un peu maintenant, simplement, je voudrais tout de suite, parce qu'après, je vais oublier remercier le Maître d'ouvrage, les Maîtres d'ouvrage qui sont ici, parce que pendant toute la durée de ce débat, ils ont été là, finalement y compris le soir, le week-end, tout simplement pour répondre aux questions, pour éclairer ces questions, donc Aude LAURENS de RTE, Laetitia SAVARY ici de la DREAL, plutôt la DREAL de Rouen, et puis évidemment Damien LEVALLOIS pour la DREAL de Caen et puis aussi, vous avez vu que mon Secrétaire général ne ménage pas sa peine, ainsi que Louise-Marie qui a tout noté là-bas sur son ordinateur, et puis évidemment État d'esprit.

Moi la question que je voudrais vous poser pour finir, elle est toute simple, il faudrait oublier les éoliennes. Peut-être que c'est personnel, depuis le temps que je rêve d'éoliennes, façon rêve, façon cauchemar, j'ai peut-être envie de les oublier un peu, parce que ça fait des mois qu'on est là-dessus. Je voudrais oublier les éoliennes et reparler de débat public et de vie démocratique. Parce que ça a été effleuré, d'ailleurs, vous l'avez abordé il y a 2 secondes d'une certaine façon, et moi, je n'ai pas de chapeau, mais je me dis : et si c'était ? Vous savez, comme on peut dire ça dans les contes, dans les récits pour les enfants, et si c'était ce débat en matière de vie démocratique une chance pour... on est comme dans les exercices de grammaire, si ça existe encore, à compléter pour le temps des verbes. Et si c'était une chance de..., une chance pour..., qu'est-ce que ça pourrait être ?

Alors, ce n'est ni cauchemar, ni rêve, on est quand même finalement dans le début de l'action civique, et c'est cette question-là qui m'intéresse, parce que je crois que dans la haute administration un peu technocratique de l'État, et je ne parle absolument pas de la DREAL qui est quand même tout à fait au niveau du public, je ne suis pas certain qu'on imagine que le débat public soit vraiment quelque chose d'utile. Ça fait perdre du temps, ça complique les choses, ça – comment dire ? – Ça rend un peu chagrin du point de vue de l'autorité de l'État, finalement. Donc j'ai envie de dire : et si c'était une chance ce débat, cette façon de faire le débat, c'est-à-dire de poser des questions avant que le projet soit ficelé, si c'était une chance, ce serait une chance de quoi et pourquoi ? Peut-être que là, on a 4 ou 5 minutes, j'ai envie de dire que si ça vous inspire de répondre à ça, vous envoyez par mail en style télégraphique à mots clés, de mots clés, une phrase, ce que vous voulez, je vais vous redonner tout de suite, notez bien mon mail personnel, comme ça, ça ne va pas se perdre dans les méandres de l'informatique. C'est si ça vous inspire, si vous avez envie et j'espère que vous avez envie. Donc mon mail, c'est tout simple, c'est francis.beaucire, vous avez mon nom sur tout le site, @, ensuite c'est facile, c'est débat-cndp.fr. Ça ressemble un peu à une émission de télévision de téléachat !



Du coup, tout de suite, comme ça spontanément, on a 5 minutes pour le faire et après, on se séparera. Qui a envie de dire, et si c'était une chance de..., une chance pour...

Intervenante

D'avoir l'esprit plus ouvert, parce qu'en général, le débat public, on n'y va pas quand on ne se sent pas concerné ou qu'on a un avis positif, on ne va pas plus loin. C'est pour se sentir plus concerné.

Intervenant

Je pense effectivement que ça peut être une chance pour nous et pour l'État de renforcer ses décisions, dans la mesure où les décisions seraient moins contestées si elles étaient mieux préparées en amont. Des projets mieux expliqués et quand on a le sentiment de ne pas se faire rouler dans la farine au final, c'est forcément mieux accepté. Je pense qu'il faut faire confiance à la population française qui est quand même formée, intelligente, et qui est capable de réfléchir sur des sujets, de prendre des décisions parfois courageuses, je pense. C'est vraiment une voie dans laquelle il faut persévérer.

Intervenante

Je vais rejoindre ce qui a été dit, je dirais que c'est une chance de mieux se comprendre. Je ne pense pas qu'on va me contredire là-dessus, souvent quand il y a des propositions, on est tout de suite dans le négatif agressif. Là, je pense que c'est une chance de se comprendre, qu'on prenne le temps de nous expliquer avec des mots compréhensibles. Les rapports d'études, je ne pense pas que je les comprendrais en les lisant. Voilà, une chance d'échanger et de se comprendre et d'avancer ensemble.

Mme Hélène HERZOG STASI, Animatrice

Qui souhaite avoir le mot de la fin, avant d'écrire directement à Francis BEAUCIRE ?

Très bien. Eh bien écoutez, je vous remercie beaucoup, nous vous remercions beaucoup. Encore deux mots, on est d'accord, le débat public se tient jusqu'au 19 août, donc vous pouvez aller encore sur le site contribuer. J'attire votre attention aussi, il y a 2 ateliers en ligne qui doivent se tenir mercredi 29 juillet et mercredi 12 août, voyez, la Commission travaille tout l'été. La première réunion est aussi ouverte en présentiel à Barfleur, donc si vous avez aussi en tant qu'individu citoyen envie de continuer à contribuer au débat jusqu'à ce qu'il se termine, n'hésitez pas. Voilà, je vous remercie d'avoir vraiment joué le jeu. Les échanges ont été riches, même si effectivement, il y a eu beaucoup d'informations échangées en relativement peu de temps et vous pouvez compter sur nous donc pour tenir compte de tous ces éléments dans un compte rendu, un verbatim de cette journée d'atelier citoyen. On vous souhaite une bonne soirée et un bon retour à ceux qui ont fait un peu de kilomètres.

Applaudissements.



